



MENS

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

***Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle,
volume IX, numéro 2 (printemps 2009).***

© Revue Mens, 2009.

Les textes publiés dans la revue Mens sont soumis au droit d'auteur. Le téléchargement des textes offerts dans ce site n'est autorisé qu'à des fins personnelles et de recherche. Toute reproduction à d'autres fins sans autorisation est interdite.

MENS

**REVUE D'HISTOIRE INTELLECTUELLE
DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE**

**Volume IX, numéro 2
Printemps 2009**

DIRECTEUR

Dominique Foisy-Geoffroy, Bibliothèque et Archives Canada

•

COMITÉ DE RÉDACTION

Yves Bégin, Collège Montmorency

Damien-Claude Bélanger, Université d'Ottawa (*comptes rendus*)

Harold Bérubé, Université libre de Bruxelles

Michel Bock, Université d'Ottawa

Michel Ducharme, University of British Columbia (*secrétaire de rédaction*)

Xavier Gélinas, Musée canadien des civilisations

Martine-Emmanuelle Lapointe, Université de Montréal

•

COMITÉ CONSULTATIF

Gérard Bouchard (*Université du Québec à Chicoutimi*)

Linda Cardinal (*Université d'Ottawa*)

Kevin J. Christiano (*University of Notre Dame*)

Ramsay Cook (*Dictionnaire biographique du Canada*)

Sylvie Lacombe (*Université Laval*)

Yvan Lamonde (*Université McGill*)

Guy Laperrière (*Université de Sherbrooke*)

Jocelyn Létourneau (*Université Laval*)

Roberto Perin (*York University*)

Allan Smith (*University of British Columbia*)

Joseph Yvon Thériault (*Université du Québec à Montréal*)

•

Mens : Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française est une revue semestrielle dont les numéros paraissent les printemps et automne de chaque année. Les textes publiés dans *Mens* n'engagent que leurs auteurs. Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec : (514) 288-1664 / 1-800-717-2022 / licences@copibec.qc.ca. Pour tout renseignement concernant les modalités d'abonnement, se reporter à la dernière page. On peut nous joindre à l'adresse suivante :

Revue MENS

C.P. 77054

50, rue Bégin,

Gatineau (Qc) J9A 2V4

Téléphone : (819) 770-5695

Télécopieur : (819) 205-2836

revuemens@hst.ulaval.ca

www.hst.ulaval.ca/revuemens

ISSN : 1492-8647

TABLE DES MATIÈRES

183 Présentation

Articles

187 La rage de *Vivre* et les « Cahiers noirs » (1934-1935)

Yvan Lamonde

207 Fils légitimes de l'imaginaire national : les Canadiens français selon *The Beaver-Canada First*, organe des Native Sons of Canada, 1928-1929

Sylvie Lacombe

Note critique

243 L'enseignement de l'histoire à travers les lunettes noires de la question identitaire

Christian Laville

Comptes rendus

265 Mathieu Bock-Côté, *La dénationalisation tranquille. Mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec postréférendaire*

(Xavier Gélinas)

270 Michel Biron *et al.*, *Histoire de la littérature québécoise* (*Anne Carrier*)

275 C. Gerson et J. Michon, dir., *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. III, de 1918 à 1980 (*Fernande Roy*)

- 283 Claude Lévesque, dir., *Entre la pensée et l'action. Qu'en est-il des intellectuels aujourd'hui ?*
(Anne Caumartin)
- 289 Jean-Philippe Warren, *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*
(Mathieu Lavigne)
- 295 Nelson Michaud, dir., *Droite et démocratie au Québec : enjeux et paradoxes*
(Robert Leroux)
- 299 Janet Azjenstat, *The Canadian Founding: John Locke and Parliament*
(Dzavid Džanic)
- 305 Claude-Henri Grignon, *Olivar Asselin, le pamphlétaire maudit*
(Dominique Garand)
- 310 G. Paquet et J.-P. Wallot, *Un Québec moderne 1760-1840. Essai d'histoire économique et sociale*
(Marcel Bellavance)
- 315 Jean-François Nadeau, *Bourgault*
Manuel Foglia, *Paroles et liberté : Pierre Bourgault*
(Gaston Côté)
-

PRÉSENTATION

Dans ce numéro, *Mens* renoue avec une période charnière en histoire intellectuelle québécoise : l'entre-deux-guerres.

Yvan Lamonde rappelle à notre mémoire un « mouvement » éphémère mais symptomatique d'une époque où la jeunesse canadienne-française se met à la recherche de nouvelles voies pour penser le présent et l'avenir. Si plusieurs trouvent leur bonheur dans le nationalisme traditionaliste inspiré par l'abbé Lionel Groulx, si d'autres le font dans les mouvements d'action catholique, de temps à autre surgissent des volontés de trouver autre chose et de le dire différemment. C'est dans ce contexte qu'en 1934 et 1935, un groupe de jeunes réunis autour de Jean-Louis Gagnon fondent la revue *Vivre*, puis *Les Cahiers noirs*. De ce projet qui ne durera pas, et de l'éclectisme des positions politiques qui ressortent des textes publiés, on ressent surtout l'expression d'un cri du cœur d'une jeunesse exaspérée qui étouffe et aspire à « vivre » sans compromis.

Sylvie Lacombe, elle, décrit l'image projetée des Canadiens français dans le journal *Beaver-Canada First*, organe officiel de l'association Native Sons of Canada, un groupe de pression actif dans les années 1920 et destiné à promouvoir un sain patriotisme et une fierté nationale dans tous les champs de la culture et de la société canadienne. Cette association, qui prône comme d'autres la « bonne entente », témoigne des limites d'un canadianisme politique à cette époque.

Nous publions également dans ce numéro une note critique de Christian Laville sur deux ouvrages récents qui critiquent le nouveau programme d'enseignement québécois de l'histoire au secondaire. À l'encontre de ses détracteurs qui dénoncent l'effritement de « l'histoire nationale », le profes-


seur Laville défend le nouveau programme, qu'il estime être à la fois plus fidèle à l'évolution de l'historiographie depuis une trentaine d'années et mieux adapté à la réalité d'un Québec diversifié et ouvert sur le monde. En fin de compte, ce programme sera selon lui en mesure de former de meilleurs citoyens, autonomes et réfléchis, tout en transmettant l'essentiel de la connaissance des faits du passé. Nous voyons dans cette note critique stimulante une invitation à poursuivre le débat sur un sujet primordial pour tous ceux qui, chez nous, ont à cœur la diffusion du savoir historique.

Nous aimerions aussi profiter de cette tribune pour déplorer la fermeture annoncée du Centre de recherche Lionel-Groulx à Montréal. Avec la fermeture de ce centre de recherche qui réunissait dans un même lieu fonds d'archives, bibliothèque spécialisée et chercheurs dans la maison où a vécu cette figure centrale de notre vie intellectuelle, Lionel Groulx, c'est un carrefour unique consacré à la recherche en histoire des idées qui disparaît, de même qu'un lieu de mémoire. *Mens*, qui s'est donné pour mission de réunir les chercheurs passionnés d'histoire intellectuelle, perd un précieux allié dans la promotion de cette discipline chez nous. Rappelons seulement que plusieurs des membres du comité de rédaction ont en partie appris le métier d'historien en fréquentant ce lieu si propice à l'étude et que ce dernier a favorisé des rencontres qui sont à l'origine même de la fondation de la revue en 2000. Nous saluons les archivistes, chercheurs en résidence, bibliothécaires et membres du personnel administratif qui ont animé le centre durant toutes ces années et leur souhaitons de trouver rapidement d'autres organismes au sein desquels ils pourront faire valoir leur talent et leur expertise.

Enfin, nous souhaitons souligner le départ d'un estimé collègue du comité de rédaction de *Mens*, Xavier Gélinas, qui doit quitter la revue en raison des responsabilités accrues qu'il

s'est récemment vu confier comme conservateur en histoire politique au Musée canadien des civilisations. Xavier s'est joint à la revue dès 2002 et y a joué un rôle important depuis ce jour. Nous regretterons son enthousiasme indéfectible pour la revue et sa mission, de même que ses grandes qualités humaines et professionnelles. Nous remercions chaleureusement Xavier Gélinas pour sa précieuse collaboration au cours des sept dernières années et lui souhaitons beaucoup de succès dans tous ses projets à venir.


Yves Bégin
Pour l'équipe de *Mens*



DOMAINES DE RECHERCHE: Rapports espace-économie-société | Populations, âges de la vie et transmission | Cultures religieuses | L'institution | Réseaux et mouvements sociaux


ciéq Centre interuniversitaire d'études québécoises

Un lieu de formation, d'échanges intellectuels et d'interdisciplinarité
www.cieq.ca



Atlas historique du Québec
 Une collection novatrice, scientifique, éducative et culturelle, destinée à la fois aux spécialistes et au grand public.

Présent à l'Université du Québec à Trois-Rivières et à l'Université Laval, le CIEQ est un regroupement stratégique reconnu par le FQRSC.



ARTICLES

LA RAGE DE VIVRE ET LES « CAHIERS NOIRS » (1934-1935)

Yvan Lamonde

Département de langue et de littérature françaises
 Université McGill

Résumé

Areligieuse mais politique comme les *Jeune-Canada* qu'elle considère par ailleurs « bourgeois », la revue *Vivre* se démarque de la *Jeunesse ouvrière catholique*, de *L'Action nationale* et des « métaphysiciens » de *La Relève*. Éclectique dans ses inspirations politiques et intellectuelles, anticonformiste par son ton, la revue de Québec se met aussi à l'enseigne de Jean-Charles Harvey, dénonciateur des « demi-civilisés ». « *Vivre* » est pour l'éphémère revue « combattre la peur » et plaider pour la vie, pour le vivant, pour le présent contre le conformisme des peureux qui prennent le passé pour maître. *Vivre* renaîtra dans *La Nation*.

Abstract

The areligious journal *Vivre* differed significantly from the *Jeunesse ouvrière catholique*, *L'Action nationale*, and the “metaphysicists” of *La Relève*. However, like the *Jeune-Canada* movement, which it considered “bourgeois,” the Quebec-city based *Vivre* was quite political. Eclectic in its political and intellectual inspirations and anti-conformist in tone, the journal found one of its leading figure in Jean-Charles Harvey, who is perhaps best known as the denunciator of the “demi-civilisés.” For *Vivre*, “to live” was to “combat fear” and exalt life

and all that was living. The ephemeral journal, which would eventually reemerge as La Nation, embraced the present and rejected the conformism of anxious intellectuals who looked to the past for inspiration.

« [F]ondée sur un coin de table d'une taverne de la rue Saint-Jean », à Québec, *Vivre* paraîtra un an, du 15 mai 1934 au 15 mai 1935, d'abord sous forme de « cahiers » mensuels ronéotypés, puis d'imprimé bimensuel à compter de mars 1935¹. *Vivre* sera relayée par *Les Cahiers noirs* (1935), puis par *La Nation* (15 février 1936 - 8 juillet 1939), à telle enseigne que la ville de Québec retrouvera dans la décennie de la Crise une vitalité intellectuelle dont Arthur Buies avait commencé à décrire le déclin vers 1875. Sur une période de six ans, cette suite de périodiques de la ville de Québec permet de trouver une variante politique du corporatisme et du fascisme, version canadienne-française.

La décision des rédacteurs de bien faire porter son nom à la revue lui donne un ton qui caractérise aussi bien sa manière que sa matière. C'est d'ailleurs un mot de trop qui, pour une bonne partie, vaudra à *Vivre* sa perte.

Jean-Louis Gagnon donne ce ton à une équipe de collaborateurs au verbe haut : Philippe Vaillancourt, Jean-Charles Harvey, Claude-Henri Grignon (alias Valdombre), Pierre Chaloult, Gérard Dagenais et Fernand Lacroix de Montréal². Dans ses mémoires, Gagnon présentera l'initiative comme celle de fils « de bourgeois appauvris par la crise, formés par des clercs, agités de bons sentiments et pressés d'agir » ; il ajoutera : « nous cherchions le changement là où il se trouve rarement : à droite ». On est conscient de loger à une autre enseigne que celle du « nationalisme pur et dur » des Jeune-Canada ou des « états d'âme » de Robert Charbonneau de *La Relève*, qui venait de paraître en mars et qui avait « pris le temps de réfléchir avant de publier le premier numéro d'une revue dont

l'influence allait être d'autant plus déterminante, que l'équipe, dans l'ensemble, savait écrire et qu'elle témoignait d'un courage intellectuel certain » par son néocatholicisme³.

La rage de vivre contre la peur de vivre

Le programme non modeste de cette modeste revue est dans son titre qui se met à l'enseigne de Léon Daudet : « Vivre, c'est lutter ; qui n'a pas lutté n'a pas vécu ». La « juste conception de la vie » est non bourgeoise, désolidarisée du pouvoir de l'argent. La direction de la revue le précise : « En un mot, nous nous proposons de “vivre”, et pour vivre, il faut une vie intellectuelle plus intense, il faut renaître⁴. » Pour ce faire, on annonce une posture anticonformiste : « Vivre, c'est évoluer, c'est-à-dire se défaire de tout esprit conformiste. [...] Nous voulons la révolution des castes intellectuelles⁵. » Une analogie avec le capitalisme suggère que la jeunesse a été négligée au Canada français : « On a vidé son cerveau et sa personnalité et on lui a bourré le crâne d'idées fabriquées en série. Au lieu de lui enseigner que le capital ancestral devait être doublé, on lui a dit qu'elle devait le laisser moisir en banque. On n'a pas voulu développer en elle le goût de la lutte et la joie de vivre. On a limité sa pensée, on lui a donné un tempérament d'enfant de chœur⁶. » Piaffant d'être dans le vivant et le présent, on évalue que le temps du refoulement est terminé : « Il semble que la vie refoulée graduellement, dans tous les domaines, par les générations qui ont précédé la nôtre, soit arrivée à ce point critique où l'homme ne peut la comprimer davantage » ; il n'est plus question d'accepter « les discours menteurs des métèques et des nôtres qui nous félicitent d'être restés un peuple profondément catholique », ni d'accepter un catholicisme « mécanique », « un catholicisme de *robot* ». Le mot est lâché : « Vivre, c'est un cri instinctif⁷. »

Fini le culte des morts à la Barrès, culte qui, consolidant la mémoire du passé, inspire le sens de la nation et de la tradition : « En '35 la jeunesse se divise en deux classes. La première s'étiole à mener une vie petite, bornée par des horizons au ras de la terre et se tourneboule les esprits à chercher des dieux morts. L'autre offre la superficie totale de son épiderme à la vie et demande une destinée. Cette destinée, la jeunesse la veut à tout prix⁸. » Ces jeunes sentent combien la vie est devenue étroite : « On n'a même pas su nous faire aimer la civilisation ; on nous a montré à détester la vie et ce qu'elle apporte de bon, de réconfortant ! En un mot : la béatification du lard salé et des "beans" canayennes a tenu lieu d'intellectualité chez nous pendant tout le siècle dernier⁹. » Ce rapport oppositionnel aux « dieux morts » introduit une idée nouvelle, la vie, le vivant, le présent, idée qui fait son chemin dans la décennie et qui prendra une place centrale dans l'après-guerre.

Vivre, c'est d'abord « combattre la peur de vivre¹⁰ », c'est dénoncer la grande pesanteur de la peur : « les fils de coureurs de bois se sont mués en froussards, en mioches à qui on fait peur en leur parlant des communistes et du *big bad wolf* ». La peur, c'est « [l]e grand bobo¹¹ ». Face à cette peur, il faut une vie intellectuelle et « afficher une pensée canadienne-française », c'est-à-dire « une pensée française » pour « lutter contre l'ambiance anglaise et surtout américaine¹² ». Dans l'esprit d'Asselin dont *L'Ordre* est un modèle de retenue et de rigueur, on entend « rester des civilisés : rester Français¹³ » en se payant « de larges rigolades à la Rabelais avec des pointes de scepticisme à la Montaigne » et, à l'occasion quelques tournures d'argot parisien¹⁴. C'est là un moyen de contrer le « GRAND MIRAGE » du « peuple barbare » que sont les Yankees¹⁵. C'est aussi une façon de conquérir ce « fameux individualisme, qui ne sait s'affirmer chez nous ni dans les lettres,

ni dans les arts, ni dans les sciences, c'est-à-dire dans aucun domaine de la pensée », mais « qui s'exprime bêtement et sans cesse dans le domaine de l'action : en somme exactement le contraire de ce qui devrait se produire¹⁶ ».

Le projet de « retourner aux sources méditerranéennes et latines dont nous sommes sortis » est la rationalisation pour passer de la France à l'Italie et justifier l'admiration de l'équipe pour Mussolini. L'éclectisme dans la reconnaissance des maîtres – « pas des fossiles » – rappelle l'anxiété avec laquelle on cherche une problématique troisième voie à la Crise et fait imaginer une géopolitique inédite : « Paris est en rectiligne avec Athènes et Rome ; Périclès a un héritier dans Maurras, César dans Lyautey¹⁷ ». Les maîtres étrangers, ce sont Maurras, Lyautey qui donne un empire à la France de Maurras, leur « cher Péguy », Mussolini, Lénine, Hitler, Mustapha Kémal en Turquie. Ce qu'ils aiment au Canada français, c'est « la doctrine de Groulx, les sourires d'Asselin et les gestes larges et pleins de La Vergne¹⁸ ». Armand La Vergne est pour l'équipe de la revue, tout comme pour les Jeune-Canada, le symbole de la résistance ; il écrit à Gagnon : « Voilà ce que j'ai été, Jean-Louis, rien qu'un humble clairon, sonnait au drapeau quand les Canadiens se relâchaient ou voulaient abandonner la mission sacrée que Dieu a confiée à chacun de nous sur ce continent américain¹⁹. »

L'abbé Groulx auquel on fait aussi appel consulte René Chaloult avant de cautionner le mouvement ; celui-ci écrit à l'abbé : « Leurs idées, parfois personnelles, sont généralement empruntées à Maurras, Daudet et, chez nous, à Asselin. Jeunes et insuffisamment pourvus de sens critique, ils se laissent facilement séduire par toutes les doctrines de leurs idoles. Vaguement partisans d'une laïcisation générale, ils sont de *L'Ordre* sans réserves. Au reste je les crois catholiques sincères et pratiquants. Comme Asselin qu'ils visitent, ils admirent

vivement votre carrière d'historien et d'éveilleur national. Je crois toutefois que votre rôle d'apôtre catholique ne les frappe guère²⁰. » Groulx, qui est à l'affût des aspirations de tous les mouvements, de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) à *La Relève* en passant par les Jeune-Canada et *L'Action nationale*, écrit une lettre publique à Gagnon dans laquelle il se dit admiratif de leur « foi dans la vie », de leur « foi en nos ressources d'âmes » et en leur « catholicisme surtout²¹ ». Dans ses *Mémoires*, il écrira, rétrospectivement : « Je me montrai encourageant pour *Vivre* au-delà de ce qu'il convenait. Un mot du cardinal Villeneuve me rassura ; j'avais fait les réserves opportunes²². »

Quant à Bourassa, pour Fernand Lacroix, il meurt symboliquement après sa conférence – « Le nationalisme est-il un péché ?²³ » – contre les Jeune-Canada : « Henri Bourassa est bien mort, piteusement, dans le champ de l'impérialisme et de l'internationalisme soit-disant [*sic*] “catholique” hors duquel il n'y a point de salut, étrangler [*sic*] par un collier de fausses perles. Il reste un conférencier qui tente de nous expliquer son caractère, la main sur le cœur²⁴. »

Opposer le corporatisme et le fascisme à la démocratie

Ces jeunes qui vivent la fin du long régime des libéraux, au pouvoir depuis 1897, et de celui d'Alexandre Taschereau, en poste depuis 1920, ont déchanté de la démocratie parlementaire, « mystique périmée », lieu de « combines politiques pour les beaufrèrocraties » et les barons de la finance²⁵. L'institution est pour eux « sous la botte du capitalisme des cartels », des « régimes de factions ». Puisque toute « l'histoire de la démocratie se résume dans ce mot : DÉSORDRE », il n'y a qu'un ordre à lui substituer : « l'état corporatiste sous direction autocratique²⁶ ».

Même si la rédaction affirme que « *Vivre* est une des premières publications du pays qui se permet d'approuver la dictature hitlérienne²⁷ », la revue emprunte à la figure de Mussolini et à l'expérience fasciste italienne le modèle de sa politique²⁸. L'organisation politique passe par la structure de l'État qui peut étatiser, par la nation, par le parti et par le chef. À cette vision corporative, on greffe un prosoviétisme circonstancié à opposer au néo-capitalisme étatsunien. Dès lors, l'État n'a pas besoin « d'hommes non-producteurs », mais c'est à la nation qu'appartiennent « les créations qui ne sont pas d'une nécessité vitale pour la collectivité ». Dans cet esprit, « [t]out comme il ne s'occupera pas des intellectuels, le parti national-socialiste laissera dans leur paix, les vieillards ». La création d'un parti national-socialiste n'a qu'un but : passer par Mussolini et Lénine pour revenir au « Politique d'abord » de Maurras. Ici, « l'homme appuie son droit sur sa force et non sa force sur son droit²⁹ ».

Dans ce milieu fascisant, les Juifs sont présentés comme d'éternels « parasite[s] » et c'est le lexique de la pathologie – bacille, tuberculose, cancer, peste – qui décrit ceux qui « sont impuissants à s'assimiler à une vie nationale quelconque » et porteurs d'une « forte dose de matérialisme qui désenchanté³⁰ ».

La vie publique locale

Le regard de *Vivre* sur la politique locale est conséquent. Une entrevue imaginaire des Jeune-Canada permet à Fernand Lacroix d'avancer qu'à la hauteur où ils se situent, les Jeune-Canada ont peu de chance de rejoindre les masses, thème bien fasciste. L'intervieweur réel observe que le groupe n'a pas de position sur la démocratie et que le nationalisme de Laurendeau est canadien-français et non français. Dans le scénario d'une « sécession », Lacroix suggère que le corporatisme

pourrait être l'option politique³¹. J.-L. Gagnon estime quant à lui que leur pensée économique est « faible et navigue dans les incertitudes ». Le Jeune-Canada, qui agit « à coups de dîners-causeries », croit « à l'évolution » alors qu'à *Vivre*, on croit « à la révolution ». Gagnon soutient qu'il n'y a qu'un seul moyen pour redresser les choses, « la force », et que le Canada français « crève d'un manque de violence ». Il préconise un soulèvement populaire et réalise que c'est « ici qu'arrive l'obligation pour tout révolutionnaire de se barbouiller en démagogue ». Pensant aux Jeune-Canada, il se dit « triste de voir qu'à vingt ans on ne comprenne pas encore que des mains ça se lavent [*sic*] » ; selon lui, les Jeune-Canada retourneront d'où ils sont sortis : « d'un collège de Jésuites. Et l'ACJC comptera un cercle de plus³² ».

La petite équipe de *Vivre* ne croit guère en Paul Gouin, chef de la nouvelle Action libérale nationale. Il appartient à « une lignée de joueurs de golf », à la haute bourgeoisie de vieux politiciens, incapables d'une « autre politique, radicale ». *Vivre* entend par « réformes radicales » le renvoi de toutes les fonctionnaires femmes et leur remplacement par des hommes ; un examen d'entrée obligatoire pour tous les nouveaux fonctionnaires ; le nettoyage en règle de tous les services ; une limite du nombre de ministères à quatre et des comtés à quarante ; des coupures drastiques de salaires ; l'annulation du suffrage et son remplacement par le système électif italien et la concentration du pouvoir dans le premier ministre, véritable chef³³.

Cette prise de position est énoncée dans le dernier numéro de *Vivre*. Depuis un moment, on avait la petite publication à l'œil. Le cardinal Villeneuve fait publier dans *La semaine religieuse* un avis à l'effet que la revue « ne respirait pas l'esprit chrétien », ce dont se réjouit Pierre Chaloult, qui conclut que « *Vivre* respirait l'esprit tout court ».

Mais le mot de trop vint à l'occasion d'un projet de revue à Québec, *Ferveur*, qu'auraient eu l'intention de lancer Jean-Charles Bonenfant, Bruno Lafleur, Lorenzo Paré, identifiés à *L'événement*, et Luc Lacoursière. Le périodique n'existait pas encore que Gagnon présentait déjà les futurs rédacteurs comme « dilettantes », « pédérastes de l'esprit », « chemises roses », « fifis » et « fausses couches ». L'affaire se retrouva en cour et *L'événement* du 16 février 1935 titrait « Procès humoristique et littéraire au Palais ». Le juge de première instance estima que la cause pouvait aller au criminel. La famille Chaloult ne pouvait se permettre pour un de ses membres un procès qui finit par ne concerner que Gagnon et qu'il perdit³⁴. Le procès n'aida pas au rétablissement financier de *Vivre* qui disparut avec le numéro du 15 mai non sans avoir annoncé : « Dès septembre prochain nous reprendrons la campagne ».

Les « Cahiers noirs » et Jean-Charles Harvey, auteur des *Demi-civilisés*

En septembre 1935, le projet de Gagnon des *Cahiers noirs* fait aussi long feu. Des cinq numéros annoncés – « Révolution » de J.-L. Gagnon, « Latinité » de Paul Bouchard, « Les responsables » de F. Lacroix, « Les intouchables » de P. Chaloult –, seul parut *Jeunesse* de Jean-Charles Harvey, préfacé par Gagnon. L'auteur et le cahier ont toutefois du panache.

Harvey, alors âgé de 43 ans, a travaillé à *La Patrie* et à *La Presse* de Montréal en 1915 et en 1916 et est entré au *Soleil* de Québec en 1922, en devenant le rédacteur en chef en 1927. Dans une brochure de 1921, il avait écrit ce qui explique sa relation naturelle à Gagnon et à l'équipe de *Vivre* : « Exister n'est pas tout : il faut vivre, vivre avec éclat, avec force, avec prestige, avec autorité³⁵. » Déjà en 1922, il s'était intéressé à

la description des mœurs de la ville de Québec dans une chronique du *Soleil* tenue entre le 14 octobre et le 24 décembre. Il n'est pas toujours facile pour ce caractère intempestif d'être au *Soleil*, journal du Parti libéral provincial et de Taschereau. Malgré les soupapes qu'il se ménage, Harvey confie à un autre « marginal », son ami le poète Alfred DesRochers : « Il ne nous est plus permis, il me semble, de vivre en marge de la civilisation. Il faut que quelqu'un se lève enfin pour enrayer, pendant qu'il est temps encore, la complète crétinisation d'une race. La tâche en vaut la peine³⁶. » Le caractère impersonnel des Canadiens français et des écrivains lui semble être le lieu où le bât blesse : « Dans la plupart des écrits de chez nous, les idées (ou ce qu'on appelle idées) et les sentiments exprimés ne représentent pas la personnalité de celui qui écrit, mais bien les artifices, les préjugés, l'hypocrisie et le psittachisme [*sic*] de son milieu³⁷. »

C'est le monde de la bourgeoisie tant visée par la jeunesse des années 1930 que décrit Harvey dans *Les demi-civilisés* qui paraît le 6 avril 1934 aux Éditions du Totem, dirigées par Albert Pelletier qui publie aussi la revue *Les Idées* à laquelle Harvey collabore épisodiquement. La trame de ce roman de la ville gravite autour de la fondation par Max Hubert d'une revue au titre évocateur, *Vingtième siècle*, présentée comme une « entreprise de libération » : « Pour la première fois, en ce pays de l'impersonnel et de l'artifice, où seule la pensée officielle avait eu droit de cité, paraissait une publication vraiment libre, ouverte à toutes les opinions sensées, rompant le conformisme accepté, depuis un siècle et demi, par le troupeau servile ou terrifié³⁸. » Le défi de l'affirmation de l'individu est au centre du projet : « Plus nettement que jamais, je me rendis compte que j'étais un rebelle. Pourquoi rebelle ? Parce que je refusais d'abdiquer le moi, ce moi qui prenait des proportions infinies à mesure que je comptais, méprisant ou

apitoyé, les infirmités et les insignifiances du monde qui m'entourait³⁹. » Le personnage principal du roman a su être capable de doute : « On vous a toujours dit : “Ne doutez pas !” Moi, je vous dis : “Doutez !” C'est la planche de salut de l'intelligence, c'est la ligne de flottaison de l'être raisonnable. Créez en vous la belle et courageuse inquiétude qui vous épargnera la maladie du sommeil et vous conduira à des trouvailles splendides⁴⁰. » C'est aussi « un signe de force spirituelle que de ne pas se laisser posséder par l'esprit de corps ou le fanatisme de la famille ». Et Max Hubert d'ajouter : « Pour juger la valeur d'une nation, il faut se placer solidement sur le plan humain⁴¹. »

Deux semaines plus tard, le roman est condamné par le cardinal Villeneuve de Québec, puis dans d'autres diocèses, sauf celui de Montréal. Harvey est immédiatement expulsé du *Soleil*. Pour le dédommager, Taschereau lui propose la direction de la bibliothèque de l'Assemblée législative. L'archevêché s'oppose à cette nomination à une institution intellectuelle. On permute alors le colonel Marquis du Bureau de la Statistique à la bibliothèque et Harvey s'en va au Bureau de la Statistique. Confirmation d'un monde de demi-civilisés. Avec l'arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis, Harvey perdra son emploi, quittera Québec pour aller fonder *Le Jour* en 1937⁴².

C'est donc cet homme, qui a dénoncé l'étroitesse d'esprit, critiqué le clergé et promu tout autant la libre pensée qu'une certaine sensualité, qui publie *Jeunesse* dans les « Cahiers noirs » des Éditions de Vivre⁴³. Gagnon, qui signe l'introduction, prend le contre-pied de ce que Maritain avait proposé à certains jeunes de Québec, au restaurant Kerhulu : « Commencez par exister. Il faut être d'abord⁴⁴. » Gagnon affirme : « Nous devons vivre – exister est un état de fossile » et dit son intérêt pour la pensée de Harvey : « Ce que nous

aimons surtout chez Harvey, c'est qu'il ne s'embarrasse pas de faux dogmes et de dieux morts. Au lieu de se contenter des plaisirs conformistes du fonctionnarisme, il demande sa part à la vie – la part du risque et de la guerre⁴⁵. » Avant de conclure, il donne au lecteur un indice de l'origine du qualificatif des « Cahiers » : « J'ai vu quelque chose de noir – une jeunesse qui s'écœure. Je ne propose aucun remède. Je ne m'habille pas d'une chemise noire, pas plus que je ne porte en sautoir un marteau agrémenté d'une faucille ; je ne prépare pas un discours pour 1937, et je ne me suis jamais baladé dans les alentours de Downing Street. Cependant je suis convaincu qu'il faut faire quelque chose. La jeunesse a bien du mal⁴⁶. »

La première mouture – brève – de la conférence est d'un ton plus radical ; Harvey, qui vient de subir les foudres cléricales, dénonce l'éducation qui a produit « une multitude de désaxés » et « de désœuvrés » et souligne combien la Crise a créé « tant d'impatience chez les jeunes ». Pour lui, les classes dirigeantes n'ont rien fait d'autre que « de préparer les cœurs à l'émeute et les bras à la révolution » ; il « faut nécessairement que l'explosion se produise⁴⁷ ».

Dans le texte du « Cahier noir », Harvey estime que les jeunes ont été oubliés, condamnés qu'ils sont depuis leur sortie des collèges à être des « chasseurs de place ». Il se dit convaincu que « tout est pourri dans ce monde et qu'il n'existe rien de sain, de généreux, de désintéressé parmi les chefs qui ont eu le bonheur ou le malheur de naître quinze ou vingt ans avant » la présente génération. À la crise politique s'est ajoutée une crise économique ; les jeunes « se sont demandé si notre régime économique qui les affamait ou les accrochait aux basques de leurs parents, était bien adapté aux conditions actuelles ». Harvey continue à trouver le système capitaliste « le moins imparfait ». S'il voit d'un œil différent ce qui s'est

passé en Allemagne, il reconnaît que la jeunesse y est pour quelque chose : « Il est vrai qu'on ne peut comparer la jeunesse du nouveau monde, surtout celle du Canada français, à celle des vieux pays, plus tourmentés, plus habituellement tirillés par les doctrinaires, mais je n'oublie pas que les graves événements de l'Allemagne qui ont porté Hitler au pouvoir avec sa dictature et qui, aujourd'hui, menacent la paix du monde, sont dûs [sic] principalement à la coalition de toutes les jeunesses ». Il dit craindre aussi ce qui se passe de ce côté de l'Atlantique : « Ce qui se prépare dans nos agglomérations urbaines, ce n'est pas seulement la haine contre un état de choses ou contre des lois, mais aussi la rupture entre deux générations. Maintes expressions d'opinions me font croire que les jeunes en veulent à leurs devanciers d'occuper seuls les emplois⁴⁸. »

Ce premier « Cahier noir » ne laisse pas les gens de *La Relève* indifférents. Robert Charbonneau estime que « cette œuvre n'est pas le résultat d'un vrai contact avec la jeunesse ». Au contraire de Harvey, il pense que « [l]a jeunesse n'est pas toute anticapitaliste ». Ce dernier « semble attribuer la crise actuelle à la fatalité et c'est en quoi il s'oppose aux jeunes qui croient que le libéralisme économique, qui a été le moteur de notre capitalisme, et sa doctrine, n'est qu'un aspect d'une crise dans l'homme, qui date de la renaissance. M. Harvey laisse entendre que si les jeunes s'attaquent au capitalisme, c'est qu'il est devenu incapable de leur prodiguer le luxe et les satisfactions matérielles » ; il devrait savoir « que le capitalisme pour un Daniel-Rops, un Maritain, un Mounier importe moins que le retour aux valeurs spirituelles de charité et de bonté⁴⁹ ».

Dans l'introduction à *Jeunesse*, Gagnon écrivait : « Pour des raisons qu'il est plus difficile de deviner que de dire, nous sommes obligés de couper court à notre publication bi-mensuelle. Cependant, il se pourrait – si les dieux ne nous sont

pas défavorables – que *Vivre* refasse un bond et retombe sous forme d'hebdomadaire⁵⁰. » Le rebond allait s'appeler *La Nation*.

* * *

Il n'est pas facile de conclure à propos de *Vivre*, périodique mensuel, éclectique et de courte durée dont les positions seront en partie reprises par l'hebdomadaire *La Nation*. L'éclectisme des sources d'inspiration de la revue est d'abord un signe de la crise non plus seulement financière, économique et sociale des années 1930, mais tout autant de la crise politique et spirituelle ou intellectuelle qui traverse la décennie. Au-delà de la personnalité même de son rédacteur principal, Jean-Louis Gagnon, et de la facilité relative avec laquelle, selon René Chaloult, ses rédacteurs se laissent séduire par les courants d'idées européens, la revue cherche anxieusement un nouvel ordre après avoir critiqué le désordre induit par le capitalisme « bourgeois » et par le communisme. La voie de sortie de la crise est loin d'être évidente pour les contemporains et les emprunts éclectiques au corporatisme, au fascisme, au soviétisme montrent bien comment l'architecture et les matériaux de la reconstruction ne peuvent être qu'improvisés pour ces « révolutionnaires » qui se démarquent eux-mêmes de *La Relève* et des Jeune-Canada, reconnaissant du coup l'émergence d'une nouvelle constellation de mouvements de jeunes.

La religion n'est un objet de préoccupation ni pour les Jeune-Canada ni pour ces francs-tireurs, pas suffisamment religieux aux yeux de Chaloult et de l'abbé Groulx qui n'a pas, publiquement, de mots décourageants ou négatifs à leur égard. La jeunesse de l'époque préoccupe un aîné, Jean-Charles Harvey, qui publie le seul « Cahier noir » des éditions de *Vivre*. La jeunesse dont Harvey attend beaucoup n'a pas à voir comme

tel avec les mouvements d'action catholique qui émergent alors, la Jeunesse ouvrière catholique en 1931, la Jeunesse étudiante catholique en 1935⁵¹ ; mais manifestement, il y a chez Harvey et chez les rédacteurs de *Vivre* une conscience d'appartenance à une génération, à une relève, à une jeunesse canadienne-française.

Vivre se démarque de façon provocatrice des « états d'âmes » des jeunes catholiques de *La Relève* qui, leur reconnaît-on, ont l'avantage de la plume. Un des directeurs de *La Relève*, prend la peine de relever le gant et d'expliquer que la crise n'est pas qu'économique ou matérielle. Reprenant la réflexion sur l'humanisme intégral de Jacques Maritain, réflexion dont le philosophe a offert la primeur à une certaine jeunesse de Montréal, à l'automne 1934, Robert Charbonneau rappelle que la crise est plus profonde, qu'elle est spirituelle et que l'homme « intégral » était celui du Moyen-Âge, à l'esprit duquel il faut revenir.

Le « nationalisme pur et dur » des Jeune-Canada est passé au crible de l'ironie des rédacteurs de *Vivre*. Pour la revue, les allures bourgeoises des Jeune-Canada font de ceux-ci un cercle particulier de l'ACJC et rien de plus révolutionnaire. Mais en quoi *Vivre* est-elle « révolutionnaire » ?

La revue a d'abord un ton et un lexique, ceux de non-conformistes exaspérés par le pourrissement de la situation. La dénonciation des « joueurs de golf », des « chemises roses » ou des « pédérastes de l'esprit » rend compte de leur fin de non-recevoir de la tradition.

Jean-Louis Gagnon est le premier à identifier la mentalité de « peur » des Canadiens français, à proposer que vivre veut dire « combattre la peur » qui est le « grand bobo », l'empêchement fondamental de ses concitoyens. Il inaugure en cela une tradition que reprendront Paul Bouchard, Dostaler O'Leary, Paul-Émile Borduas, autant de figures d'une criti-

que assez radicale et d'une prise de position politique indépendantiste, dans les deux premiers cas.

Vivre, c'est encore le plaidoyer pour la vie, pour le vivant. Vivre est nécessairement une réalité du présent et, du coup, une dénonciation obligée de la vie refoulée, du passé, du culte des morts, des fossiles. Leur maître est de moins en moins le passé, de plus en plus le présent.

La radicalité de *Vivre* réside dans sa découverte de l'État au terme d'une critique de la démocratie parlementaire, du capitalisme comme du communisme ou du socialisme d'État et au terme de l'adhésion au corporatisme dont la régulation se fait par l'État. Du coup, l'État devient le levier politique dont ont besoin ces séparatistes. C'est leur façon de revenir, malgré des détours fort éclectiques, au « Politique d'abord » de Maurras. Il faut comprendre qu'en 1935, un positionnement indépendantiste ne peut pas ne pas faire découvrir l'État dont un capitalisme et un vieil ultramontanisme ambiants bloquaient la découverte et la valorisation. *Vivre* offre un cas peu connu et peu fréquent de corporatisme *politique* dans un Canada français où le corporatisme inspiré de *Quadragesimo Anno* (1931) puis d'expériences nationales variées (Italie, Portugal, Espagne) est d'abord et avant tout *social*².

Pour tenir tant de positions inédites, il fallait d'abord que ces rédacteurs et que leur mentor, Jean-Charles Harvey, soient des individus affirmés tout autant dans leur pensée que dans leur action. Un individu s'esquissait au temps même de Saint-Denys Garneau, un sujet paraissait devoir être souverain, d'abord individuellement avant de pouvoir penser l'être collectivement.

NOTES

¹ André-J. Bélanger consacre quelques pages intéressantes à *Vivre* dans *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, p. 329-335.

² Hector de Saint-Denys Garneau, poète en formation qui publiera *Regards et jeux dans l'espace* en 1937 et qui collabore à *La Relève* avec ses collègues du Collège Sainte-Marie, n'écrit pas dans *Vivre* qui bénéficie par ailleurs de ses talents de peintre. Garneau fournit la maquette de couverture de la revue en octobre puis en novembre 1934. Voir Giselle Huot, « L'aventure artistique du peintre de Saint-Denys Garneau », *Mens : Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. IV, n° 2 (printemps 2004), p. 252-253.

³ Jean-Louis Gagnon, *Les apostasies. I : Les coqs de village*, Montréal, La Presse, 1985, p. 66-68 ; Gagnon qui a fait ses études classiques aux collèges Sainte-Marie et Brébeuf de Montréal vient d'obtenir son baccalauréat (1935) de l'Université d'Ottawa ; comme en témoignent ses mémoires, son parcours intellectuel et politique fut placé à l'enseigne de la sinuosité. À l'annonce de la disparition de la revue, Gagnon en fait l'histoire : « Vivre », *Vivre*, vol. II, n° 5 (15 mai 1935). *Vivre*, pressée de se mesurer avec la vie, laissait à *La Relève* « le combat avec l'ange » ; à la première revue, on « était déjà des journalistes, pour le meilleur ou pour le pire, alors qu'à *La Relève*, on faisait déjà des livres », Jean-Louis Gagnon, « En ce temps-là... », *Études françaises*, vol. V, n° 4 (novembre 1969), p. 462.

⁴ La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. I, n° 1 (mai 1934).

⁵ La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. II, n° 2 (22 mars 1935).

⁶ Jean-Louis Gagnon, « Des maîtres pas des fossiles », *Vivre*, vol. I, n° 3 (octobre 1934).

⁷ « *Vivre* », position reproduite dans *L'Ordre*, 11 octobre 1934.

⁸ La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. II, n° 1 (8 mars 1935).

⁹ La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. II, n° 2 (22 mars 1935).

¹⁰ Jean-Louis Gagnon, « Vivre », *Vivre*, vol. I, n° 1 (novembre 1934).

¹¹ Gagnon, « Des maîtres pas des fossiles ».

¹² La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. I, n° 1 (mai 1934) ; leur France n'est pas celle qui a été « pieusement » décrite par le conservatisme des clercs et de

nombreux politiciens et journalistes, La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. II, n° 2 (22 mars 1935).

¹³ La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. I, n° 4 (novembre 1934).

¹⁴ Jean-Louis Gagnon, « Folies françaises, I », *Vivre*, vol. I, n° 5 (décembre 1934).

¹⁵ Claude Berre [Jean-Louis Gagnon], « Vive l'Amérique ! », *Vivre*, vol. I, n° 1 (mai 1934).

¹⁶ La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. I, n° 7 (février 1935).

¹⁷ Gagnon, « Folies françaises, I ».

¹⁸ La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. I, n° 5 (décembre 1934) ; Rex Desmarchais, « Olivier Asselin. Le sens d'un sourire », *Vivre*, vol. I, n° 4 (novembre 1934).

¹⁹ Armand La Vergne, « Propos d'un jeune... un peu mûr », *Vivre*, vol. I, n° 6 (janvier 1935) ; et avec un ton nietzschéen, Jean-Louis Gagnon, « Ainsi parlait La Vergne », *Vivre*, vol. II, n° 2 (22 mars 1935).

²⁰ Lettre de René Chaloult à l'abbé Lionel Groulx, 12 octobre 1934 reproduite dans Lionel Groulx, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1972, III, p. 290. Jeune avocat et futur député de Kamouraska (1936-1939), René Chaloult fut une des rares têtes de pont de la jeunesse nationaliste à Québec, exposée à la partisanerie de « la clique des Taschereau » et à ses aléas ainsi qu'au milieu indifférent des étudiants universitaires que l'abbé Camille Roy a à l'œil. Chaloult collabore, à ses risques, à *L'Action française* de Montréal à compter de 1923. Voir à ce sujet Groulx, *Mes mémoires*, II, p. 137-146.

²¹ Abbé Lionel Groulx au directeur, « Vivre », *L'Action nationale*, vol. III, n° 11 (novembre 1934), p. 171-176 ; *Vivre*, vol. I, n° 4 (novembre 1934), reproduite dans Gagnon. *Les apostasies*, p. 258-260.

²² Groulx, *Mes mémoires*, III, p. 291.

²³ Henri Bourassa, « Le nationalisme est-il un péché ? », *Le Devoir*, 1^{er} mai 1935 ; « Le nationalisme dans l'Église », *Le Devoir*, 10 mai 1935 ; « Catholiques et non-catholiques », *Le Devoir*, 16 mai 1935.

²⁴ Fernand Lacroix, « Bourassa est mort », *Vivre*, vol. II, n° 5 (15 mai 1935).

²⁵ La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. I, n° 4 (novembre 1934).

²⁶ Jean-Louis Gagnon, « Les beautés du régime », *Vivre*, vol. I, n° 5 (décembre 1934).

²⁷ La Direction, « Pour la réconciliation de la vérité », *Vivre*, vol. I, n° 5 (décembre 1934).

²⁸ On préfère Mussolini, qui s'est fait de ses propres forces, à Hitler, porté par Goering et Goebbels : Pierre Chaloult, « Sous le signe de la Swastika », *Vivre*, vol. I, n° 3 (octobre 1934).

²⁹ Jean-Louis Gagnon, « Politique », *Vivre*, vol. II, n° 3 (12 avril 1935).

³⁰ Pierre Chaloult, « Israël », *Vivre*, vol. II, n° 3 (12 avril 1935).

³¹ Fernand Lacroix, « Le Jeune-Canada parle », *Vivre*, vol. II, n° 4 (26 avril 1934).

³² Jean-Louis Gagnon, « Politique : les Jeune-Canada », *Vivre*, vol. II, n° 4 (26 avril 1935) ; La Direction, « Vivre », *Vivre*, vol. II, n° 4 (26 avril 1935).

³³ La Direction, « Paul Gouin êtes-vous sérieux ? », *Vivre*, vol. II, n° 5 (15 mai 1935).

³⁴ Gagnon décrit les péripéties de ce procès dans ses mémoires, *Les apostasies*, p. 101-105 ; « Messieurs, voici le courrier », *Vivre*, vol. I, n° 7 (février 1935) ; Jean-Louis Gagnon, « Bravo, bravissimo, bravisibisbruno », *Vivre*, vol. II, n° 1 (8 mars 1935) ; du même, « Nous avons fait un beau libelle », *Vivre*, vol. II, n° 1 (8 mars 1935) ; Cour des Sessions de la Paix, district de Québec, [Juge Laetare Roy], « Enquête préliminaire », Division des archives de l'Université Laval, fonds Jean-Louis Gagnon, P426/B1/1, dossier 312 ; Lucien Parizeau, « L'affaire de *Vivre* », *L'Ordre*, 5 mars 1935.

³⁵ Dans *La chasse aux millions : l'avenir industriel du Canada français*, cité dans Jean-Charles Harvey, *Les demi-civilisés*, édition critique par Guildo Rousseau, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (Bibliothèque du Nouveau Monde), 1988, p. 18.

³⁶ Jean-Charles Harvey à Alfred DesRochers, 2 mars 1931, cité dans *ibid.*, p. 27.

³⁷ Jean-Charles Harvey, « Le courage d'une opinion », *Le Soleil*, 24 mai 1933, cité dans *ibid.*, p. 16.

³⁸ Je cite l'édition de 1962, paru aux Éditions de l'Homme, avec une introduction de Harvey, p. 63.

³⁹ *Ibid.*, p. 53.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 87.

⁴¹ *Ibid.*, p. 127.

FILS LÉGITIMES DE L'IMAGINAIRE NATIONAL : LES CANADIENS FRANÇAIS SELON *THE BEAVER-CANADA FIRST*, ORGANE DES NATIVE SONS OF CANADA, 1928-1929¹

Sylvie Lacombe
Département de sociologie
Université Laval

Résumé

Cet article décrit la perception des Canadiens français dans le journal *Beaver-Canada First*, organe officiel de l'association Native Sons of Canada, active dans les années 1920, et qui se présente elle-même comme un groupe de pression destiné à promouvoir un sain patriotisme et une fierté nationale dans tous les champs de la culture et de la société canadienne. L'article décrit l'association et le contenu de son journal avant d'exposer la place ménagée aux Canadiens français ; celle-ci est imprégnée de « bonne entente », mais elle témoigne aussi des limites du canadianisme politique, à défaut d'être civique, que professe Native Sons of Canada.

Abstract

This article describes how French Canadians were depicted in the Beaver-Canada First, the official organ of the Native Sons of Canada, an organisation active in the 1920s. The Native Sons presented themselves as a pressure group seeking to promote a healthy patriotism and national pride in every aspect of Canadian society and culture. The article describes the association and the content of its paper before exploring its portrayal of French Canadians, which was characterized by an attitude of bonne entente and which illustrates the

⁴² Sur les péripéties de cette condamnation, Yves Lavertu, « *Les demi-civilisés* », dans Pierre Hébert, Yves Lever et Kenneth Landry, dir., *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, p. 179-183 ; sur la condamnation du journal *L'Ordre* d'Olivar Asselin le 4 mai 1935, l'analyse d'Hélène Pelletier-Baillargeon, *ibid.*, p. 505-507. Un des rares journalistes à résister à la mise au silence de la presse, Berthelot Brunet, parlera d'un Québec qui « a brisé les Tables de la Loi ». Berthelot Brunet, « Quand Québec se dessale », *L'Ordre*, 25 avril 1934.

⁴³ Il s'agit à l'origine d'une conférence faite à Québec le 6 juin 1935 dont rend compte *Le Soleil* du lendemain ; des aperçus paraissent dans *Vivre* du 15 mai 1935 et dans *Les Idées* de juin 1935.

⁴⁴ On se souviendra que c'est Harvey lui-même qui avait rendu compte de cette rencontre : « La métaphysique chrétienne de Jacques Maritain », *Le Canada*, 16 octobre 1934.

⁴⁵ Dans Jean-Charles Harvey, *Jeunesse*, [Québec], Éditions de Vivre, 1935, p. 8.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Jean-Charles Harvey, « La crise de la jeunesse », *Vivre*, vol. II, n° 5 (15 mai 1935).

⁴⁸ Les passages entre guillemets se trouvent successivement dans Harvey, *Jeunesse*, p. 20, 22, 25, 30, 26, 21.

⁴⁹ Robert Charbonneau, « Les cahiers noirs », *La Relève*, deuxième série, deuxième cahier (octobre 1935), p. 56-58.

⁵⁰ Harvey, *Jeunesse*, p. 13.

⁵¹ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 p.

⁵² Pierre Trépanier, « Quel corporatisme (1820-1965) ? », *Les Cahiers des Dix*, n° 49 (1994), p. 180-183.

limits of the less than civic political 'Canadianism' that the Native Sons of Canada professed.

La décennie des années 1920 apparaît à bien des égards comme initiatrice d'une lente transition au cours de laquelle le Canada s'extrait de sa gangue impériale. Progressivement, les relations du Canada avec le monde ne se limiteront plus à l'Empire britannique et bientôt, elles ne passeront même plus par l'Angleterre². C'est cependant avec une grande timidité que le Canada s'adonne aux relations internationales et l'amitié américaine devient rapidement la base étroite de sa politique étrangère³. Une transition s'observe aussi sur le plan économique – qui s'achève cette fois plutôt qu'elle ne débute – vers un capitalisme industriel qui engendre des divisions régionales et des divisions de classe que les structures politiques existantes n'arrivent pas à transcender. D'où l'émergence de nouveaux partis politiques et mouvements sociaux⁴. La croissance de l'État canadien largement propulsée par sa participation à la Première Guerre mondiale s'accompagne d'un effort d'unification sociale et politique dans une vaste tentative de promouvoir une identité nationale pancanadienne, culminant dans la célébration du jubilé de diamant de la Confédération en 1927⁵. En fait, une conscience nationale prend forme à cette période, qui n'est pas un simple produit de l'activité étatique ; elle exsude littéralement des milieux intellectuels, artistiques, religieux – l'Église unie du Canada est créée en 1926 dans une volonté explicite de « canadianiser » les immigrants – et, plus directement lié à notre propos, de la vie associative canadienne⁶. C'est ainsi qu'au début de la décennie 1920, est mise sur pied une association qui accorde une grande valeur au fait d'être né au Canada, Native Sons of Canada (NSC), et qui reprend la devise du mouvement Canada First, ce mouvement apparu au lendemain de la Confé-

dération, et que Carl Berger identifie comme le précurseur des « impérialistes canadiens⁷ ». Nous reviendrons en conclusion sur cet apparent paradoxe.

Comme plusieurs autres associations nationales formées à la même époque, Native Sons of Canada a contribué à consolider le sentiment national et à promouvoir l'idée d'une distinction canadienne⁸. Notre intérêt pour la place qui y est faite aux Canadiens français tient à deux interrogations. D'abord, comme les Canadiens français peuvent s'enorgueillir d'une longue généalogie en sol canadien, il paraissait logique de se pencher sur la place de cette catégorie de citoyens. Cette place est en partie déterminée par le « bonnetentisme » qui caractérise, entre autres, une certaine communauté d'affaires de l'Ontario depuis la Première Guerre mondiale. Le nationalisme professé prétendant être nettoyé de toutes connotations britanniques, la perception des Canadiens français et la place aménagée pour eux dans la Confédération ont ensuite permis d'énoncer des hypothèses sur la contribution canadienne-française dans la construction d'un imaginaire national. Après une présentation relativement détaillée de l'association, de son journal et de ce qu'on y trouve, nous préciserons les occasions où il est question des Canadiens français, pour ensuite proposer une interprétation de leur apport symbolique à l'édification de la nation canadienne. Nous terminons avec un diagnostic global de la vision biculturelle de NSC et de ses limites.

L'association Native Sons of Canada est née à Victoria, Colombie-Britannique, à l'automne 1921 ; elle a reçu sa charte fédérale d'association « patriotique et fraternelle » en février 1922. Son premier Grand Conseil a été formé le 9 mars suivant : les fondateurs visaient à renouer avec la vision des Pères de la Confédération qui leur semblait avoir été perdue⁹. Inquiets des tensions diverses écartelant alors le pays¹⁰, ils

avaient à cœur de créer et promouvoir un esprit national canadien, sans pour autant concevoir ce projet en dehors de l'empire, ni lui donner une couleur antibritannique. Pour arriver à se tailler une place dans le paysage associatif, les membres doivent pourtant dépenser beaucoup d'énergie à souligner leur attachement à l'empire, à la couronne et aux institutions britanniques. En concurrence directe avec les autres associations « fraternelles » du Canada comme Sons of Scotland, Sons of England, ou Sons of Ireland, NSC doit au contraire de celles-ci constamment démontrer qu'elle ne vise pas la destruction de l'Empire britannique. Très proche du nationalisme professé par Henri Bourassa au tournant du XX^e siècle, le canadianisme de NSC est, comme celui-là l'était déjà, attaqué comme étant antibritannique¹¹.

On sait relativement peu de choses des fondateurs et des membres étant donné le caractère secret de cette société qui ne tenait pas de registres sur ses effectifs. Mary Jean Vipond, qui a consacré un chapitre de sa thèse à cette association, avance cependant d'après le nom des membres des conseils exécutifs que la plupart était d'origine britannique, nés en Ontario, mais habitant des villes de l'ouest du pays à la fin des années 1920¹². Si l'on en croit le grand secrétaire, R. D. MacLachlan, ces jeunes hommes – ils étaient trentenaires – avaient été membres d'associations locales libérales, conservatrices ou travaillistes ; ils étaient de confessions religieuses diverses (presbytérienne, méthodiste, anglicane, catholique) et l'un d'eux était également orangiste¹³. L'association connaît un certain succès : en 1922, il y a 14 assemblées dans la province de la Colombie-Britannique ; en 1924, des assemblées sont constituées en Alberta ; en 1925, une première assemblée ontarienne est formée, qui sera suivie de plusieurs autres, puis une première aussi à Montréal en 1927 – laquelle pour ce qu'on en sait ne sera pas suivie d'autres assemblées

dans cette province¹⁴. Dans sa thèse, Vipond estime que 30 000 membres est un estimé très modéré de l'effectif de cette association qui avait à la fin des années 1920 plus d'une centaine d'assemblées d'un bout à l'autre du pays, quoique concentrées en Ontario¹⁵. Ailleurs, cependant, elle parle plutôt de 120 000 membres, en précisant toutefois que ce chiffre est non confirmé¹⁶. À mesure que l'association gagne en assemblées et en membres, son centre de gravité et de décisions se déplace vers l'est pour s'établir à Toronto d'où le journal, *The Beaver-Canada First (BCF)*, sera publié à compter de janvier 1928¹⁷. Mais les membres originaires de la Colombie-Britannique n'en sont pas pour autant dépossédés de leurs rôles de leaders : tout au long de la décennie 1920, les postes de secrétaire, de trésorier et de président national sont comblés par des membres issus de cette province¹⁸, sauf en 1926 quand C. F. Jamieson, originaire de Lethbridge en Alberta, est élu président¹⁹. Deux publications mensuelles des NSC ont précédé le *BCF*. La première, *Canadian*, fut éditée par le Grand Conseil durant quelques mois en 1923 et 1924 ; la seconde, une lettre d'information au titre presque identique, *The Canadian*, fut publiée par les soins de l'Assemblée n° 2 de Vancouver de 1925 à 1927²⁰. Seul le *BCF* sera distribué à la grandeur du pays. Il sera remplacé, après avoir fait faillite au début de 1930, par *The Native Son* qui fera lui aussi faillite en 1934. L'association qui a pu servir de modèle aux fondateurs serait celle des Canadian Club²¹ et, plus vraisemblablement, celle des Native Sons of British Columbia (NSBC) fondée à Victoria en 1899. En effet, sans gommer les différences, importantes, entre NSBC et NSC, l'historien Forrest Pass remarque judicieusement que ces associations ont toutes deux opté pour le modèle d'organisation des fraternités secrètes plutôt que pour celui des rencontres mondaines et élitistes, typiques des Canadian Club. En outre, les deux associations

partageaient certaines pratiques rituelles et symboliques, notamment lors de l'initiation de leurs membres respectifs. Enfin, il est probable qu'elles aient également tiré leur inspiration première d'organisations américaines en Californie et dans l'État de Washington²².

Pour être initié membre des NSC, il fallait être né au Canada, ou être de parents canadiens et avoir résidé au pays avant l'âge de 5 ans ; seuil élevé plus tard à 10 ans. Il fallait aussi être « Blanc », une exigence qui trahit l'origine britannico-colombienne de l'association. Cette province a en effet été fortement marquée par le racisme anti-asiatique durant la première moitié du XX^e siècle²³. Une exception était faite vis-à-vis des Amérindiens, car en tant que « seniors », c'est-à-dire descendants d'habitants ayant le plus d'ancienneté au pays, ils faisaient automatiquement partie de l'organisation, pour peu qu'ils en manifestent le désir. À plus d'une reprise, le président revient sur les raisons justifiant ces critères d'admissibilité : les « natifs » canadiens doivent jouer un rôle particulier dans la société, et pour ce faire, avoir une organisation qui leur est propre²⁴. C'est à eux qu'échoit la tâche de cimenter le Canada²⁵, d'en faire ce que nous appellerions une « totalité nationale », c'est-à-dire faire en sorte qu'il soit plus que la somme de ses parties – que celles-ci soient des sections religieuses, des factions politiques, des régions géographiques, ou des provinces. Cet aspect est très explicitement formulé dans le mémoire soumis en 1937 à la Commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales par NSC : l'intention des Pères de la Confédération, peut-on y lire, étaient de créer un nouvel organisme, plus grand que la somme de ses composantes originelles²⁶. L'organisation insiste ainsi sur son caractère non partisan et non confessionnel, et se présente comme un groupe de pression politique dévoué à l'éducation de l'opinion publique, dont la mission est d'apprendre

aux masses le patriotisme afin de créer une vraie nationalité canadienne. Selon ses propres mots, NSC vise à développer un esprit de tolérance et d'unité, et à promouvoir une fierté nationale dans les arts et professions canadiens. Notons que cette association regroupe moins des membres des élites que « d'honnêtes gens », pratiquant les petits métiers d'une économie moderne. La plupart des membres sont vendeurs, hommes d'affaires, commis de bureau et instituteurs, mais aux conseils nationaux, on trouve surtout des professionnels, des avocats, des dentistes²⁷. Le mouvement est surtout urbain, mais pour ce qui est de la Colombie-Britannique, Pass note tout de même la présence d'assemblées dans des districts ruraux ou des régions d'exploitation forestière²⁸.

Parmi les nombreuses causes qui mobilisent NSC, on en dénombre cinq principales qui reviennent systématiquement ; elles touchent pour la plupart la question des symboles nationaux. On veut d'abord un drapeau qui soit distinctement canadien. Jusqu'ici, le Canada a utilisé soit l'Union Jack, que les NSC juge inadéquat parce que non spécifique au Canada, soit le « Red Ensign », théoriquement réservé à la marine marchande. Ce dernier emblème pourrait éventuellement satisfaire les NSC, mais il faudrait pour cela une prise de position officielle du Parlement²⁹. On souhaite aussi remplacer les armoiries par une feuille d'érable. Cet emblème, qu'on juge adapté à la symbolique nationale, remporte l'adhésion d'autres groupes comme le Canadian Club, la Chambre de commerce de l'Ontario, la Conférence des Églises anglicanes, etc. et des publications telles que *McLean's*, *La Presse* ou le *Manitoba Free Press*³⁰. On souhaite également la reconnaissance, officielle et explicite, du « O Canada³¹ » en tant qu'hymne national et qu'il soit chanté avec le « God Save the King » à la moindre cérémonie. Pour appuyer cette position, on rappelle qu'il a été chanté lors du 60^e anniversaire de la Confédération en 1927.

Selon le *Beaver-Canada First*, cette version est connue et chantée par tous, à l'exception d'une petite clique de Vancouver. On demande en troisième lieu que les Canadiens de naissance puissent être nommés au poste de gouverneur général du Dominion, et que son titre soit changé pour « vice-roi » puisqu'il ne représente que le roi et non plus le Parlement britannique. En vue de créer une « race » distinctement canadienne, NSC martèle que la nationalité canadienne devrait être reconnue dans les registres de recensement³². Conscients que cette création serait toute artificielle, les NSC soulignent que la plupart des Canadiens anglophones ont une origine ethnique mixte et ont en conséquence du mal à n'en choisir qu'une quand vient le temps du recensement. Enfin, dernière demande qui revient comme un leitmotiv, l'abolition des appels au Conseil privé de Londres afin de rendre effective la soi-disant égalité entre tous les membres de l'empire. Dans le mémoire qu'ils soumettent à la Commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales, NSC condamne d'ailleurs le Conseil privé pour sa mésinterprétation de la constitution canadienne et de l'esprit de la Confédération qui mine la prééminence de l'État fédéral au profit des juridictions provinciales³³.

I. Une célébration de la modernité

Le *Beaver-Canada First* (BCF) est un hebdomadaire d'assez grand format qui paraît tous les jeudis de 1928 et de 1929³⁴, dont le tirage est de 24 000 à la fin de la première année et de 34 000 un an plus tard. Au début, il est fait d'un seul cahier, puis à compter du numéro 36, de deux : une section féminine est apparue, la section générale a été incluse dans les pages financières. Dans la section féminine, on trouve des articles sur des femmes qui se démarquent par leur dévouement à une cause, leur patriotisme ou plus simplement par leur sens civique. Elle comprend des extraits d'œuvres de fiction, des

articles scientifiques (ou pseudo-scientifiques) par exemple sur l'origine des rêves, sur l'évolution de l'architecture domestique, sur l'insanité hier et aujourd'hui, sur l'importance de la vision et de l'usage du sens de la vue dans la vie moderne, ou encore sur les vérités et mensonges de la permanence³⁵. On décrit des sites d'intérêt touristique, on reproduit des extraits de conférence, voire des conférences entières, des entrefilets d'autres journaux ; etc. Une rubrique d'importance idéologique capitale touche les efforts commémoratifs de l'État fédéral et dans une moindre mesure ceux des gouvernements provinciaux. Dans le travail d'édification de la communauté nationale imaginaire et imaginée³⁶ auquel NSC entend contribuer activement, le recours à la « mémoire » des événements passés, des héros ou grands hommes ayant forgé le pays joue, en effet, un rôle clé. Comme ce thème conduit très souvent aux Canadiens français, nous en discuterons plutôt dans la deuxième partie.

Sur le plan idéologique, le journal campe fermement un appel à la réforme du capitalisme. Il défend le libre marché, vante les bienfaits de la concurrence et l'économie capitaliste en général tout en soutenant les projets de pensions de vieillesse, de pensions aux soldats handicapés, aux veuves et orphelins – selon le principe qu'il vaut mieux pécher par générosité que par mesquinerie. Il met en garde contre les solutions faciles. Ainsi, grâce aux machines, on peut fabriquer la même quantité de produits avec moins d'hommes, mais ce faisant, on crée aussi du chômage. Si on augmente au contraire les salaires, on accroît du même coup le pouvoir de consommation de la masse. La première voie conduit à la détresse et trahit la courte vue de l'employeur, qui devient le pire ennemi de son pays, tandis que la seconde voie mène à une prospérité croissante et révèle plutôt un patriote éclairé. Ainsi le bien commun national est l'impératif devant incur-

ver les réflexes capitalistes³⁷. Il affiche aussi une position qu'on qualifiera aisément de féministe : pour le journal, la place des femmes n'est pas à la maison ; toutes ne sont pas faites pour la maternité ni pour le mariage. On se moque gentiment des personnages bibliques féminins, qui peuvent difficilement inspirer la femme moderne³⁸. Globalement, ce féminisme n'est cependant pas très menaçant pour l'ordre social, d'autant plus que le journal présente aussi la famille (nucléaire) comme le pilier de la vie moderne... tout en soulignant l'inébranlable pertinence de la loi sur le divorce³⁹. Mais on affiche aussi des positions plus radicales, demandant par exemple qu'à travail égal, les femmes obtiennent un salaire égal à celui des hommes, condamnant telle femme d'affaires à la tête d'une grande entreprise qui cache son sexe derrière ses initiales, et se satisfait d'une rémunération moins élevée. On exhorte alors les femmes à cesser de se voir elles-mêmes à travers les yeux des hommes⁴⁰.

Une caractéristique frappante du *BCF* est son engouement pour la modernité matérielle et l'ère du machinisme : des articles qui ne sont pas des publicités s'émerveillent, en le décrivant, du fonctionnement d'un réfrigérateur ou d'un rasoir électrique ; on se passionne pour la technologie de l'aviation, des automobiles, de la radio et de tout ce qu'on peut faire grâce à ces bienfaits⁴¹. Cet enthousiasme est à peine tempéré par une mise en garde contre les nouveaux dangers, ou nouvelles nuisances, qui suivent de près les nouveautés technologiques : on avise le lecteur d'être prudent au volant et particulièrement aux passages à niveaux, déplorant le trop grand nombre d'accidents entre voitures et trains ; on déplore le vacarme des klaxons qui rendent la ville bruyante⁴².

On s'emballe aussi beaucoup pour les richesses naturelles qui, selon le journal, commencent à peine à être exploitées – plusieurs provinces en seraient encore à prospecter les

trésors qu'elles recèlent – mais d'ores et déjà, le Canada est une terre d'abondance : premier producteur mondial de nickel, d'amiante, d'hydroélectricité ; il produit le huitième de la production mondiale de blé ; il commence tout juste à produire des plantes textile (lin, chanvre), mais on ne doute pas qu'elles seront bientôt en demande dans le monde entier⁴³. On ne compte plus les articles qui glorifient l'une ou l'autre des ressources naturelles canadiennes.

Un autre élément marquant la couleur générale du journal est qu'on y présente la nature comme un immense espace de loisirs (alpinisme, équitation, expédition de canot, de kayak, etc.) où le pays apparaît comme le plus grand terrain de jeux du monde : tous les sports d'hiver et d'été peuvent en effet se pratiquer ici⁴⁴.

Enfin, le sujet récurrent qui traverse tous les numéros du corpus est sans contredit la migration. On critique beaucoup l'immigration britannique sous prétexte que ces nouveaux venus s'installent dans les villes, plutôt que dans les régions de colonisation, et surtout qu'ils obtiennent trop facilement, au détriment des Canadiens de naissance, les emplois de professionnels, de fonctionnaires et de commis de bureau. Ce que demande le journal, c'est de recruter des Canadiens de naissance dans toutes les structures de l'administration civile, municipale, provinciale et nationale, jusqu'à ce que soit obtenue la parité avec le citoyen né en Grande-Bretagne. En outre, une présence trop importante de Britanniques au sein de la population retarde, dit-on, le développement d'un sentiment proprement national car leur affection est tournée vers l'extérieur du pays – l'Angleterre – plutôt qu'en son sein ; la mentalité coloniale s'éternise à cause d'eux.

À l'automne 1928, l'évêque anglican George Exton Lloyd de la Saskatchewan⁴⁵ dénonce sur toutes les tribunes qui s'offrent à lui la soi-disant préférence canadienne pour

des « bâtards d'Europe de l'est » au détriment d'immigrants britanniques. C'est l'occasion pour le *BCF* de défendre la diversité ethnique canadienne, en soulignant la sincère loyauté envers leur pays d'adoption chez la plupart des étrangers. On évoque par exemple le courage du mineur slave ou la détermination du Danois, qui franchit les rapides de Lachine en canot, pour conclure qu'une nouvelle civilisation émerge de cette belle diversité, laquelle repose sur l'anglais comme langue commune, le gouvernement démocratique comme système politique, et un système juridique fondé sur les principes britanniques.

Enfin, la question de l'immigration implique invariablement celle de l'émigration aux États-Unis, dont on dit qu'elle est le véritable problème auquel il faut s'attaquer, car les deux questions n'en sont qu'une. Quand on arrivera à garder chez nous nos jeunes adultes parce qu'on pourra leur offrir un travail intéressant et à un salaire compétitif vis-à-vis des salaires américains, alors on n'aura plus besoin d'attirer l'immigrant avec des programmes d'aide économique, il viendra par ses propres moyens tant il sera profitable pour lui de le faire⁴⁶. Comment empêcher nos jeunes travailleurs de partir vers les États-Unis ? Il faut plus de canadianisme ! De la part de nos industriels, cela suppose de mieux payer leur main d'œuvre ; de la part de nos universités, qu'elles récompensent mieux leurs meilleurs étudiants ; et de la part du Canadien moyen, qu'il achète plus de produits canadiens et cesse de consommer des produits européens.

On peut donc caractériser globalement le discours du *BCF* comme étant résolument modernisateur, et plutôt libéral au sens classique du terme, en sus bien évidemment de son nationalisme prononcé⁴⁷. Voyons donc maintenant quels sont les contextes qui amènent à parler des Canadiens français, et ce qu'on en dit.

II. Commémoration et romantisme : nos Anciens Canadiens

NSC salue et soutient les efforts étatiques de construction d'une mémoire nationale en reproduisant, par exemple, le texte de plaques commémoratives inaugurées un peu partout au pays, et en signalant les « lieux de mémoire » et les personnages s'étant illustrés dans le passé⁴⁸. L'association suggère même l'imposition d'un droit d'entrée pour la visite de ces sites afin d'alléger le fardeau de l'État dans son travail de préservation et d'assurer ainsi que tous les édifices historiques dignes d'être conservés le soient⁴⁹. À chaque inauguration de sites ou monuments historiques, à chaque dévoilement de plaques commémoratives, le journal joint avec enthousiasme sa voix à la promotion gouvernementale de l'histoire canadienne. Dans l'ensemble, ces moments sont empreints de romantisme qui exalte le courage, l'héroïsme ou la détermination des personnages du passé. Si elles participent indéniablement d'une idéalisation du passé, ces pages n'en sont pas moins résolument empreintes de modernisme au sens où elles opèrent en même temps un quadrillage culturel du territoire en vue de susciter et d'attirer le tourisme itinérant de masse qui émerge à cette époque⁵⁰. Là où commémoration et Canadiens français se recoupent, on souligne bien l'enracinement ancestral de ceux-ci en terre nord-américaine et leurs diverses contributions au glorieux passé. On nous décrit, par exemple, le monument élevé en l'honneur de Louis Hébert, premier fermier du pays, près de l'hôtel de ville de Québec, où il figure flanqué de sa femme Marie Rollet à la fière allure⁵¹. Une plaque au Château Frontenac, puis une autre au parc Montmorency, sont également inaugurées qui commémorent la résistance des Canadiens lors de l'invasion américaine de 1775-1776⁵². Chaque fois, les sites sont minutieusement décrits et le texte de l'inscription reproduit dans son

intégralité. La valorisation de l'histoire canadienne conduit aussi à des articles sur tel ou tel personnage, dont certains sont Canadiens français : il en est ainsi de Madeleine de Verchères, véritable petite héroïne que tout Canadien devrait vénérer⁵³, ou de Pierre Lemoyne, sieur d'Iberville, ce meneur d'hommes, ce vaillant soldat, ce brillant diplomate⁵⁴. Le tableau serait incomplet sans les évocations des coureurs des bois, ces véritables pionniers, découvreurs du pays⁵⁵. De même dans le champ de la culture, des artisans ayant fait briller le Canada, parfois jusqu'à l'étranger, grâce à leur art ont droit à des entrefilets, voire à des articles, au moment de leur mort ou peu après. C'est le cas de Louis Jobin, sculpteur et graveur, dont les œuvres sont décrites⁵⁶. On parle aussi d'hommes politiques canadiens-français, contemporains ou d'une autre époque. Une courte biographie de Wilfrid Laurier accompagne l'annonce de l'inauguration de sa maison natale en site historique⁵⁷ ; elle sera complétée par un plus long article plusieurs mois plus tard dans lequel l'ancien premier ministre est donné comme un modèle de droiture morale ayant, le temps de son passage au pouvoir, triomphé des préjugés religieux et raciaux, car il avait contre lui l'Église catholique de sa province et les orangistes de l'Ontario. Ce qui ne l'a pas empêché de triompher. Le journal admet qu'on peut être en désaccord avec plusieurs de ses politiques, mais qu'on est forcé de reconnaître la force de sa personnalité. Son charme naturel, l'acuité de son intelligence et le caractère persuasif de ses discours lui ont valu d'être adulé par son propre peuple, mais aussi par les Écossais presbytériens de l'Ontario. Toute sa vie la force de sa nature morale est restée victorieuse contre les tentations opportunistes⁵⁸. Et puis, il y a un portrait flatteur du maire de Montréal, Camilien Houde, dont il faut savoir qu'il est également membre de l'assemblée des Native Sons de Montréal. On le décrit comme le type par excellence d'homme qui s'est fait lui-même, à la droiture irréprochable⁵⁹.

Dans un autre ordre d'idées, la présence francophone est mentionnée quand on traite de l'aspect multiculturel du pays, soit pour en vanter la tolérance, religieuse ou autre, soit au contraire pour rappeler les limites nécessaires à l'expression de cette tolérance. Tout en soulignant la grandeur de la civilisation et de la culture chinoises, un missionnaire ayant vécu près de vingt ans en Chine propose pourtant une limitation marquée de l'immigration chinoise⁶⁰. Sans qu'on comprenne bien pourquoi, l'auteur paie au passage un tribut à la portion française du Canada pour sa contribution historique ; tout se passe comme si la présence de cet élément français éprouvait déjà suffisamment la tolérance nationale. De même, en évaluant les demandes faites par la communauté ukrainienne de l'Ouest d'enseigner l'ukrainien dans les écoles subventionnées à même les deniers de ses membres, le *BCF* explique l'impossibilité d'acquiescer à cette demande sans hypothéquer l'avenir du pays : le Canada, répond-il, possède déjà deux langues officielles et, s'il réussit malgré tout à rester efficace et productif en dépit de cette dualité, reconnaître d'autres langues le conduiraient certainement au désastre. La Chine et l'Inde sont données comme exemples patents de ce danger⁶¹.

On trouve parfois, plutôt rarement, des extraits de textes en français, un entrefilet reproduit du *Devoir* affirmant la nécessité d'insuffler une âme canadienne aux immigrants de l'Ouest, des extraits de discours d'Ernest Lapointe, de Camilien Houde⁶², un compte-rendu abrégé d'un discours d'Arthur Sauvé⁶³, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée législative de Québec, sur la nécessité de construire le Canada sur le « roc du patriotisme⁶⁴ ». On trouve aussi un résumé de la conférence inaugurale de la 48^e réunion annuelle de la Société royale du Canada par M^{gr} Camille Roy, recteur de l'Université Laval, dans laquelle son Éminence cite la so-

ciété scientifique comme étant exemplaire de la bonne entente et de la coopération entre les deux peuples fondateurs au plan intellectuel⁶⁵.

III. La bonne entente

De fait, on parle surtout des Canadiens français en se gargarisant de « bonne entente ». Loin d'être une simple posture racoleuse à l'égard des Canadiens français, cette position traduit une sincère volonté de reconnaître l'apport canadien-français à l'édification du pays⁶⁶. Ce qui distingue le Canada dans l'Empire britannique, par exemple, est le fait qu'il possède l'unité dans la diversité : les deux « races », de langue, de foi et de mentalité différentes, vivent côte à côte dans la plus parfaite harmonie, et chacune est heureuse de contribuer avec l'autre au bien commun canadien sans pour autant rien sacrifier de son individualité, ni de ses idéaux. Le *BCF* se garde cependant de nous décrire ceux-ci. Relatant, en s'y associant, les propos d'Henri Bourassa, pour qui la nationalité canadienne repose entièrement sur l'association volontaire et coopérative de tous les groupes du pays, le journal fustige ceux qui voudraient qu'on cesse de tenir compte des Canadiens français dans la gouverne de l'État⁶⁷. Selon nous, le journal déforme sans doute légèrement les propos de Bourassa ici. Quand ce dernier parle des composantes de la nation canadienne, il entend les deux « races » fondatrices (canadienne-française et canadienne-anglaise) et non des groupes, lesquels évoquent moins la dualité canadienne que des immigrants, regroupés selon l'origine ethnique. Les propos de Bourassa sont pourtant connus de NSC. L'association a même parrainé une partie de sa tournée des villes de l'Ouest en 1927 au cours de laquelle il diffusait ce qu'il appelait son « enseignement patriotique⁶⁸ ». Par ailleurs, un article de l'organe officiel de l'Assemblée de Vancouver n° 2, antérieur à la création de *BCF*,

présente la conception que se faisait Bourassa de la bonne entente et invite ses lecteurs à épouser la même largeur de vue. Bourassa y précise que l'objet du mouvement ne se restreint pas à un rapprochement entre les provinces du Québec et de l'Ontario, et encore moins se ramène-t-il à la promotion d'une alliance entre les intérêts financiers concentrés à Montréal et à Toronto. La bonne entente vise plutôt à ébaucher une politique véritablement nationale et qui ne serait pas confinée au champ économique étroitement défini. Telle que Bourassa la conçoit, elle comprendrait des mesures pour encourager la colonisation, l'agriculture scientifique et les industries qui en dérivent ; pour faciliter le commerce extérieur ; pour empêcher la concentration excessive de la richesse et du capital dans certaines villes de l'Est ; pour accueillir une immigration intelligemment sélectionnée et faire en sorte qu'elle ne chasse pas nos jeunes vers les villes américaines. Enfin, la bonne entente contribue à l'unité morale et politique du pays en professant un sain canadianisme, au détriment d'un attachement excessif à l'Angleterre et à l'empire⁶⁹.

Gardons en tête cet appel à une vision élargie de la bonne entente pour lire les propos de James Cotton, président de NSC, qui rappelle qu'un des buts explicites de l'association consiste à favoriser la fraternité entre le Québec et l'Ontario, les deux provinces les plus peuplées du pays. Cotton précise que le nombre d'adhérents à NSC s'est même accru à la suite de la publicité de cette mission : renverser les différences de « section » religieuse et de « faction » politique dans un canadianisme exacerbé. On rapporte aussi à cette œuvre l'initiative du premier ministre ontarien qui permet aux enseignants de sa province de suivre des cours d'été au Québec afin de leur apprendre le français⁷⁰. De ce point de vue, on peut avancer que NSC travaille à faire tomber les préjugés de la majorité anglo-canadienne à l'endroit des Canadiens fran-

çais. Tout comme plusieurs auteurs se réclamant de la bonne entente, NSC avait sincèrement à cœur de reconnaître ce qu'on doit historiquement, culturellement et politiquement aux Canadiens français et de leur aménager en conséquence une place plus étendue dans la vie du Dominion.

À quelques reprises, on traite de l'Assemblée n° 78 de Montréal qui, à sa fondation en 1926, comptait dix membres et en comptera cent quarante-sept deux ans après : le président est l'homme d'affaires Gédéon Martel, dont la marque de commerce serait d'être toujours prêt à coopérer pour le bien commun, et le secrétaire, qui occupe également le poste de second vice-président national, J. H. Langevin, lequel peut fièrement faire remonter à plusieurs siècles la venue de ses ancêtres au Nouveau Monde, tous de nobles aventuriers français.

Deux rencontres sont pour NSC l'occasion de se réjouir de ce que ses actions portent fruit : la première a lieu le 5 juillet 1928 et la seconde, le 1^{er} septembre suivant. À la première, une délégation de membres des assemblées de Toronto et d'Ottawa a été reçue par l'Assemblée n° 78 de Montréal dans un grand banquet. L'accueil et la réception, si l'on en croit le compte-rendu, furent inoubliables ; les discours qui y furent prononcés, dont quelques-uns en partie en français, sont ensuite reproduits intégralement dans le journal⁷¹. On y déclare que les Canadiens français sont admirés et enviés par les autres membres à cause de leur esprit canadien si « naturel et déjà si actif », parce que leur amour du pays natal et du sol inclut tous ceux qui y vivent. Le président Cotton déplore pour sa part le handicap des Canadiens qui ne parlent pas le français, soulignant l'avance des Canadiens français en matière de bilinguisme. Finalement, on célèbre l'unité, celle-ci étant si nécessaire pour que le Canada devienne une véritable grande nation, et l'on a soin d'ajouter que la dualité lin-

guistique n'est pas un obstacle à ce rêve – l'exemple de la Suisse servant cette fois à appuyer l'argument. À la seconde rencontre, les assemblées de Toronto rendent la pareille aux assemblées de Montréal et d'Ottawa⁷². Ce soir-là, le président de l'assemblée d'Ottawa (n° 86) énonce le souhait que l'entente cordiale entre l'Ontario et le Québec s'enracine profondément dans le cœur des fils canadiens, et vante le Québec comme la province la plus progressiste du Dominion. Il termine son discours en identifiant un vilain défaut que les natifs auraient à corriger : ils connaissent mal leur vaste pays, et sont trop provinciaux dans leurs visions⁷³.

Une défense bien sentie des Canadiens français dans les pages du *BCF* témoigne de la concurrence entre périodiques et entre associations volontaires. Le magazine *Saturday Night* accuse en effet la presse québécoise de faire campagne contre l'immigration en exigeant que les fonds investis au soutien des immigrants servent plutôt à l'établissement de colons canadiens-français dans les provinces de l'Ouest. Le magazine propose qu'on refuse toute aide économique à quelque colon canadien que ce soit, afin de s'assurer qu'aucun Canadiens français n'en bénéficie. Le *BCF* s'insurge alors contre l'expression d'une telle mesquinerie, trop heureux de noter que ce sont de semblables attitudes qui empêchent le pays de progresser dans son devenir national⁷⁴. Des loges orangistes, notamment celle de Toronto, font de l'agitation contre NSC qu'elles accusent d'être anti-impérialistes et de défendre le principe du bilinguisme. Le journal revendique comme siennes les deux étiquettes : il est bien anti-impérialiste sans pour autant souhaiter la fin de l'Empire britannique, car il demande simplement qu'on respecte scrupuleusement l'égalité de statut des colonies autonomes et de la Grande-Bretagne au sein du Commonwealth. Et, oui, il défend le bilinguisme au Canada, car selon lui, il est tout naturel de respec-

ter l'alliance solennelle que le gouvernement de Sa Majesté a nouée avec le peuple français au moment de la conquête britannique⁷⁵.

À la réunion annuelle de la Chambre de commerce de Vancouver, J. H. Woods a prononcé une allocution sur l'esprit de compromis qui fonde l'unité canadienne. Il termine son discours sur une note plus personnelle en avouant être né au Québec et avoir grandi au cœur du Canada français : ces gens, nous dit-il, forment la colonne vertébrale de la vie nationale canadienne ; ils vouent une dévotion passionnée au pays. Si l'on veut faire advenir le futur grandiose qui attend le Canada, il faut donc travailler à l'union de sympathie et de compréhension de ses deux grands peuples⁷⁶.

Enfin, un discours du président de King's College à Halifax, le révérend Arthur H. Moore, est reproduit *in extenso* dans un long article portant sur les charmes du Canada français. L'auteur y avance d'abord que seule la communication entre les deux grandes « races » aux langues et traditions historiques différentes permettra de réaliser leur union, tout comme les moyens modernes de communication ont permis au Canada de vaincre la géographie⁷⁷. Il rappelle ensuite que c'est grâce aux Français que la civilisation est entrée au Canada au XVI^e siècle. Le premier trait de caractère du Canadien français est la fierté de sa race, qui le fait vénérer sa mère-patrie : aucun pays plus que la France n'a été ainsi honoré d'un amour si pur. Si l'on avait mieux compris cette caractéristique pendant la Grande Guerre, nous dit le révérend, on aurait sûrement évité la « situation malheureuse » de 1917. Dans une large mesure, le Canada français demeure isolé du reste du Dominion, il n'y souffle pas le vent de l'agitation moderne de la société industrielle, mais plutôt une brise paisible, telle une réminiscence de l'Europe médiévale. Ses habitants chérissent des coutumes et des pratiques d'un autre

âge qui ne sont pas dénuées de charme, au contraire. Son folklore est tissé de légendes et de superstitions semblables à celles qu'on trouve en Irlande, mais auxquelles s'ajoutent ici des éléments amérindiens ; et le tout forme un amalgame qui rend absolument unique la tradition canadienne-française. Le sens de l'esthétique de ce peuple amoureux de la couleur et de la beauté laisse parfois à désirer, mais il suffit d'écouter chanter les cloches d'un bout à l'autre de la province pour comprendre qu'on y apprécie l'harmonie du son et les arts les plus fins. Le révérend énumère quelques œuvres canadiennes-françaises traduites⁷⁸ et des œuvres anglaises portant sur le Canada français⁷⁹, et précise que l'âme canadienne est une personnalité duale qui ne peut être qu'à demi révélée à ceux qui ne maîtrisent qu'une langue. Si l'on veut atteindre l'unité nationale, on doit reconnaître la nécessité pour les Canadiens de comprendre et l'anglais et le français. On doit apprécier les points de vue respectifs, sympathiser avec les aspirations de l'autre, admirer, respecter les plus hautes et les meilleures traditions, croyances, coutumes qui ont été préservées, et faire advenir une sincère coopération entre les deux « races » dans une atmosphère de confiance et d'estime.

Le ton du révérend Moore est résolument celui de la bonne entente et de la bonne volonté, mais y a-t-il quelque chose de plus substantiel au-delà du romantisme indéniable de cette description ? La question est importante, car à ne s'en tenir qu'à cet aspect romantique, on sera tenté de ramener la place faite aux Canadiens français dans le *BCF*, et plus généralement dans *NSC*, à celle d'un simple alibi, ou d'une caution, permettant de se doter d'une profondeur historique qui, autrement, ferait défaut. L'engouement pour les Canadiens français serait ainsi à ranger dans le même registre que l'attrait pour les sites historiques et tout ce qui peut être mobilisé pour construire la « mémoire nationale ». On conclurait

à une forme d'annexion symbolique des Canadiens français du même ordre que celle dont semblent victimes les Amérindiens, ces autres « seniors » que les NSC chérissent. Si l'on s'en tient au *BCF*, l'intérêt pour la réalité et la culture amérindiennes, et pour l'apport amérindien à l'édification de la nation canadienne peut difficilement être qualifié autrement que de vague, de périphérique, voire de simple divertissement. Quand, par exemple, James Cotton nouvellement élu au Grand Conseil, est initié chef des Cris au cours d'une cérémonie à Regina, l'événement est documenté de photos mais très succinctement décrit⁸⁰, et surtout, n'est pas l'occasion d'une réflexion, même sommaire, sur la vie dans les réserves, sur les dépossessions territoriales qu'impliquait la marche vers l'Ouest au lendemain de la Confédération, ni sur l'iniquité du statut d'Amérindien. Tout au plus le *BCF* mentionne-t-il parmi les progrès qu'il reste encore à accomplir, la nécessité d'instruire les Amérindiens et déplore-t-il que les « Esquimaux » meurent de faim sur la banquise quand ceux d'Alaska et du Groenland prospèrent⁸¹.

De même, le portrait global qu'on dresse du Canada français, et des Canadiens français, en est un largement convenu à l'époque, exaltant la vie communautaire. Les Canadiens français semblent être invoqués pour s'émouvoir d'un passé qui se meurt partout ailleurs ; ils sont touchants comme le sont de précieux artefacts d'une époque révolue. Mais cette image d'un passé traditionnel idéalisé est aussi celle que le Québec donne de lui-même dans ses publicités en Ontario et aux États-Unis à la même époque, à travers par exemple les ouvrages de sa Commission des monuments historiques⁸². Elle n'est donc pas propre à NSC et illustre plutôt à quel point le journal de l'association est marqué par le contexte général de l'époque. Jusqu'à présent, on a vu que la perception des Canadiens français dans le *BCF* s'inscrit dans une vision plus

large, « bonnetentiste », qui renvoie par moments à une conception biculturelle de la nation canadienne mais qui s'accommode aussi des clichés passésistes et communautaristes sur le Canada français.

Nous allons maintenant aborder des articles où les Canadiens français sont moins les respectueux descendants des aïeux de la nation qu'une avant-garde tournée vers l'avenir, et le faisant même advenir. Cette autre image concerne les relations internationales du Canada. Le thème par excellence pour l'association est, bien sûr, le canadianisme sous toutes ses formes. Or, pour ce qui est de la promotion de l'entité canadienne sur le plan international, au sein de l'empire et face aux autres nations, les Canadiens français sont présentés comme ayant une solide longueur d'avance sur leurs compatriotes anglophones parce qu'ils sont spontanément enclins à voir le Canada comme une entité politique se suffisant à elle-même⁸³ et parce que leur amour du pays atteint le statut de véritable culte ; vénérant leur terre natale, leur amour inclut en outre tous ceux qui sont nés sur son sol⁸⁴. Un premier article, incluant une petite portion mal écrite en français, porte sur un jeune homme, Roche [sic] Pinard⁸⁵ du collège Sainte-Marie de Joliette, ayant remporté le concours canadien d'éloquence avec une allocution portant sur le « Canada parmi les nations du monde » ; le discours est prononcé dans sa langue maternelle, et néanmoins acclamé tant par le jury que par l'audience en dépit du fait que plusieurs parmi celle-ci, précise le journal, ne comprennent pas le français ! Le jeune Pinard traite du Canada en tant que nation libre ayant conquis, par sa probité, le droit à la vie internationale. Il expose la situation duale du pays en insistant sur les avantages qu'elle procure. En bref, deux génies remarquables s'y trouvent, le génie latin et le génie saxon : le premier est littéraire et philosophique tandis que le second est commercial et pragmati-

que. Se félicitant au passage du fait que la rivalité entre les deux « races » soit en voie de s'éteindre, Pinard célèbre le fait que les Canadiens d'aujourd'hui parlent les deux langues dominantes dans le monde, l'anglais étant la langue des affaires et le français celle de la diplomatie, toutes deux nécessaires pour une vie internationale riche et élaborée. La rencontre, nous dit le journal, s'est terminée dans l'enthousiasme et sur l'air d'*O Canada*⁸⁶. Un second article reproduit la traduction anglaise d'un discours prononcé par Ernest Lapointe au Cercle universitaire de Montréal en octobre 1927, intitulé « Le statut international du Canada » dans lequel le ministre canadien de la Justice retrace la participation canadienne à divers événements ou conflits internationaux et insiste surtout sur l'importance de la déclaration Balfour au terme de la Conférence impériale l'année précédente⁸⁷. Finalement, on trouve un condensé anglais d'une série de conférences prononcées par Rodolphe Lemieux à la Sorbonne sur « l'évolution politique du Canada » qui décrivent le long chemin parcouru par le Canada de son statut de colonie à celui de nation, détaillant les diverses étapes de l'extension progressive son autonomie politique⁸⁸.

* * *

Selon Vipond, le « nativisme » des NSC est sans aucun doute l'élément le plus important du nationalisme qu'ils professent, et il ne s'agit pas ici de remettre en question le lien qu'elle établit entre leurs intérêts économiques, de classes moyennes, et leurs positions idéologiques⁸⁹. Ils convoitaient certainement les postes de commis de bureau, d'employés des grands magasins, de fonctionnaires, d'administrateurs, etc., que les immigrants britanniques obtenaient facilement et au détriment des Canadiens de naissance. Mais on aurait tort de réduire leur nationalisme à cette seule réalité. À l'instar d'autres

organisations et associations des années 1920 qui ont contribué au développement d'un sentiment national, NSC a instigué un changement de perceptions en martelant de plusieurs façons, et pour différents domaines de la vie collective, la nécessité pour les Canadiens de se doter d'un imaginaire proprement national, de ne pas se satisfaire du formidable développement économique depuis le début du XX^e siècle, mais de travailler aussi à développer une communauté d'esprit, « d'âme », en chérissant les premiers symboles distinctifs canadiens. Prises globalement, ces expressions d'une conscience nationale naissante transcendent les classes sociales, les allégeances politiques et les différentes origines ethniques⁹⁰.

Bien que NSC se réclame explicitement du mouvement « Canada First », né juste après la Confédération, l'association n'en altère pas moins le sens de la devise en se l'appropriant. Car le sentiment national des fondateurs de « Canada First » est si largement coloré d'appartenance impériale que l'objectif qu'ils cherchent à atteindre est une restructuration importante de l'Empire britannique, non l'émancipation politique du Canada du giron impérial⁹¹. Dans les décennies qui ont suivi, l'attachement à l'appartenance canadienne a pu progresser ainsi au sein de la matrice impériale, sans générer de contradictions insurmontables chez les Canadiens d'origine britannique. Même au plus fort de l'ambition impériale canadienne-anglaise⁹², celle-ci comprend et s'appuie sur un fort sentiment nationaliste⁹³. Mais la situation a été toute différente pour les Canadiens français qui, sans nécessairement rejeter le lien à la Couronne britannique, avaient beaucoup moins d'affinité avec son empire, et saisissaient déjà le besoin de symboles nationaux.

Sans souhaiter rompre explicitement avec l'Empire britannique, NSC exprime néanmoins un nationalisme totalement émancipé de l'ambition impériale. Pour eux, le Canada

n'est pas une « totalité partielle » de l'empire ; son particularisme et son unité ne lui viennent pas de son insertion dans l'ensemble impérial. Il constitue au contraire une entité autonome, qui se suffit à elle-même. Le *BCF* reconnaît précisément aux Canadiens français une importante contribution dans le développement d'un tel esprit proprement national, et dans l'évolution historique du pays en tant qu'entité autonome au sein de l'Empire britannique. On aura remarqué une importante similitude de vues entre cette position et le canadianisme professé par Henri Bourassa depuis le tournant du XX^e siècle. Celui-ci insiste beaucoup, en effet, sur l'absence de communauté d'intérêt *a priori* entre la Grande-Bretagne et le Canada, cherchant à soustraire le pays de l'influence impériale et travaillant à développer la prise en compte des intérêts strictement canadiens auprès des hommes politiques. Il fait reposer sur les épaules des Canadiens français la responsabilité de propager le patriotisme canadien qu'ils ressentent si spontanément. Ce devoir, moral et politique, implique l'égalité de droit absolue entre les deux groupes sociolinguistiques dans toute l'étendue du pays⁹⁴. C'est ici que la communauté de vues entre Bourassa et NSC s'affaiblit car l'égalité entre les Canadiens, français et anglais, et ce qu'elle implique, n'est défendue que du bout des lèvres dans les pages du *BCF*. Celui-ci n'aborde en tous cas jamais la question épineuse des droits des Canadiens français dans les provinces anglophones et se contente, en somme, de vœux pieux à l'égard du biculturalisme. Si NSC partage bien une bonne part de l'ambition nationale de Bourassa, cela concerne donc moins le biculturalisme cher au politicien que son interprétation des relations étrangères du Canada, notamment avec la Grande-Bretagne, et son anticipation de l'indépendance inévitable de la colonie.

Cette réserve faite, on peut néanmoins avancer que NSC témoigne du fait que la transition du Canada impérial au Canada-entité nationale s'est solidement appuyée sur les Canadiens français, et sur leur attachement national. Les aspirations nationales de ceux-ci, leur nationalisme, a donc eu un impact directement positif dans la constitution, au moins imaginaire, du Canada. En minimisant le caractère britannique, dans son acception ethnique, de la nation canadienne, NSC a formulé l'idée d'une citoyenneté politique dont le critère d'appartenance est le fait d'être né sur son territoire. Le pancanadianisme de l'association est théoriquement fondé sur la notion d'un *melting pot* dont les éléments disparates communient dans le même désir de faire du pays une grande nation indépendante.

Se voulant inclusif, ce nationalisme présente pourtant deux restrictions majeures : d'abord le brassage ethnique ne concernait que les immigrants « blancs » et les Amérindiens, et il excluait les Noirs ainsi que certains groupes d'origine asiatique. Sur ce plan, NSC n'a jamais réussi à se départir de son racisme grossier. La seconde restriction, plus importante pour notre propos, concerne la valorisation des Canadiens français dont il faut bien voir qu'elle ne remet pas en question la notion de « réserve française » confinée au territoire du Québec. Si le *BCF* excite l'admiration de ses lecteurs pour les Canadiens français, s'il les enjoint à imiter ceux-ci, il ne soutient jamais la nécessité de leur reconnaître des droits dans les provinces autres que le Québec. Leur pancanadianisme s'en trouve limité et peine à projeter dans l'avenir les implications de la vision ébauchée.

NOTES

¹ Je remercie les évaluateurs de *Mens* dont les judicieux commentaires ont permis de bonifier la présente version.

² En 1923 est conclu un traité entre le Canada et les États-Unis qui, pour la première fois, est signé sans l'intervention d'un représentant du gouvernement britannique. L'année suivante, 1926, un représentant canadien permanent est, pour la première fois, en poste à Washington. Il s'agit de Vincent Massey. William Lewis Morton, *The Canadian Identity*, Madison, University of Wisconsin Press, 1961, p. 71.

³ John Herd Thompson et Allen Seager, *Canada 1922-1939: Decades of Discord*, Toronto, McClelland and Stewart, 1985, 438 p.

⁴ William Lewis Morton, *The Progressive Party in Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1950, 331 p.

⁵ Robert Cupido, « Appropriating the Past: Pageants, Politics, and the Diamond Jubilee of Confederation », *Revue de la Société historique du Canada*, vol. 9, n° 1 (1998), p. 155-186.

⁶ Mary Jean Vipond, *National Consciousness in English-Speaking Canada in the 1920s: Seven Studies*, Thèse de doctorat (philosophie), University of Toronto, 1974, 558 p.

⁷ Carl Berger, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, p. 49-77.

⁸ Margaret E. Prang, « Nationalism in Canada's First century », *Journal of the Canadian Historical Association*, 1968, p. 114-125.

⁹ J. H. L. Morgan, « Native Sons of Canada. Its Origin and Accomplishments », *Beaver-Canada First (BCF)*, vol. I, n° 17 (17 mai 1928), p. 4.

¹⁰ On sait que durant les années qui précèdent le déclenchement de la Grande Guerre, et pendant celle-ci, les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais sont pour le moins tendues. Voir entre autres Carl Berger, *Imperialism and Nationalism, 1884-1914. A Conflict in Canadian Thought*, Toronto, Copp Clark Publishing, 1969, 119 p. et Sylvie Lacombe, *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada, 1896-1920*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, 291 p. Mais les années 1920 sont également celles du mécontentement des Maritimes et des fermiers de l'Ouest. Voir à ce titre Thompson et Seager, *Canada 1922-1939*.

¹¹ Voir Lacombe, *La rencontre de deux peuples élus*.

¹² *Ibid.* p. 271.

¹³ R. D. MacLachlan, « Charges Against the NSC », *BCF*, vol. II, n° 10 (21 février 1929), p. 7.

¹⁴ Bien que Vipond (*National Consciousness in English-Speaking Canada in the 1920s*, p. 271, note 9) avance qu'il y avait plusieurs assemblées canadiennes-françaises en 1929, nous n'avons pas trouvé mention d'autres assemblées au Québec que celle de Montréal (n° 78) dans les numéros du *Beaver-Canada First*, l'organe officiel des NSC, qui se trouvent à Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa. Nous avons épluché la totalité de ces 84 numéros qui vont du vol. I, n° 17 (17 mai 1928) au vol. III, n° 2 (26 décembre 1929) (30 numéros dans le volume I ; 52 numéros dans le volume II et 2 numéros dans le volume III). Nous n'avons pas non plus trouvé d'archives ni aucun type de documents produits par l'assemblée n° 78 de Montréal. Cela aurait éventuellement permis de mettre en relief ou de relativiser, en tous cas d'approfondir, notre étude de la perception des Canadiens français par cette association.

¹⁵ *Ibid.*, p. 268.

¹⁶ Mary Jean Vipond, « Nationalism and Nativism: The Native Sons of Canada in the 1920s », *Canadian Review of Studies in Nationalism*, vol. IX, n° 1 (1982), p. 83.

¹⁷ Pour faire l'étude présentée ici, nous avons traité le journal comme un auteur unique sans distinguer les articles signés des autres (non signés), beaucoup trop nombreux, et sans non plus chercher à dégager une quelconque transformation dans le temps, étant donné la trop courte période couverte par le corpus (avril 1928 à décembre 1929).

¹⁸ Forrest Duncan Pass, *Pacific Dominion: British Columbia and the Making of Canadian Nationalism, 1858-1958*, Thèse de doctorat (histoire), University of Western Ontario, 2008, p. 221.

¹⁹ J. H. L. Morgan, « NSC, Its Origins and Accomplishments », *BCF*, vol. I, n° 21 (14 juin 1928), p. 16.

²⁰ Pass, *Pacific Dominion*, p. 221, note 77.

²¹ Vipond, *National Consciousness in English-Speaking Canada in the 1920s*, p. 269.

²² Pass, *Pacific Dominion*, p. 226 et suiv.

²³ Notons cependant que la constitution de NSBC, qui était globalement plus à droite que NSC, ne comptait aucune exclusion raciale avant 1925 quand les

critères d'admissibilité ont été modifiés pour exclure les personnes d'ascendance asiatique. Voir Forrest Duncan Pass, « The Wondrous Story and Traditions of the Country: The Native Sons of British Columbia and the Role of Myth in the Formation of an Urban Middle Class », *BC Studies*, n° 151 (automne 2006), p. 16.

²⁴ Voir, par exemple, « Nebulous Body », *BCF*, vol. I, n° 31 (23 août 1928), p. 3 et « Why Native Sons Only ? », *BCF*, vol. I, n° 35 (27 septembre 1928), p. 7.

²⁵ Voir, par exemple, L. S. McGill, « Pellets of Canadianism », (*BCF*, vol. II, n° 8 [7 février 1929], p. 16) où l'auteur, président de l'assemblée Smithers, décrit le peuple canadien comme un mur de maçonnerie qu'on est en train de construire avec des pierres de différentes formes et tailles ; les natifs sont le mortier qui peut faire tenir ce disparate ensemble.

²⁶ J. B. Coyne, A. R. M. Lower, R. O. MacFarlane, *Brief submitted to Royal Commission on Dominion-Provincial Relations by Native Sons of Canada*, Winnipeg, Albion Press, 1937, p. 6.

²⁷ Vipond, *National Consciousness in English-Speaking Canada in the 1920's*, p. 270-272.

²⁸ Pass, *Pacific Dominion*, 2008, p. 24.

²⁹ Les premières discussions « sérieuses » à propos du drapeau canadien ne prendront place à la Chambre des Communes qu'après la Deuxième Guerre mondiale. Voir à ce sujet José E. Igartua, *The Other Quiet Revolution. National Identities in English Canada, 1945-1971*, Vancouver, UBC Press, 2006, 277 p.

³⁰ Vipond, *National Consciousness in English-Speaking Canada in the 1920's*, p. 282.

³¹ Le juge en chef R. S. Weir avait écrit à l'occasion du 300^e anniversaire de la ville de Québec en 1908 une version anglaise de la chanson de Basile Routhier sur l'air composé par Calixa Lavallée. C'est cette version, au détriment de celle de T. B. Richardson, qui deviendra la norme nationale (H. V. Nelles, *The Art of Nation-Building. Pageantry and Spectacle at Quebec's Tercentenary*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 239). Le *O Canada* n'a cependant détrôné le *God Save the King* que beaucoup plus tardivement dans le XX^e siècle. La plupart du temps les deux chants étaient interprétés lors des cérémonies publiques.

³² Cette catégorie n'apparaîtra dans les formulaires de recensement qu'en 1996.

³³ Coyne, Lower et MacFarlane, *Brief Submitted to Royal Commission...*, p. 22-25.

³⁴ La collection de Bibliothèque et Archives Canada s'arrête au vol. III, n° 2, daté du 26 décembre 1929. Nous n'avons pas trouvé d'autres exemplaires conservés dans d'autres centres d'archives ou bibliothèques. Selon Vipond pourtant, la publication s'arrête au début de l'année 1930. Vipond, *National Consciousness in English-Speaking Canada in the 1920's*, p. 278, note 23.

³⁵ Sur le sens civique féminin, voir les mots sur Mme J. L. Callan, première femme à occuper un poste de commissaire scolaire dans une petite ville ontarienne (*BCF*, vol. I, n° 36 [4 octobre 1928], p. 16) et sur la très populaire juge Emily Murphy, engagée dans une croisade contre la drogue (*BCF*, vol. I, n° 42 [15 novembre 1928], p. 9) ; sur l'évolution de l'architecture, *BCF*, vol. II, nos 7, 8 et 9 (31 janvier, 7 février et 14 février 1929) ; sur les déséquilibres moraux, *BCF*, vol. II, n° 6 (24 janvier 1929), p. 10 ; sur la vue, voir l'article de l'opticien, C.H. Tuck, *BCF*, vol. II, n° 19 (25 avril 1929), p. 11 ; sur le soin des cheveux, « Hair Facts and Fallacies », *BCF*, vol. II, n° 1 (20 décembre 1928), p. 5.

³⁶ L'expression est à prendre au sens où l'emploie Benedict Anderson, c'est-à-dire non en tant que cette communauté serait fictive, mais plus simplement en tant qu'elle relève de représentations sociales grâce auxquelles une société s'interprète elle-même et s'institue dans le même mouvement. Benedict Anderson, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres, Verso, 1983, 160 p.

³⁷ « Unfair Importation of Labor », *BCF*, vol. II, n° 7 (31 janvier 1929), p. 1. Voir aussi « Accessory Before the Fact », *BCF*, vol. II, n° 9 (14 février 1929), p. 16.

³⁸ « Marriage Vows and Business... Which ? », *BCF*, vol. I, n° 39 (25 octobre 1928), p. 9 ; et « Are Reformers A Menace ? », *BCF*, vol. II, n° 1 (20 décembre 1928), p. 16.

³⁹ « The Divorce Question », *BCF*, Vol II, n° 8 (7 février 1929), p. 16.

⁴⁰ « Do Women in Business Always Get a Square Deal ? », *BCF*, vol. II, n° 3 (3 janvier 1929), p. 10.

⁴¹ Grâce à la voiture, la nature devient accessible aux citoyens, par exemple ; la radio permettra à des hommes sans qualités de diffuser leur message au plus grand nombre et la manipulation des foules par les grands orateurs ne sera plus possible ; la radiodiffusion rendra en outre la culture accessible à tous, etc.

⁴² « The Price of Speed », *BCF*, vol. II, n° 22 (16 mai 1929), p. 16 ; « Just Noise », *BCF*, vol. II, n° 13 (14 mars 1929), p. 16.

⁴³ Le journal aime à démonter le « préjugé » voulant que les exportations canadiennes vers les États-Unis soient des matières premières et que les importations en provenance des États-Unis soient des produits manufacturés à partir de ces dernières.

⁴⁴ Plusieurs articles portent sur l'un ou l'autre sport, mais pour avoir une bonne idée de la posture générale du journal, voir « The World's Playground », *BCF*, vol. I, n° 41 (8 novembre 1928), p. 14 ; et « Winter Recreation », *BCF*, vol. II, n° 5 (17 janvier 1929), p. 14.

⁴⁵ Plusieurs références véhémentes sont faites à l'évêque anglican : « An Unjustified Complaint » (*BCF*, vol. I, n° 26 [19 juillet 1928], p. 4), « Keeping the British Out » (*BCF*, vol. I, n° 38 [18 octobre 1928], p. 16), « Immigration Propaganda » (*BCF*, vol. I, n° 46 [13 décembre 1928], p. 4). Dans ce dernier article, on soupçonne l'évêque d'être l'auteur d'une série de lettres anonymes envoyées dans les journaux de l'Ouest, lettres dont le ton revanchard est empreint de rancœur à l'égard des Canadiens d'origine étrangère, et demandant comme une litanie toujours plus d'immigrants britanniques. Le prolifique évêque a aussi fondé la National Association of Canada afin de mieux coordonner les efforts pour contrer l'immigration européenne continentale qu'on désignait euphémiquement comme étant en provenance de pays « non préférés ». Voir Howard Palmer, *Patterns of Prejudice. A History of Nativism in Alberta*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, p. 98 et suiv.

⁴⁶ « Bees Will Come Where the Honey Is », *BCF*, vol. I, n° 25 (12 juillet 1928), p. 3.

⁴⁷ Sur ces deux points, NSC se distingue nettement de NSBC, laquelle était beaucoup plus critique à l'égard de la modernité et de ses effets sur la vie communautaire et sociale. Pass évoque l'insistance de NSBC sur le passé provincial antérieur à la Confédération dans l'élaboration des figures inspiratrices proposées à ses membres, et bien sûr, elle donnait corps à une identité régionale, et non nationale. Voir Pass, *Pacific Dominion*, p. 34 et suiv.

⁴⁸ « Preserving and Restoring Our Historic Sites », *BCF*, vol. I, n° 27 (26 juillet 1928), p. 2.

⁴⁹ « Preservation of the Old », *BCF*, vol. II, n° 2 (27 décembre 1928), p. 16.

⁵⁰ « Travel, Why, How, Where ? », *BCF*, vol. I, n° 37 (11 octobre 1928), p. 1 ; B. P. McCafferty, « Historic Spot Recalls the Past », *BCF*, vol. I, n° 23 (28 juin

1928), p. 6 ; et « More than 10 Million Visit Ontario from States », *BCF*, vol. I, n° 31 (23 août 1928), p. 5.

⁵¹ « Louis Hebert », *BCF*, vol. I, n° 25 (12 juillet 1928), p. 12.

⁵² « Commemorate Defenders of Quebec », *BCF*, vol. I, n° 31 (30 août 1928). À noter que le numéro précédent du 23 août 1928 est également numéroté 31. Le même article sera réimprimé tel quel dans un numéro subséquent (vol. I, n° 33 [13 septembre 1928], p. 2).

⁵³ « Madelaine de Vercheres », *BCF*, vol. 2, n° 14 (21 mars 1929), p. 8.

⁵⁴ *BCF*, vol. II, n° 16 (4 avril 1929), p. 4.

⁵⁵ « Canada's Romantic History », *BCF*, vol. I, n° 46 (13 décembre 1928), p. 9.

⁵⁶ La Sainte Vierge sur l'escarpement du Saguenay, ainsi que des autels et des chapelles dans des églises de Beaumont, de Lévis et de la Visitation. « Jobin, the Wood Carver », *BCF*, vol. I, n° 26 (19 juillet 1928), p. 3.

⁵⁷ *BCF*, vol. I, n° 24 (5 juillet 1928), p. 2.

⁵⁸ « Laurier », *BCF*, vol. II, n° 11 (28 février 1929), p. 16.

⁵⁹ « Who is Houde ? », *BCF*, vol. I, n° 33 (13 septembre 1928), p. 1.

⁶⁰ « Rev. A. W. Lohead Addresses Assembly NSC on the Oriental Question », *BCF*, vol. I, n° 19 (31 mai 1928), p. 7.

⁶¹ « Ukrainianism Vs Canadianism », *BCF*, vol. I, n° 26 (19 juillet 1928), p. 8.

⁶² « Quebec Political Leader Discusses Canadian Mind », *BCF*, vol. II, n° 39 (12 septembre 1929), p. 3.

⁶³ Qu'on orthographie « Saure ».

⁶⁴ A. Saure, « Canada Must be Grounded on the Bedrock of Patriotism », *BCF*, vol. I, n° 38 (18 octobre 1928), p. 3.

⁶⁵ « Maintain Two Great Cultures », *BCF*, vol. II, n° 26 (20 juin 1929), p. 1.

⁶⁶ Une étude intéressante du mouvement de la bonne entente remet en question le diagnostic classique de l'historiographie québécoise qui ramène ce mouvement à un simple subterfuge pour faire accepter la conscription aux Canadiens français : voir Robert Talbot, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916-1930 », dans *Mens*, vol. VIII, n° 1 (automne 2007), p. 67-125. Notre propre analyse du *BCF* va dans le même sens que le propos de Talbot.

- ⁶⁷ « Where Mr Bourassa Stands », *BCF*, vol. I, n° 28 (2 août 1928), p. 9.
- ⁶⁸ Robert Rumilly, *Henri Bourassa : la vie publique d'un grand Canadien*, Montréal, Chanteclerc, 1953, p. 701 ; Pass, *Pacific Dominion*, p. 223.
- ⁶⁹ « Bonne Entente », dans *The Canadian*, vol. I, n° 4 (décembre 1925/janvier 1926), p. 2-3. Je remercie Forrest D. Pass, qui m'a gracieusement fourni une copie de cette coupure.
- ⁷⁰ « Banquet Held by Grand Council in Hotel Saskatchewan », *BCF*, vol. I, n° 30 (16 août 1928), p. 1.
- ⁷¹ « Quebec and Ontario Meet in the Hearts of the NSC », *BCF*, vol. I, n° 25 (12 juillet 1928), p. 7. En réponse à un toast invitant les congressistes à se fondre dans un véritable canadianisme, l'assistance s'est spontanément mise à chanter un « O Canada » si vibrant que l'édifice en aurait été ébranlé !
- ⁷² « Toronto District Council Banquet Visitors », *BCF*, vol. I, n° 33 (13 septembre 1928), p. 7.
- ⁷³ W. C. McCarthy, « Canada Our Native Land », *BCF*, vol. I, n° 26 (19 juillet 1928), p. 2.
- ⁷⁴ « A French Canadian Plot », *BCF*, vol. I, n° 38 (18 octobre 1928), p.16.
- ⁷⁵ « The Hidden Hand of Rome », *BCF*, vol. I, n° 40 (1^{er} novembre 1928), p. 1. Notons que c'est plutôt à l'égard de l'Acte de Québec en 1774 qu'on peut évoquer une alliance avec les colons français leur permettant de parler leur langue et de pratiquer leur religion et leurs lois civiles sous régime anglais. Voir aussi R. D. MacLachlan, « Charges Against Native Sons of Canada », *BCF*, vol. II, n° 10 (21 février 1929), p. 7.
- ⁷⁶ J. H. Woods, « Spirit of Compromise the Formula for Canadian Unity », *BCF*, vol. II, n° 17 (11 avril 1929), p. 3.
- ⁷⁷ A. H. Moore, « The Charm of French Canada », *BCF*, vol. II, n° 28 (27 juin 1929), p.1.
- ⁷⁸ *The Canadians of Old* de Philippe Aubert de Gaspé, traduit par Charles G. D. Roberts ; les petites pièces du juge Rivard ; et, bien que son auteur soit français, *Maria Chapelaine* de Louis Hémon, traduit par M. Blake.
- ⁷⁹ Plusieurs volumes de poèmes par W. H. Drummond ; C. W. Colby, *Canadian Types of Old Regime* ; Frank Oliver Call, *The Spell of French Canada*.
- ⁸⁰ À l'Exposition de Régina, des bandes amérindiennes étaient présentes, et le chef de l'une d'elles, Red Dog, a souhaité instituer le président de NSC grand

- chef des Cris ; la cérémonie s'est déroulée en présence de M. Graham, de la Commission indienne, et de M. Christianson, inspecteur des réserves. « Banquet Held by Grand Council in Hotel Saskatchewan », *BCF*, vol. I, n° 30 (16 août 1928), p.1.
- ⁸¹ « Educating Our Indians Is an Important Task », *BCF*, vol. II, n° 39 (12 septembre 1929), p. 3. Selon Pass aussi, les sympathies vis-à-vis des peuples amérindiens sont empreintes de romantisme et nourrissent l'idée d'une « indianité authentique », *Pacific Dominion*, p. 232.
- ⁸² Voir Pierre-Olivier Ouellet, « Nos routes se couvrent de touristes à la recherche de nos reliques du passé. Les débuts de la Commission des monuments historiques (1922-1928) », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, n° 2 (2007), p. 235-251.
- ⁸³ « Toronto District Council Banquet Visitors », *BCF*, Vol I, n° 33 (13 septembre 1928), p. 7.
- ⁸⁴ « Banquet Held by Grand Coucil in Hotel Saskatchewan », *BCF*, vol. I, n° 30 (16 août 1928), p. 1.
- ⁸⁵ Il s'agit sans doute de *Roch* Pinard.
- ⁸⁶ « French Canadian Youth Captures Imagination of Toronto Audience », *BCF*, vol. II, n° 25 (6 juin 1929), p. 7.
- ⁸⁷ *BCF*, vol. I, n° 30 (16 août 1928), p. 5. Elle a été traduite par Alexandre Clément.
- ⁸⁸ « Political Evolution of Canada », *BCF*, vol. II, n° 3 (3 janvier 1929), p. 15 ; *idem*, vol. II, n° 4 (10 janvier 1929), p. 4 ; *idem*, vol. II, n° 5 (17 janvier 1929), p. 15 ; *idem*, vol. II, n° 6 (24 janvier 1929), p. 3.
- ⁸⁹ Vipond, « Nationalism and Nativism ». Pass insiste également sur une identité de classe, essentiellement de classe moyenne, pour comprendre le rôle important joué tant par NSBC que NSC en Colombie-Britannique : voir « The Wondrous Story and Traditions of the Country » et *Pacific Dominion*.
- ⁹⁰ Prang, « Nationalism in Canada's First century ».
- ⁹¹ Berger, *The Sense of Power*, p. 49-77.
- ⁹² C'est-à-dire pendant la Guerre sud-africaine, dite des Boers (1899-1902) et pendant la Première Guerre mondiale.
- ⁹³ Lacombe, *La rencontre de deux peuples élus*.
- ⁹⁴ *Ibid.*, chap. 2.

EXPLORER
LA MÉMOIRE
ET L'HISTOIRE

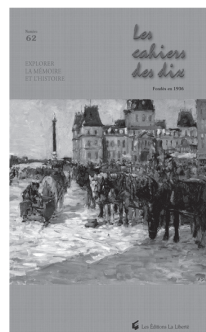
Les cahiers des dix

Fondés en 1936

SOMMAIRE

Numéro

62
2008



ÉGALEMENT
DISPONIBLE
EN LIBRAIRIE

Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines. 2^e partie – Le choc culturel : « le diable rusé fait le singe partout » • **Denys Delâge**

La colonisation des milieux humides en Nouvelle-France : le point de vue de l'archéologie • **Marcel Moussette**

Québec: chroniques d'une ville assiégée (II^e partie : 1759) • **Bernard Andrès**

La session ardente : fureur et violences au Parlement en 1849 • **Gilles Gallichan**

La collection comme temps de la Nation. Les premières acquisitions du Musée de la province de Québec en 1920 • **Laurier Lacroix**

La Relève (1934-1939), Maritain et la crise spirituelle des années 1930 • **Yvan Lamonde**

Budgets de famille et genres de vie au Québec dans la seconde moitié du XX^e siècle • **Simon Langlois**

De fraternelles agapes : Tavibois et quelques autres rendez-vous des Dix (1965-1967) • **Jocelyne Mathieu**

La vie culturelle à Québec (1791-2008). Essai d'interprétation • **Fernand Harvey**

Abonnement annuel 39,95 \$ (un numéro par année)
(anciens numéros également disponibles)



Les Éditions La Liberté
2360 Chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4H2
Téléphone et télécopieur : (418) 658-3763
Courriel : liberte@mediom.qc.ca

Pour les sommaires des volumes 1 (1936) à 62 (2008), consulter le site Internet de la Société des Dix : www.societedesdix.info

NOTE CRITIQUE

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE À TRAVERS LES LUNETTES NOIRES DE LA QUESTION IDENTITAIRE

Christian Laville

Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Université Laval

Félix Bouvier et Michel Sarra-Bournet, dir.
L'enseignement de l'histoire au début du XXI^e siècle au Québec. Québec, Septentrion, 2008, 178 p.

Robert Comeau et Josiane Lavallée, dir. *Contre la réforme pédagogique.* Montréal, vlb éditeur, 2008, 316 p.

Je me disais qu'un peu plus de culture historique en éducation aurait évité l'énoncé, permettez-moi l'expression, de quelques « bêtises », ces choses qu'on dit vite, oublieux d'informations-clés ou quand on n'a pas assez réfléchi.

Paul Inschauspé, dans Bouvier et Sarra-Bournet, p. 70.

Quand la rédaction de *Mens* m'a invité à rédiger un compte rendu de ces ouvrages collectifs, j'ai dû signaler qu'étant pris à partie dans plusieurs passages de ceux-ci, cela

risquait de me mettre dans une position équivoque, de laisser planer un doute sur ma capacité d'objectivité. Les rédacteurs ont alors suggéré que le compte rendu pourrait tendre vers la note critique, une formule qui laisse plus de latitude à l'auteur. C'est donc une note critique qu'on lira ici, précédée de la présentation générale des ouvrages, comme il est attendu dans une recension classique.

Les deux ouvrages sont des collectifs, une douzaine de textes dans l'un, un peu plus dans l'autre. Ce sont des ouvrages de combat. Le premier s'attaque au programme *Histoire et éducation à la citoyenneté* du deuxième cycle du secondaire adopté en 2006, le second s'en prend à la réforme dans son ensemble, sous divers angles, notamment sous celui du programme d'histoire. Certains textes sont originaux, mais plusieurs autres ont déjà été publiés dans des versions proches sinon identiques, dans le *Bulletin d'histoire politique* notamment pour ceux relatifs à l'histoire. Par commodité, quand je citerai des passages, je nommerai « A » le recueil dirigé par Bouvier et Sarra-Bournet, et « B » celui dirigé par Comeau et Lavallée.

Le recueil A s'ouvre sur une longue introduction du codirecteur Félix Bouvier. On y voit tout de suite que l'enjeu véritable de l'ouvrage n'est pas l'enseignement de l'histoire en général, nonobstant le titre, mais le nouveau programme d'histoire nationale. Les articles du recueil sont présentés les uns après les autres avec cette liberté de lecture et d'interprétation dont l'auteur est coutumier. Il écrit, par exemple : « Certains des principaux concepteurs du programme ont beaucoup ergoté sur le fait qu'ils étaient dans une bonne mesure redevables aux écrits des rapports Lacoursière et Inchauspé qui leur avaient ouvert la voie, en particulier sur l'interprétation (l'occultation dirions-nous) à donner à la question nationale en enseignement de l'histoire. » (p. A13) Les principaux concepteurs en question seraient Michèle Dagenais et moi, mais

nous n'avons rien écrit de ce genre, ni dans les deux pages de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (vol. 60, n° 4) mentionnées, ni ailleurs, et Michèle Dagenais n'a rien eu à voir avec le programme.

Deux textes se distinguent par leur qualité de l'ensemble du premier recueil, très inégal par ailleurs : celui de Paul Inchauspé et celui de Michel Sarra-Bournet. Un des principaux penseurs de la réforme, Inchauspé commence son texte en rappelant le contexte, les buts, puis les moyens proposés par celle-ci. En rapport avec l'histoire, il souligne combien elle a gagné en place et en attention dans le curriculum général des études. Au plan de l'information, précise-t-il, une préoccupation particulière était d'enrichir le bagage culturel, de transmettre le patrimoine construit. Mais il s'agit aussi, dans une perspective de préparation à une citoyenneté active, d'outiller les jeunes pour qu'ils « puissent, à leur tour, construire ce monde et le transformer » (p. A57). Le passé et le présent donc. Sachant la polémique qui a accompagné le dévoilement du programme d'histoire du second cycle, il donne ses vues sur l'histoire nationale dont aucun historien n'aurait à rougir. Quand il écrit ceci, par exemple : « L'histoire nationale n'est pas d'abord de l'ordre de la science mais de la mémoire. Même si dans les deux cas, il s'agit des mêmes événements historiques, on peut les présenter, ou plutôt pour les connaître, ou surtout pour transmettre par eux une mémoire collective qui rassemble. Quand on cherche à les connaître, on use de la raison, quand on cherche à rassembler, on commémore pour susciter la ferveur. » (p. A68) Et un peu plus loin : « Les écueils du ressassement, du renfermement, de l'exclusion ne sont jamais bien loin quand on cherche à rassembler par les seuls lieux de mémoire. Il faut leur faire contre-poids par des lieux tournés vers l'avenir. La démocratie comme projet est un de ces lieux. » (p. A69) C'est justement le point de vue du programme d'histoire.

L'article que Michel Sarra-Bournet sert en conclusion de l'ouvrage est l'autre texte fort du recueil. C'est un article mené avec soin, bien documenté, et écrit sur un ton mesuré – ce qui n'est pas le cas de tous. Traitant pour en faire la critique du programme *Histoire et éducation à la citoyenneté* du second cycle du secondaire, Sarra-Bournet commence par considérer les trois tendances qui selon lui ont inspiré les modifications apportées à l'enseignement de l'histoire : la diversification ethnoculturelle, l'histoire sociale, le socioconstructivisme. La diversification ethnoculturelle, il la retrace dans le *Rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire* formé par le ministre de l'Éducation en 1995 (aussi nommé Rapport Lacoursière). Il rappelle que ce rapport recommandait de faire « une place équitable aux communautés autochtones, culturelles et anglophones », et souligne qu'on n'y mettait pas l'accent sur l'histoire nationale (p. A145). « La place de cette diversité culturelle dans l'histoire du Québec » fut la principale controverse soulevée par le rapport, précise-t-il. Pour l'histoire sociale, l'auteur commence par rappeler qu'anciennement, l'histoire était « enseignée sur un mode chronologique, en faisant une large place aux événements politiques et aux grands personnages » (p. A146). Mais en ouvrant à plus d'aspects de la réalité, nommément le social, en adoptant le modèle d'évolution historiographique qui s'était développé ailleurs dans le monde, il est résulté un « effacement du national ». De la troisième tendance, le constructivisme, dont le socioconstructivisme n'est qu'une variante, et qui a des ancêtres aussi célèbres et respectés que Jean Piaget ou Jerome Bruner, Sarra-Bournet dit peu, sauf qu'il serait le fait de pédagogues et non d'historiens. Avec trop de diversification ethnoculturelle, d'histoire sociale, et de socioconstructivisme, l'intrigue est nouée. C'est ainsi, conclut l'auteur, que le nouveau programme d'histoire du Québec pour le second cycle

du secondaire n'en n'est plus vraiment un d'histoire du Québec. Il a dérivé hors du sentier de l'histoire nationale. Sur ce concept d'histoire nationale, je reviendrai plus loin.

Sébastien Parent aussi s'en prend à l'histoire sociale, ou plus précisément aux historiens, considérés comme les grands fautifs, voire même des renégats : l'histoire scolaire ne fait que refléter leur passage à l'histoire sociale, explique-t-il. L'évacuation actuelle de la mémoire nationale canadienne-française dans les nouveaux programmes d'histoire ne serait que « l'aboutissement logique, au secondaire, d'années de recherche en histoire sociale à l'université » (p. A77).

L'article du journaliste Christian Rioux, qui reprend un texte déjà publié dans *L'Actualité* (1^{er} avril 2008), texte que l'on retrouvera dans le recueil de Comeau et Lavallée, est un des seuls à considérer la réforme à partir du programme d'histoire générale du premier cycle du secondaire plutôt que de celui du deuxième cycle. C'est une des charges les plus vives contre les nouveaux programmes, mais une charge mal informée, construite d'affirmations gratuites, de déclarations à l'emporte-pièce, qui se complait dans le superficiel et la compréhension courte. Une charge qui se désamorce elle-même par ses excès. Visa le noir, tua le blanc, dit la chanson.

Deux autres articles flirtent avec la théorie du complot. Alexandre Lanoix remonte le fil de ce qu'il estime être des tentatives de produire un manuel d'histoire pancanadien unique, dans le but de faire partager aux jeunes Québécois une conscience nationale canadienne commune. Étrangement, l'auteur, qui résume ici les propos de son ouvrage récent sur le même sujet, montre qu'en plus d'un siècle ces tentatives n'ont connu aucun succès notable. Pourquoi alors, se demande-t-on à l'issue de l'article, tant tenir à crier au loup à ce sujet ? On trouve une semblable attitude dans l'article de Julien Prud'homme, dont une version proche apparaît égale-

ment dans le recueil de Comeau et Lavallée. Cette fois, c'est le fil de la prise de pouvoir par les conseillers pédagogiques des écoles, les didacticiens et autres psychopédagogues, sous le parapluie complice du ministère de l'Éducation, qui est remonté. Une prise du pouvoir aux dépens des historiens et de la place de l'histoire dans les nouveaux programmes. Car ces gens ont pour projet, affirme-t-il, « de disloquer les contenus disciplinaires pour les réagréger autour de concepts psychologiques, comme les objectifs ou les compétences » (p. A46). Comprenez qui voudra !

Dans le recueil *L'enseignement de l'histoire*, deux articles seulement ne s'emploient pas à critiquer le programme. L'un, celui que Luc Guay a préparé avec l'étudiant Étienne Dubois-Roy, aborde la question des rapports entre contenus et compétences, pour montrer que les secondes ne peuvent se concevoir sans référence aux premiers. L'article est le seul du recueil à traiter vraiment d'enseignement. Il décrit comment une leçon sur la crise d'octobre 1970 a été préparée dans un esprit constructiviste, puis mise à l'épreuve dans une classe, et avec quels résultats. L'autre, de Mourad Djebabla et Sami Mesli, relate le rôle du Canada durant la Première Guerre mondiale et le changement dans la personnalité juridique du pays qui en est résulté. C'est une étude de cas dont on ne voit pas très bien la fonction dans le recueil. Deux autres textes enfin, ceux d'Ivan Carel et de Jacques Rouillard, sont à caractère historiographique. Ils cherchent à montrer que la modernisation du Québec s'engage en 1939 plutôt qu'en 1929, comme il est avancé dans le programme. Bien documenté et bien argumenté, l'article de Rouillard notamment n'est pas sans marquer des points.

L'ouvrage dirigé par Bouvier et Sarra-Bournet, qui par son titre prétend traiter de l'enseignement de l'histoire au Québec, est donc en réalité une poursuite de la charge enga-

gée en 2006 contre la réforme du programme d'histoire du deuxième cycle du secondaire. Qu'en est-il de l'autre ouvrage ?

Pour tenir compte de la nature et du lectorat de *Mens*, dans l'examen de *Contre la réforme pédagogique* mis en scène par Robert Comeau et Josiane Lavallée, je me suis arrêté essentiellement aux articles relatifs à l'histoire. La moitié des textes lui sont consacrés et six des auteurs sont historiens. *Contre la réforme pédagogique* sonne comme un écho de l'ouvrage précédent, avec les mêmes préoccupations, les mêmes perspectives, et les mêmes arguments. Il faut dire que les animateurs de l'un sont très près des animateurs de l'autre, comme d'ailleurs plusieurs auteurs.

Ainsi, dans le long article d'Éric Bédard, fleurent les mêmes effluves de complot qui ont été évoquées plus tôt. L'article est rédigé comme une note adressée au nouveau ministre de l'Éducation. D'emblée, Bédard lui enjoint de ne pas se laisser manipuler par les « experts » de son entourage, comme ses prédécesseurs qui dans le passé « ont abdiqué leur rôle politique et sont devenus de simples relationnistes du Ministère » (p. B114) ! Les manipulateurs sont ceux que l'auteur nomme la « triade », c'est-à-dire les fonctionnaires du ministère de l'Éducation (dont le conseil supérieur de l'Éducation), les professeurs des facultés d'éducation, les grands syndicats d'enseignants, notamment la Fédération des syndicats de l'enseignement (p. B119, B123). Tous procèdent de deux sensibilités idéologiques qui se sont conjuguées depuis la Révolution tranquille. D'une part, les « personnalistes », des catholiques de gauche qui après avoir triomphé de l'Église ont porté leur combat sur le terrain scolaire ; d'autre part ceux qui, marxistes ou d'extrême gauche, entendent ravir l'école au pouvoir bourgeois. Les uns et les autres, selon Bédard, estiment que la transmission de la culture est une finalité élitiste et méprisent tout ce qui vient du passé. Ces personnalistes

et ces révolutionnaires, précise-t-il, « en sont venus à former une sorte de *nomenklatura* de l'éducation », ont pris toutes les places, et de leur hégémonie idéologique résulte la récente réforme scolaire (p. B120).

On retrouve Éric Bédard plus loin dans l'ouvrage, où est reproduit le mémoire que le Collectif pour une éducation de qualité a présenté à la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. Le mémoire condamne la réforme scolaire en général, et tout particulièrement en français et en histoire. Qu'est-il reproché au programme d'histoire ? Encore une fois de faire « l'impasse sur la trame politico-nationale familière à la plupart des Québécois » (p. B274).

Pour connaître la somme des motifs d'opposition et les principaux arguments des adversaires du programme d'histoire, l'article de Robert Comeau est probablement un des plus complets. Il faut dire que Comeau est un de ceux qui ont allumé la polémique. Il en reste un des principaux animateurs, grâce notamment à la position privilégiée qu'il tire de ses multiples chapeaux, à la Chaire Hector-Fabre, au *Bulletin d'histoire politique*, à la Fondation Lionel-Groulx, à *Traces* et à la Société des professeurs d'histoire jusqu'à récemment, etc. Il est clair que pour lui l'enjeu principal, depuis le rapport Lacoursière, réside dans ce qu'il estime une volonté d'évacuer la nation et l'histoire nationale. Celle-ci, comme chez Bédard, se caractériserait par le rappel de « certains événements importants en lien avec la question nationale » (p. B160). Le nouveau programme est l'incarnation de cette volonté. Il aurait puisé son inspiration dans le multiculturalisme – un épouvantail souvent brandi –, l'histoire sociale plutôt que politique, l'accent mis sur le présent, le socioconstructivisme radical, le tout mâtiné d'une vision utilitariste qui a conduit à donner à l'histoire une mission d'éducation à la citoyenneté.

Josiane Lavallée, coresponsable de l'ouvrage avec Robert Comeau, jette à son tour un regard rétrospectif sur les facteurs qui ont mené à la réforme. Elle paraît l'auteure la mieux avertie des questions pédagogiques. Comparant le nouveau programme au précédent, elle tente de démontrer qu'il y a eu rupture. En réalité, son article dégage plutôt le sentiment que le programme de 1982 contenait déjà en germe celui de 2006, que celui-ci s'inscrit dans la foulée du précédent. De fait, si le programme de 1982 se démarquait « par son orientation beaucoup moins centrée sur la dimension nationale » (p. B173), n'était-ce pas déjà le signe de l'ouverture aux divers pluralismes et sujets nouveaux que l'on retrouve dans le nouveau programme ; si l'objectif en 1982 était d'amener l'élève « à tenter ses propres interprétations des événements historiques », n'est-ce pas en substance ce qu'on nomme maintenant le constructivisme ; s'il s'agissait d'aider l'élève « à répondre aux questions du présent », comme c'est encore attendu aujourd'hui, à quoi rime l'accusation de « présentisme » ? Il y a certes des différences entre les programmes de 1982 et 2006, mais aussi de forts éléments de continuité. D'ailleurs, à lire l'auteure entre les lignes, on est porté à se demander si entre les deux il ne s'agit pas plus de différences d'accent – et certainement de forme – que de différences majeures dans la façon de concevoir l'éducation historique. Si « l'enseignement de l'histoire est dorénavant au service du présent et d'une éducation civique épurée de toute identité nationale » (p. B176), comme écrit l'auteure, on ne voit pas très bien sur quoi repose son point de vue.

En exergue de cette note, j'ai choisi un passage de l'article de Paul Inchauspé dans le recueil de Bouvier et Sarra-Bournet. Ce n'est pas pour faire la leçon à quiconque, mais pour rappeler que parfois, dans un champ de savoir qui n'est pas le nôtre, certaines choses peuvent échapper, que la réalité

peut être plus complexe qu'elle ne paraît en surface, qu'il est des pratiques dont il est bon de saisir les multiples paramètres avant d'en juger... Bref, la polémique autour des nouveaux programmes d'histoire, telle qu'elle est rapportée dans les deux ouvrages, m'inspire plusieurs considérations que j'aimerais partager maintenant. Sans plus d'ambition que d'apporter quelques points de vue au débat, sans même chercher à convaincre ou espérer rallier des contradicteurs, sachant d'avance combien chez plusieurs cette polémique met en cause des convictions fortes.

Dans sa conclusion à *L'enseignement de l'histoire*, Michel Sarra-Bournet écrit : « Peut-on réduire les oppositions entre histoire nationale et vivre-ensemble, connaissances-compétences, histoire et éducation à la citoyenneté ? » (p. A152) J'ai beau lire et relire, je ne saisis pas en quoi il y aurait là des oppositions inscrites dans la nature des choses, comme *sui generis*. Ce sont ces points que j'aimerais discuter un peu, et deux ou trois autres.

Histoire nationale, vivre-ensemble et identité – Ce qui frappe dans les propos des détracteurs, c'est leur unanimité en faveur de la préservation de *l'histoire nationale*. Qu'entendent-ils exactement par là ? Que recouvre pour eux ce concept ? Sébastien Parent l'assimile à la mémoire nationale canadienne-française (p. A77). Il précise : « le rejet d'un sujet de l'histoire homogène dont le Canadien français en est l'illustration » (p. A78). Félix Bouvier parle de « la mémoire nationale authentique de la grande majorité des Québécois » (p. A14). Ailleurs, le Collectif pour une éducation de qualité définit la mémoire en question : « une mémoire parfois douloureuse, celle d'un peuple d'Amérique qui a dû faire face à de très lourds défis pour simplement survivre. [...] Une histoire particulière qui, pendant longtemps, a été la seule forme de consolation aux épreuves que semblait imposer la Providence à un peuple

abandonné par sa mère patrie. » (p. B269) Les jalons de cette histoire particulière sont toujours les mêmes : Conquête, rébellions, Confédération, référendums, etc. Comment ne pas percevoir la vieille historiographie qui a dominé la culture historique canadienne-française jusque dans les années 1950 ? Cette historiographie était génératrice d'une identité particulière, d'une identité nationale qu'il s'agissait de préserver telle quelle. En s'en affranchissant, le risque serait grand, hier comme aujourd'hui, de perdre la référence à l'identité qu'on souhaite transmettre d'une génération à l'autre. Ainsi Josiane Lavallée craint « une éducation civique épurée de toute identité nationale » (p. B177).

C'est donc cette *histoire nationale* que les critiques estiment essentiel d'« inculquer » aux nouveaux arrivants et aux autres communautés dont le Rapport Lacoursière demandait qu'il en soit tenu compte. Ce mot, inculquer, d'ailleurs, revient constamment sous leur plume. Ainsi dans le mémoire du Collectif pour une éducation de qualité présenté à la Commission Bouchard-Taylor : « Savons-nous inculquer les clés essentielles de notre identité collective à celles et à ceux qui, venus de l'étranger, ne demandent qu'à prendre part à notre expérience collective ? » (p. B269) Michel Sarra-Bournet, empruntant à Robert Comeau, est plus clair encore : « L'ouverture et la reconnaissance des autres communautés culturelles sont tout à fait souhaitables, mais encore faut-il que leur contribution soit intégrée à notre histoire nationale, une histoire basée sur nos racines françaises. » (p. A146) Les nouveaux arrivants, alors, ne pourraient avoir d'identité collective que soumise à celle des Québécois d'origine canadienne-française – selon l'appellation du rapport Bouchard-Taylor ? Rappelons, puisqu'il est question de ce rapport, qu'il y est proposé une autre vision de l'identité collective, plus ouverte : « L'identité héritée du passé canadien-français est

parfaitement légitime, mais elle ne peut occuper à elle seule l'espace identitaire québécois. Elle doit s'articuler aux autres identités présentes... » (*Rapport abrégé*, 79). Si cette dernière définition n'est pas moins « nationale », elle l'est différemment, en tenant mieux compte de l'évolution qu'a connue la société québécoise. Le nouveau programme d'histoire paraît pencher vers cette perspective.

Histoire, éducation civique, éducation à la citoyenneté – Quel historien ne sait pas combien l'histoire scolaire est, depuis son apparition dans le dernier tiers du XIX^e siècle, en relation intime avec la formation du citoyen ? De même l'histoire-science, d'ailleurs, qui, appelée à servir l'histoire scolaire, en a tiré à l'époque des bénéfices appréciables pour son développement. Alors, quand on lit sous la plume d'un historien que l'éducation à la citoyenneté serait « la compétence la plus éloignée de l'histoire » (Prud'homme p. A51), on est porté à s'étonner.

Ce qui est bien connu, c'est combien l'histoire scolaire à été utilisée en appui à l'enracinement de l'État-nation. Ce qui l'est peut-être moins, c'est le passage d'une éducation dite civique à ce que l'on nomme maintenant éducation à la citoyenneté. Cela a commencé au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Les nations paraissant désormais bien établies, on pensa venu le moment de faire vivre la démocratie selon son principe même, c'est-à-dire avec la participation libre et active des citoyens. L'augmentation générale du taux de scolarité est venue renforcer cette intention, puis, dans les récentes décennies, d'autres facteurs se sont ajoutés, notamment la complexification des rapports sociaux, la plus grande diversité culturelle et, tout particulièrement, l'accélération et la diversification des migrations, avec l'accroissement du pluralisme qui en découle. L'École a dû s'adapter. Alors que la formation du citoyen visait particulièrement la relation entre

le citoyen, l'État et ses institutions, elle s'intéresse maintenant à l'ensemble et à la variété des rapports que les citoyens entretiennent entre eux, à toutes les échelles du social. On parlait d'éducation civique, on parle maintenant d'éducation à la citoyenneté. Le mandat de l'histoire dans l'École s'en est trouvé, sinon transformé, du moins renouvelé.

Le Québec n'a pas échappé à ce mouvement. On s'est d'abord préoccupé d'identité nationale. Encore dans le programme de 1961, on entendait que « l'étude de l'histoire de notre pays contribuera à mieux former le bon citoyen du Canada de demain. » Par contre, il était clair en 1982 que c'est dans un contexte de pluralisme semblable à l'actuel, et dans la perspective de stimuler la participation sociale, comme aujourd'hui, que le programme posait les objectifs d'éducation à la citoyenneté, dont celui-ci : « Avoir pris conscience de son rôle de citoyen responsable de l'avenir de la collectivité. » En fait, le changement qu'apporte le programme de 2006, c'est qu'il dit tout haut ce que l'ancien ne faisait que sous-entendre, et que cette intention est inscrite dans son titre même : *Histoire et éducation à la citoyenneté*. Cette évolution, cependant, n'a pas été perçue par tous, et certains des critiques du programme parlent encore d'éducation civique dans leur article (Rioux, p. A32 ; Lavallée, p. B177).

« *Plutôt la teste bien faicte que bien pleine* ». – Avant même d'ouvrir le recueil préparé sous la direction de Bouvier et Sarra-Bournet, on lit, en quatrième couverture : « L'enseignement de l'histoire doit-il être tourné vers le passé ou vers l'avenir ? » Étrange question ! Plusieurs dans les deux recueils accusent le programme de présentisme, (Bouvier p. A21 ; Sarra-Bournet p. A160 ; Bédard p. B280) ou d'utilitarisme (Rioux p. A27 ; Comeau p. B160). Oublierait-on que si l'école existe, si l'enseignement de l'histoire dans l'école existe, c'est pour préparer de jeunes citoyens à vivre dans le présent, et dans les

« présents » successifs qu'ils rencontreront au long de leur vie, pour six bonnes décennies en moyenne selon les données actuelles d'espérance de vie ? Qu'on se serve du passé pour cela ne permet pas qu'on quitte le présent du regard, non plus que l'avenir.

Pour former dans une telle perspective, pour que la formation soit durable, de simples connaissances factuelles, qu'elles soient brutes ou construites, ne sauraient suffire. Parce qu'elles s'inscrivent dans les préoccupations d'une époque donnée, elles risquent facilement de ne pas convenir aux besoins d'une époque ultérieure. On sait l'importance du renouvellement du questionnaire et des problématiques en histoire. Pourquoi faudrait-il l'ignorer quand il s'agit d'enseignement de l'histoire ? Pourquoi faudrait-il transmettre de génération en génération le même contenu fermé, centré sur les mêmes faits d'histoire politico-constitutionnelle évoqués plus tôt ? Ce que l'histoire offre de plus durable, c'est sa perspective, sa méthode, les concepts dont elle se sert pour questionner et construire ses explications. C'est là ce que dans le programme on nomme compétences, que l'on nomme aussi à l'occasion « pensée historique ». Montaigne avait déjà cette idée à l'esprit il y a plus de quatre siècles, quand il écrivait : « Plutost la teste bien faicte que bien pleine ».

Un tel apprentissage ne va pas sans connaissances bien sûr. La pensée ne s'exerce pas vide de matière à penser. Comme personne ne risque d'oublier ce truisme, le nouveau programme d'histoire a préféré souligner les compétences à faire se développer, les concepts à acquérir, plutôt que les savoirs factuels. C'est d'ailleurs le cas pour tous les programmes de la réforme en cours. Alors, en place de contenus détaillés, le programme propose, en une ou deux pages, les perspectives de chacune des douze « réalités sociales ». Le détail des connaissances factuelles nécessaires, l'enseignant le moindrement préparé

saura les apporter selon les besoins. À la suite de la fronde contre la première version du programme, cependant, une « réalité sociale » sur la Conquête a été ajoutée, ainsi que des séries chronologiques détaillées. Malgré ces ajouts, les critiques continuent de brandir la question de l'absence des connaissances factuelles. Pourquoi une telle insistance sur cet aspect du programme ? Constituerait-elle l'alibi pour préserver le plus possible le contenu de l'historiographie canadienne-française traditionnelle ? La question mérite d'être posée tant il est frappant de constater que les auteurs des ouvrages recensés, tous autant qu'ils sont, n'ont jamais revendiqué des objets de connaissances d'un autre ordre.

On n'apprend pas à jouer du violon en écoutant un grand violoniste, il faut prendre un violon et jouer. Pour apprendre à penser historiquement, on ne peut se contenter de consommer des récits historiens, il faut aborder des faits d'histoire et s'exercer à les comprendre. Pratiquement, par exemple, des élèves se voient présenter quelques reproductions de documents relatifs à un fait historique donné et, guidés par l'enseignant, s'exercent à les questionner, à les analyser, tentent de les interpréter. Personne n'a jamais pensé que des élèves construiraient du savoir original – et encore moins envisagé, bien sûr, que pour s'exercer à comprendre l'histoire au Québec, ils devraient auparavant connaître les « interprétations historiques qui ont jalonné l'historiographie québécoise » depuis Garneau jusqu'à Létourneau, comme une adversaire du programme semble le croire (Lavallée, p. B178).

Le constructivisme est une façon de nommer une telle démarche d'apprentissage. Il part de l'idée que « le savoir n'est pas inné, qu'il n'est pas non plus passivement reçu, mais qu'il résulte au contraire, en un sens ou un autre, d'une construction », comme l'explique Normand Baillargeon (p. B64). Le socioconstructivisme en est une variante, que Robert Comeau

définit adéquatement d'ailleurs : « où l'enfant est invité à construire son savoir en interagissant avec ses pairs » (p. B11). On ne voit pas bien où serait le problème. On ne le voit pas plus quand le même Comeau accuse un certain « constructivisme radical hégémonique », alors qu'il est clair dans la définition donnée par Baillargeon (p. B65) que ce n'est pas celui du programme.

Historiens, didacticiens et autres pédagogues – Le cadre de l'opposition à la réforme de l'enseignement de l'histoire est un cadre de *western* : d'un côté les bons, les historiens, de l'autre les méchants, les didacticiens, pédagogues et psychopédagogues, fonctionnaires du ministère, professeurs des facultés d'éducation. Là serait le problème du programme. « Les programmes de 1967, prétend Michel Sarra-Bournet, avaient été préparés par des historiens professionnels. Celui de 1982, par des enseignants. La dernière réforme [...] semble avoir été dirigée par des didacticiens, des fonctionnaires du MELS et des psychopédagogues. » (p. A148)

Il y a erreur de faits, comme souvent dans les articles. Ce n'est pas sans importance, car ensuite c'est sur de tels faits qu'on se base pour attaquer. L'équipe de 1982 comprenait effectivement des enseignants, mais aussi plusieurs historiens (Micheline Dumont, René Durocher, Jean-Paul Bernard notamment). L'équipe de base du dernier programme comprenait un fonctionnaire, c'est vrai, mais aussi deux enseignants de terrain ; un comité d'une dizaine d'enseignants l'assistait – ils se sont d'ailleurs manifestés dans *Le Devoir* (5 mai 2006), – et nombre d'historiens ont été consultés. Quant à moi, qui depuis trente ans ai été plusieurs fois mêlé à la préparation des programmes, je m'honore du titre de didacticien, sans renoncer à mes trois diplômes en histoire, jusqu'au doctorat obtenu dans une des meilleures universités américaines. Alors, quand l'historien français Jacques Portes vient affirmer en

ouverture de son article : « Au Québec, les programmes d'histoire [sont] produits par des didacticiens qui ne connaissent pas la discipline » (p. B191), il faut se demander où il s'est informé.

De toute façon, est-ce par l'absence d'historiens ou par celle d'une sorte particulière d'historiens que le programme est devenu ce que ses adversaires lui reprochent ? Robert Comeau rappelle justement que « pour diverses raisons, [les historiens] se sont désintéressés depuis longtemps des programmes d'enseignement de l'histoire aux cycles antérieurs » (p. B156). Il faut dire que l'histoire scolaire, bien que liée à l'histoire, porte des buts spécifiques, bien différents de ceux de l'histoire-science. En marge de celle-ci, alors, s'est développée la didactique, que l'on peut voir comme un champ d'application de l'histoire à l'éducation. Le didacticien n'ignore pas l'histoire, cependant il sait que pour la formation de la jeunesse, elle offre plus que des connaissances construites ; il s'inspire de son épistémologie, de sa démarche, de ses perspectives, il est attentif au renouvellement des problématiques et du questionnaire savant.

Mais parlons franc : la dite absence d'historiens ne serait-elle pas un autre subterfuge employé pour ne pas parler du vrai problème, qui n'est pas simplement, pour les critiques, le manque de contenu historique, mais bien le manque d'un contenu particulier : celui de la trame traditionnelle de l'histoire nationale, comme j'ai tenté de le montrer plus tôt. On voit bien d'ailleurs que c'est essentiellement une poignée d'historiens militants de cette tendance qui conduisent les attaques contre le programme. Julien Prud'homme a la franchise de le reconnaître : « les principales contestations sont d'inspiration nationaliste » (p. A44). Si c'étaient vraiment le manque de contenu en général, l'association histoire et éducation à la citoyenneté ou le socioconstructivisme qui fai-

saient problème, les adversaires auraient eu bien des occasions d'intervenir plus tôt, puisque les premiers programmes renouvelés d'histoire ont été introduits dans les écoles dès 2002. Alors, invoquer maintenant un complot – fédéraliste ou autre – en prétendant opaque le processus de préparation, en évoquant une fictive unanimité des historiens contre le programme, fait figure d'écran de fumée pour se justifier de ne s'intéresser qu'au programme d'histoire nationale. Dernière tout ça, comment ne pas soupçonner une intention de mobiliser l'histoire scolaire à des fins partisans ?

Histoire politique et histoire sociale – Si sous un certain angle les historiens sont coupables par leur absence, sous un autre ils le sont par leur présence. Regardons la situation telle qu'elle se présente. Que constate-t-on ? Que depuis les dernières décennies, la majorité des historiens du Québec se sont frottés à des perspectives d'histoire sociale. « La plupart des nouveaux professeurs embauchés dans les départements d'histoire des universités québécoises sont issus du courant de l'histoire sociale », écrit Michel Sarra-Bournet (p. A148). En conséquence, « le nouveau programme de formation au secondaire, poursuit-il, incorpore l'approche plus structurelle héritée de l'histoire sociale » (*idem*). Plusieurs dans les deux recueils pensent ainsi.

Que reproche-t-on à cette histoire sociale ? D'être, et je cite, « une spécialisation qui s'oppose à l'histoire politique ». C'est ainsi que Comeau, Rouillard et Sarra-Bournet présentent la situation et s'en émeuvent depuis quelques années sur toutes les tribunes en la fustigeant à qui mieux mieux. Il est facile de comprendre ce qui dans ce virage vers l'histoire sociale embarrasse les adversaires du programme. C'est le fait qu'elle rend plus difficile la présentation d'une histoire événementielle centrée sur les aléas politico-constitutionnels du parcours traditionnel de la nation canadienne-française. L'his-

toire sociale invite au contraire à s'ouvrir à de nouveaux objets, à renouveler les problématiques et les interprétations ; elle ouvre aussi la porte au pluralisme de la population, comme à la pluralité des points de vue. « Jusqu'au début des années 1970, le sujet d'étude de la plupart des historiens était la "nation", explique le Collectif pour une éducation de qualité. À partir des années 1970, l'histoire de la "nation" canadienne-française a été peu à peu remplacée par l'histoire de la société québécoise. » (p. B280) C'est ainsi que pour des adversaires du programme l'histoire sociale est devenue ennemie de l'histoire politique, et donc d'une certaine histoire nationale, qui y puisait ses référents symboliques. Mais ils ne se trompent pas en observant que le programme est imprégné de perspectives d'histoire sociale, y compris de celles qui, avec d'autres, ont influencé le renouvellement de l'histoire politique dans les dernières années.

Le monde que nous avons perdu – Dans sa conclusion au recueil qu'il a codirigé, Michel Sarra-Bournet écrit : « L'histoire a toujours été écrite à partir du présent et enseignée en fonction des besoins du jour. Or, le Québec change. Sa population se diversifie. La question nationale divise et n'occupe plus l'avant-scène. La discipline historique évolue sous l'influence des sciences sociales. L'éducation incorpore de nouvelles théories pédagogiques. » (p. A143) On ne peut être plus clair sur le contexte et les facteurs à l'origine de la réforme. D'où, ajoutais-je, la réforme de programmes qui dataient d'un quart de siècle, en histoire comme dans les autres disciplines scolaires.

Malgré tout, le changement n'est manifestement pas bienvenu dans le recueil qui s'intitule *Contre la réforme pédagogique*. Il ne l'est pas plus dans *L'Enseignement de l'histoire*. Les deux ouvrages, au contraire, se montrent tournés vers le passé, imbibés de nostalgie pour « le monde que nous avons perdu »,

si on me permet l'emprunt du beau titre de Peter Laslett. Pour Éric Bédard, par exemple, dans le passé les maîtres étaient « conservateurs », ils n'écoutaient ni le Ministère, ni les conseillers pédagogiques, ni leur syndicat, et c'était bien (p. B122). Le Collectif pour une éducation de qualité, pour sa part, déplore la perte de « la grande culture humaniste que tentaient de transmettre, non sans défauts, les collèges classiques d'autrefois » (p. B268).

Le mot transmettre revient dans les articles comme un mantra. Sous sa forme « transmission », il apparaît dans quatre des cinq recommandations du Collectif. Il n'est jamais très loin du mot inculquer. Ce qu'il s'agit de transmettre ou d'inculquer, c'est un savoir tout fait, sous forme d'un récit enchaînant causes et conséquences, selon la bonne vieille chronologie (Sarra-Bournet p. A157). On devine qu'une perspective d'histoire positiviste, avec son insistance sur le politique et son ambition de produire un récit achevé, convient mieux qu'une approche d'histoire sociale, avec la multiplication des objets de questionnement, la variété des approches, l'éclatement de la chronologie, et cette ouverture au thématisme que plusieurs critiques reprochent à la seconde année du programme. Les contradicteurs se situent bien loin du socioconstructivisme. Ils ne se préoccupent pas davantage du développement de la pensée critique et de l'autonomie intellectuelle. Nulle part, du reste, je n'ai vu débattre quelque autre problème que celui du caractère national du programme, sauf peut-être, évoqué à l'occasion, celui de la formation des maîtres. La formation des maîtres, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée aux facultés d'éducation, pose effectivement un problème qui mériterait une attention soutenue, comme d'ailleurs celui de l'implantation du programme dans les écoles et bien d'autres facettes de la réforme. Mais en concentrant la critique sur un seul aspect du programme, on risque

de passer à côté de ces problèmes, de les laisser se développer puis s'enraciner jusqu'à un point de non-retour.

De toute façon, comment pourrait-on oublier que le Québec a changé en un quart de siècle ? Qui voudrait préparer les élèves à la société de demain avec un programme conçu pour les préparer à vivre dans celle d'hier ? Bien sûr, il y a risque de ne pas plaire à tous, que des espoirs soient déçus, notamment les espoirs de ceux qui chargent l'éducation historique de visées téléologiques. Et il est vrai qu'on risque de se retrouver avec des citoyens qui auront questionné les identités qu'en cours de route on aura voulu leur inculquer. Tous seront quand même, à terme, porteurs d'une identité québécoise, à la fois collective et personnelle, mais d'une identité cette fois volontaire, libre et réfléchie, comme le rapport Lacoursière le souhaitait.

COMPTES RENDUS

Mathieu Bock-Côté. *La dénationalisation tranquille. Mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec postréférendaire.* Montréal, Boréal, 2007. 211 p.

Depuis le début des années 1990 au moins, et de manière accélérée à la suite du référendum de 1995, trop de souverainistes québécois, selon Mathieu Bock-Côté, s'éloignent du substrat culturel, historique et parfois même linguistique où reposaient leur conception de la nation et la justification de leur combat. Ils le répudient avec force, en fait, ce vieux substrat, au nom d'une nouvelle conception « civique » de la nation et de l'idéal souverainiste qui souhaite embrasser l'ensemble des résidents du Québec dans une société sans entraves et adhérant aux valeurs de progrès énoncées dans les chartes des droits. Ces néo-souverainistes répudient non seulement l'ancien nationalisme traditionaliste des Groulx, Angers et Arès, mais aussi le néonationalisme ayant préparé et accompagné la Révolution tranquille et qui visait l'épanouissement des Canadiens français par une appropriation des leviers de pouvoir au Québec. Le mouvement n'est en rien issu de la base ; c'est l'élite souverainiste, active au Parti québécois, au Bloc québécois et dans des cercles universitaires et médiatiques, qui a donné le ton et n'a eu de cesse de se distancier du nationalisme de naguère décrié comme culturaliste et, *horresco referens*, « ethnique ».

L'auteur dénonce l'abandon de toute filiation, de toute gratitude pour parler comme Alain Finkielkraut, de toute référence au parcours historique d'un peuple précis, issu de France, parlant le français pour cette raison et non par accident, implanté dans le nord-est de l'Amérique depuis quatre

RS Une source de références essentielles
pour le Québec et le Canada français
depuis 1960

**RECHERCHES
SOCIOGRAPHIQUES**

LES DÉFIS DU QUÉBEC
Colloque du 50^e anniversaire de la
revue, les 29 et 30 octobre 2009
Université Laval

En préparation
Le pouvoir médical – L'Altérité
– La religion au Québec
De nombreuses notes critiques

ABONNEMENT 2009 (Paiement en ligne possible)

Canada : Régulier : 55 \$ Organisme : 100 \$ Étudiant : 40 \$
(avec preuve)

Pays étrangers : Régulier : 80 \$ Organisme : 115 \$ Étudiant : 60 \$
(avec preuve)

Au numéro : 2009 : 22\$ Autre : 20\$

Nous absorbons les taxes lorsque requises TPS : R119 278 950 • TVQ : 1008 154 143 TV 0003

NOM _____

ADRESSE _____

_____ CODE POSTAL _____

TOTAL _____

PAIEMENT PAR CARTE

Chèque ou mandat ci-joint à l'ordre de Recherches sociographiques Mastercard

NUMÉRO _____ Visa

DATE D'EXPIRATION _____

SIGNATURE _____ DATE _____

RETOURNER À : Recherches sociographiques, Département de sociologie,
1030, avenue des Sciences Humaines, Université Laval, Québec, Canada G1V 0A6

PAIEMENT EN LIGNE
www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/
Téléphone : (418) 656-3544 • Télécopieur : (418) 656-7390 • rechsoc@soc.ulaval.ca

siècles et ayant traversé ensemble succès et revers, joies et peines. La langue, la culture, l'histoire : cela fait beaucoup de valeurs assignées à la trappe de l'histoire.

L'essai s'en prend aux leaders politiques, mais aussi aux historiens. Gérard Bouchard est particulièrement ciblé, en tant que pilote d'une reconceptualisation de la nation qui rêve d'atteindre « l'ethnicité-zéro » et de « jeter les souches aux feux de la Saint-Jean-Baptiste ». L'historien de l'UQAC fait fausse route, croit Bock-Côté, car il ne fait que cheminer tortueusement vers une vision multiculturaliste assez canadienne et trudeauiste, somme toute, où on se demande bien au nom de quel critère logique ou de quel particularisme – hormis des « valeurs québécoises » nouvellement brevetées et qui sont simplement celles de la mouvance social-démocrate et progressiste occidentale – le Québec devrait devenir autre chose qu'une société d'individus liés par les chartes. Jocelyn Létourneau (qui, lui, ne s'affirme nullement souverainiste) est aussi pris à partie parce qu'il nierait le caractère proprement national de notre société. L'argumentaire anti-Létourneau n'est pas tendre, mais peut-être moins implacable que celui qui confronte les thèses bouchardiennes, un peu comme si l'auteur reconnaissait, chez l'historien de Laval, une continuité intellectuelle qui remonte à plusieurs générations de chercheurs depuis Chapais et qui a le mérite de la cohérence. Sa conclusion reste quand même trop lapidaire. S'il est exact que Jocelyn Létourneau ne place pas le facteur national comme l'alpha et l'oméga de l'odyssée québécoise depuis quatre siècles, il reste pénétré par les questions identitaires et ne prétend pas qu'elles soient de la poudre aux yeux, même s'il les tricote et détricote de manière hétérodoxe, et qu'il goûte le paradoxe et l'ironie jusque dans ses propres thèses... D'autre part, l'auteur de *La dénationalisation tranquille* néglige la bouffée d'air frais historiographique

fournie par Jocelyn Létourneau depuis sa « Critique de la raison technocratique » de 1980 : les relativisations peuvent parfois être trop poussées mais elles fournissent un antidote au ronron des chercheurs et des citoyens.

Contrastant avec une histoire savante qui gomme ou redéfinit la nation, Mathieu Bock-Côté loue l'apport de journalistes ou écrivains de métier comme Pierre Duchesne, Pierre Godin, Hélène Pelletier-Baillargeon et même Normand Lester. Il n'a pas tort de signaler que ces auteurs, répondant à la demande d'un lectorat qui n'adhère pas à la réingénierie nationale, ont longtemps maintenu le flambeau d'une histoire à la fois politique, biographique et nationale qu'avait délaissé la majorité de la gent historienne universitaire. On peut ajouter cependant que la génération des 30-45 ans en sciences humaines et sociales, pour ne parler que d'elle, s'est mise, elle aussi, à réhabiliter ces angles de vues et à se réincarner dans son milieu.

Notons que la renationalisation souhaitée dans l'essai n'a pas nécessairement à s'incarner dans un projet politique de droite en ce qui concerne les questions économiques et sociales : intervention de l'État dans l'économie, importance accordée aux valeurs féministes, au syndicalisme, à la libéralisation des marchés, etc. Si l'auteur ne fait pas mystère de ses allégeances conservatrices, son livre convoque à la barre des témoins actuels ou passés comme Fernand Dumont, le RIN ou Pierre Dubuc, directeur de *L'Aut'Journal*, peu suspects de droitisme. L'œcuménisme national de Bock-Côté est donc un état d'esprit inclusif – si on ose employer cet adjectif chargé – et accessible à tous, quelles que soient par ailleurs les légitimes divergences sur une infinité de sujets.

Mais une dernière question peut se poser. Une fois corroborée l'analyse essentielle de l'auteur sur l'amnésie historique et le quasi-reniement communautaire des nationalistes

« civiques » actuels, les Québécois non-francophones ne sont-ils quand même pas exclus de sa grande conversation ? Si Mathieu Bock-Côté précise à l'occasion que la majorité historique française, tout en ayant le droit d'imprimer sa marque de manière prédominante sur la société québécoise, n'est en rien supérieure aux autres communautés, l'auteur aurait pu, sans doute dû, exposer plus clairement comment sa renationalisation pourrait s'opérer sans porter préjudice aux Québécois de souches autres que française. Soit, l'accueil de l'*autre* n'implique pas un renoncement à soi-même ; mais encore ?

Lorsque, en partageant les vues de l'auteur, on voit comme un appauvrissement collectif (malgré ses bonnes intentions) l'évolution qu'il relate, on se réjouit de sa prose alerte qui multiplie les formules qui font mouche, à commencer par le titre lui-même qui est une trouvaille, et combien d'autres comme la « transsubstantiation identitaire » (p. 37). Mathieu Bock-Côté n'est pas le premier à faire cette dénonciation – des chercheurs aussi différents que Jacques Beauchemin, Joseph-Yvon Thériault et Pierre Trépanier l'ont précédé – mais il développe sa thèse avec le plus de clarté, et certainement le plus de fougue. Lorsque, au contraire, on estime que le virage dénoncé dans le livre est un signe de maturité, une adhésion tardive mais bienvenue au canon d'une modernité ouverte et de progrès, alors on grincera des dents – le style de Mathieu Bock-Côté n'a rien de placide, et il n'est pas du genre à proposer des circonstances atténuantes ni à ménager la chèvre et le chou. Ses interprétations susciteront évidemment des oppositions – on ne bouscule pas une nouvelle vulgate en toute impunité – mais peut-on nier l'exactitude de sa constatation d'ensemble ?

On ne cherchera pas dans l'œuvre du sociologue-philosophe une étude dépassionnée, factuelle des récentes affres

identitaires québécoises (ou « canadiennes-françaises » ? – voilà déjà une de ces affres). Cet essai-coup de cœur, et parfois coup de poing, prend résolument parti ; ce qui ne signifie pas pour autant qu'il repose sur des impulsions ou des intuitions. Bien au contraire, une de ses qualités maîtresses s'avère la richesse quantitative et qualitative des sources. Disons d'abord qu'un auteur purement subjectif, préoccupé de régler ses comptes vite fait et d'invectiver ses adversaires ne se serait pas imposé trente-trois pages de notes fourmillant de références, de citations et d'*obiter dicta* qui constituent autant de mini-notes critiques et de pistes stimulantes. Au delà du nombre, c'est l'érudition et la profondeur culturelle qui ne laissent pas d'impressionner. Quiconque s'interroge sur les identités contemporaines, en Occident, a déjà croisé Pierre-André Taguieff, Régis Debray et Samuel Huntington dans ses lectures et réflexions ; mais peu pourraient se targuer d'une familiarité comparable avec d'autres penseurs nord-américains ou européens comme Marc Crapez, John Fonte, David Horowitz, Louis Pauwels, Paul Yonnet parmi une longue liste de noms auxquels Mathieu Bock-Côté se réfère judicieusement et avec une aisance manifeste, ce qui donne de la densité et de l'éclat au livre.

Il est trop tôt pour évaluer la résonance de *La dénationalisation tranquille* dans la pensée des intellectuels souverainistes, mais on peut déjà dire que les résultats électoraux semblent lui donner raison. Lorsque la conversion des dirigeants du Parti québécois au « civisme » est devenue claire aux yeux de la population, leur soutien populaire a chuté : 43 % aux élections de 1998, 33 % en 2003, 28 % en 2007, au bénéfice d'une Action démocratique qui s'affirme désormais sans complexe ni guère de nuances comme porte-voix d'un Québec français qui s'assume. Les efforts actuels de la nouvelle direction péquiste en faveur d'une renationalisation (projet de loi de

l'automne 2007 sur l'identité québécoise, etc.), efforts résultant en partie des interventions de Mathieu-Bock-Côté au fil des années, seront-ils récompensés par l'électorat ? Le regard critique que porte l'essayiste sur notre éthos national rejoint l'actualité la plus concrète et immédiate.

Xavier Gélinas
Division d'archéologie et d'histoire
Musée canadien des civilisations

Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, avec la collaboration de Martine-Emmanuelle Lapointe. *Histoire de la littérature québécoise*. Montréal, Boréal, 2007. 689 p.

Cette « première grande histoire de la littérature québécoise depuis plus de quarante ans », si l'on en croit le rabat, couvre une période immense, soit de 1534 à 2005, et entend proposer une nouvelle lecture de la production littéraire québécoise aux lecteurs d'ici et d'ailleurs. L'ambitieuse entreprise est définie dans une introduction limpide où les auteurs expliquent que, dans leur ouvrage, les textes prédominent sur les institutions, que les analyses sont critiques, et les périodes, étudiées dans leurs différences l'une par rapport à l'autre. Bref, l'introduction définit en apparence bien la perspective, ce qui est important dans ce milieu universitaire où plusieurs se targuent de faire la véritable histoire de la littérature.

Grâce à leurs trois principes de base, les auteurs entendent justement se distinguer des deux plus récents « travaux d'ensemble » (p. 11) parus sur la littérature qui, eux-mêmes, s'appliquaient déjà à se différencier, l'un s'occupant de la « vie littéraire », l'autre de la « littérature ». Les cinq tomes parus

de la série intitulée *La Vie littéraire au Québec*, qu'est en train de produire une équipe codirigée par Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques, couvrent jusqu'à maintenant les années 1764 à 1918. Trois autres tomes devraient voir le jour et mener jusqu'à « 1965 *circa* ». Cette équipe utilise les méthodes de l'histoire littéraire et de la sociologie pour décrire le contexte global de la production littéraire ; sans délaisser l'étude des œuvres, cette approche ne vise la consécration ni d'auteurs ni de textes. Selon Biron *et al.*, l'« essai » condensé de Laurent Mailhot paru en 1997, *la Littérature québécoise depuis ses origines*, est une « introduction » qui, essentiellement, propose un bilan des études et des pistes de lecture. Bien que tant l'équipe de *La Vie littéraire* que Mailhot croient faire ou avoir fait une histoire littéraire, il n'en serait rien : l'une, piégée par sa méthodologie sociologique, ne s'attarde pas assez aux textes eux-mêmes ; l'autre, à cause de sa formule « Que sais-je ? », est décidément trop concis. C'est ainsi que Biron *et al.* démontrent que leur ouvrage est la première histoire littéraire du Québec depuis celle de Pierre de Grandpré, parue à la fin des années 1960.

Biron *et al.* proposent ensuite leur définition de la littérature, délimitent leur corpus et leur périodisation. Plus large que la définition traditionnelle, leur littérature inclut des genres non canoniques comme la chronique et la correspondance, mais elle exclut la représentation théâtrale, la prose d'idées, le corpus oral et les œuvres où l'image et la musique sont au moins aussi importantes que le texte. Le corpus étudié comprend non seulement les textes québécois, mais aussi, dans une certaine mesure, la littérature anglophone québécoise et la littérature francophone hors Québec. L'ouvrage est divisé en cinq périodes principales : 1534-1763, 1763-1895, 1895-1945, 1945-1980 et depuis 1980. La troisième période est subdivisée en deux sous-périodes (1895-1930 et 1930-1945),

et la quatrième, en trois sous-périodes (1945-1960, 1960-1970, 1970-1980). Les auteurs justifient l'inégalité du nombre de pages consacrées à chacune des périodes par l'intérêt littéraire des œuvres qui leur appartiennent ; ainsi, « les proportions sont [...] aussi significatives que la structure » (p. 16). L'histoire tantôt sociale et politique, tantôt littéraire (début du régime anglais et fondation de l'École littéraire de Montréal, par exemple) préside aux divisions. Deux paragraphes préviennent le lecteur que, étant donné le rapport étroit entre l'histoire de la littérature québécoise et l'histoire de la nation, l'ouvrage comporte « des chapitres s'attachant davantage au contexte et au continuum historiques » (p. 13). S'ajoutent aux parties habituelles (introduction, chapitres et conclusion) une chronologie qui met la vie politique et culturelle en parallèle avec les œuvres, une bibliographie à deux sections (ouvrages de référence et études critiques), des index et des illustrations.

L'itinéraire ainsi tracé, le lecteur entreprend ce long voyage, celui qu'a effectué la littérature québécoise depuis le moment où l'on se demandait si elle existait jusqu'au moment où, malgré une institution littéraire bien établie, sa place et ses frontières sont redevenues floues. Chaque chapitre commence par une mise en contexte qui fait habilement le lien entre les événements historiques et la production littéraire pendant la période. Mises bout à bout, ces présentations pourraient constituer à elles seules une étude intéressante et agréable : dans ces passages, c'est bien une histoire que l'on raconte au lecteur. Suivent ensuite les différentes parties numérotées du chapitre. Chacune est bien ciselée en soi, mais l'intelligence de la structure qui en résulte est pour le moins difficile à saisir et détonne par rapport à la clarté du plan qui se dégage de l'introduction. Le tout ne s'articule ni autour des genres ni autour des œuvres, et ne suit pas vraiment la chronologie. Les parties sont plutôt organisées par rapport aux

auteurs, mais peuvent tout aussi bien l'être selon un support de publication ou une association en particulier. Probablement pour pallier cette structure déconcertante, le texte est parsemé d'indications du genre « comme on le verra plus loin », « on a vu dans la section précédente », et, même, d'avertissements de débordements de « limites chronologiques ». Même si l'ouvrage veut s'adresser à un public assez large, des renvois éditoriaux et la variation dans les temps de verbe pour marquer les retours en arrière et les anticipations auraient sans doute été préférables à cette intrusion continuelle dans un texte qui, du reste, est bien écrit.

Une fois que le lecteur a compris et accepté que, finalement, l'itinéraire comportera plus de détours que prévu, il peut se laisser emporter par le récit des auteurs. C'est à ce moment – et à ce prix – que le vrai plaisir peut commencer. La présentation d'une œuvre s'appuie généralement sur une brève biographie de l'auteur et une description de son réseau, situe l'œuvre dans son contexte historique et de production, définit le public lecteur. Biron *et al.* illustrent ensuite leur analyse par de nombreux et longs extraits, bien choisis. Ils ne sont pas avares de comparaisons et de rapprochements entre les auteurs, entre les textes, entre les époques, ainsi qu'entre les œuvres littéraires et d'autres formes d'art. Cette approche, qui dénote une connaissance étonnante de l'histoire du Québec, du corpus littéraire québécois et des nombreuses études qu'il a suscitées (il faudrait tout de même s'entendre sur certains points, notamment sur la condamnation du roman d'Arsène Besette : l'auteur de la p. 156 est au fait, mais pas celui de la p. 209 !), donne un côté très dynamique et vivant. La grande force de l'ouvrage se trouve probablement là. Les jugements de valeur sont la plupart du temps respectueux, les plus élogieux étant sanctionnés par un grand nombre de pages autour d'un seul auteur (plus de dix pages pour Nelligan), les plus

cruels étant sous-entendus par une absence totale (aucune mention de Léonise Valois, par exemple, la première femme à publier un recueil de poésie).

L'ouvrage censé « être [fondé] sur la lecture des textes » (p. 11) englobe beaucoup plus et consacre des parties entières à des réseaux (éditions de l'Hexagone), des animateurs (Miron), des phénomènes sociaux et historiques (« la guerre et le boom éditorial »), des thèmes (« théâtre et québécoité »). Si, la plupart du temps, ces parties sont amplement justifiées et apportent beaucoup à la compréhension de la constitution de la littérature québécoise, elles font parfois figure de hors-d'œuvre. Les parties sur la littérature anglophone québécoise et sur la littérature francophone hors Québec, parsemées ici et là, inattendues, trop courtes pour donner une véritable idée de leur importance et de leur ampleur, ont finalement l'apparence de propos « politiquement corrects »...

Bref, le véritable fil conducteur ne se trouve pas vraiment là où on s'y attend. Le constat – ou la thèse – se construit au fil des pages et finalement saute aux yeux. Le parcours de la littérature québécoise a constamment été guidé par la construction de l'identité nationale qu'elle aurait même, au dire de Biron *et al.*, en quelque sorte sublimé : « À défaut de l'indépendance politique, le Québec s'est donné une indépendance littéraire » (p. 568). L'échec du référendum de 1980 aurait brisé le lien étroit qui, depuis Casgrain, existait entre la littérature et la nation, et lui aurait permis de vraiment exister (p. 581). D'ailleurs, cette « histoire qui se veut d'abord attentive aux textes mêmes » comporte un index onomastique et thématique, et un index des journaux, périodiques et revues, mais pas d'index des œuvres ! Les auteurs avaient posé la question en introduction : « Faire l'histoire de la littérature québécoise, est-ce pour autant faire l'histoire de la nation ? » (p. 12). Ils y répondent en conclusion : « Au Québec, [...] la

littérature a été, plus qu'ailleurs, un vecteur de l'identité nationale » (p. 629).

Bien que l'ouvrage soit écrit par un collectif auquel il convient de rendre ici hommage – Michel Biron, de l'Université McGill, François Dumont, de l'Université Laval, et Élisabeth Nardout-Lafarge, codirectrice (site Université de Montréal) du centre interuniversitaire CRILCQ –, l'unité de ton est en général au rendez-vous. Heureusement, les auteurs, sans doute férus de toutes les théories littéraires – dont ils mentionnent d'ailleurs la perte de prestige dans les années 1990 (p. 598) –, épargnent au lecteur le vocabulaire hermétique. Seules d'innombrables « ruptures » semblent avoir résisté à l'épuration. La grande qualité de leur érudition aurait cependant mérité une lecture de concordance plus attentive (il y a certaines contradictions dans les propos) et, surtout, une mise en page moins rébarbative (ce qu'elle est franchement).

Anne Carrier

Dictionnaire biographique du Canada
Université Laval

Carole Gerson et Jacques Michon, dir. *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. III, de 1918 à 1980. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007. 671 p.

Ce troisième volume clôt le monumental projet en histoire du livre et de l'imprimé au Canada. C'est le plus volumineux mais aussi le plus achevé de la série, tant sur le plan du contenu que sur celui de la cohérence narrative d'ensemble. Il est vrai que c'est au XX^e siècle que le livre et l'éditeur connaissent leur plein développement, s'émancipant de la presse

périodique et de l'imprimerie. En même temps, il s'agit d'un champ de recherche bien investi grâce aux travaux des collaborateurs de ce volume, notamment ceux de l'équipe de Jacques Michon sur l'histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle. L'ouvrage fournit un état des connaissances solidement documenté.

D'entrée de jeu, il faut lire l'introduction signée par les deux directeurs. Avec un esprit de synthèse remarquable, ils dégagent en quelques pages le sens de cette histoire du livre, tout en la replaçant dans un contexte plus large. Comme dans le reste de la série, on a conservé la volonté de couvrir l'ensemble du Canada, mais force est de constater que les « deux solitudes » s'imposent dans cette histoire : « la double personnalité du pays se confirme », écrivent joliment les directeurs. Les institutions culturelles étant distinctes selon la langue, les maisons d'édition sont séparées de la même manière ; les marchés sont divisés, les systèmes de production sont développés indépendamment, tout comme les réseaux de distribution. Au long du siècle, on constate l'influence et la compétition britanniques, puis américaines pour les uns, et françaises, pour les autres. Les chemins sont parallèles et les deux cultures du livre s'organisent autour de deux pôles, Toronto et Montréal. À chaque occasion, on soulignera aussi la participation des autres communautés, autochtones ou immigrantes, à l'histoire du livre.

La structure du livre attire l'attention. S'inscrivant dans la continuité du volume précédent, les directeurs se sont inspirés des travaux de Robert Darnton, Thomas R. Adams et Nicolas Barker. Le schéma retenu s'adapte particulièrement bien au XX^e siècle québécois et canadien. Ainsi le contenu est divisé en sept grandes parties et dix-huit chapitres, de manière à dégager les forces sociales, politiques, intellectuelles et commerciales qui ont façonné l'univers du livre : le rôle du livre et de l'imprimé dans la société, les auteurs, les édi-

teurs, les distributeurs et les libraires, les bibliothécaires et les lecteurs. Bien répartie dans ce schéma classique et avec fort peu de redondance – il faut souligner cette qualité éditoriale –, la matière est morcelée dans près d'une centaine d'articles qui font en moyenne quatre ou cinq pages, accompagnés d'une trentaine d'articulets d'une page ou deux appelés études de cas.

On peut comprendre cette volonté de tout couvrir, qui comporte néanmoins l'inconvénient de laisser très souvent le lecteur sur sa faim. En outre, ce choix est jumelé à une louable rectitude politique très canadienne, qui impose de n'oublier personne, même si, parfois, on n'a pas grand-chose à en dire, de telle sorte que ce n'est pas toujours l'importance du sujet ou la qualité de la recherche qui déterminent la sélection des articles. Par ailleurs, cet ambitieux projet pancanadien n'est pas ou très peu une histoire comparée. Quelques auteurs y arrivent (dont les deux directeurs), mais, en général, les deux univers du livre, anglophone et francophone, sont plutôt juxtaposés ou parfois entrelardés... Quelques fois, un article est réservé à chacun, mais, très souvent, on trouve une section anglophone, suivie d'une section francophone à l'intérieur du même article, sections vraisemblablement rédigées par deux spécialistes distincts et réunies par la suite.

Il est impensable de résumer un tel ouvrage. Ces quelques pages veulent simplement signaler les articles les plus solides et les plus intéressants, en mettant l'accent sur le volet québécois.

La première partie sur l'influence culturelle du livre dans la société est l'occasion d'analyser l'imprimé comme symbole et dont le contenu sert à alimenter les identités nationales. A. B. McKillop étudie le discours sur la nation dans la production imprimée. Ce survol fait une assez large part aux historiens. Les deux univers culturels ne se croisent pas : ils s'igno-

rent plutôt. Une statistique apportée par Jean Delisle et Gilles Gallichan s'avère très éclairante à cet égard : avant 1982, 75 % des traductions d'auteurs canadiens-anglais sont publiées à Paris. Par ailleurs, l'État canadien et celui du Québec n'adoptent pas les mêmes attitudes à l'endroit du livre. Selon Paul Litt, le gouvernement fédéral ne s'est pas soucié du livre jusqu'aux années 1950 ; il faudra même attendre les années 1970 pour parler d'un véritable soutien au livre, un soutien toujours fragile. Pour sa part, Josée Vincent note que les gouvernements québécois interviennent beaucoup plus tôt en faveur du livre. Plusieurs initiatives remontent au début de la période étudiée, voire au XIX^e siècle : distribution de milliers de livres en prix de fin d'année, achats occasionnels d'une part des tirages, financement des associations d'écrivains, création de prix littéraires et scientifiques. Les interventions se multiplient à partir de 1960 jusqu'à l'adoption d'une politique du livre apte à protéger les éditeurs et les libraires du Québec.

La deuxième partie est consacrée au métier d'auteur. Carole Gerson et Marie-Pier Luneau dégagent un profil social et culturel des écrivains en utilisant les listes de membres d'associations professionnelles. Les auteures sont conscientes que cette source favorise les littéraires (94 % des membres de l'UNEQ en 1978). Avec Ruth Panofsky, Marie-Pier Luneau se penche sur le thème des prix littéraires. Au XX^e siècle, ces prix ont proliféré : on compte des centaines et des centaines de distinctions nationales, provinciales, régionales ou municipales. En général, les écrivains ne vivent pas de leur plume, mais les écarts sont grands. Ainsi, Frank Davey rapporte que le revenu moyen des écrivains en 1978 est d'environ 14 000\$, mais leur revenu médian est alors moitié moindre. À côté de cet excellent article sur les sources de revenus des écrivains, on trouve aussi un fort intéressant texte de Janet B. Friskney et Carole Gerson sur les écrivains canadiens et le marché de

la littérature, c'est-à-dire sur l'écriture alimentaire dans un monde où sévit la concurrence française et américaine.

L'édition est en quelque sorte le cœur de cet ouvrage et on lui réserve deux longues parties. George L. Parker présente d'abord le système des agences qui prévaut au Canada anglais. En effet, les maisons d'édition locales sont souvent des filiales de maisons internationales. Le résultat est de favoriser l'importation de livres étrangers et de laisser la portion congrue aux auteurs et aux éditeurs canadiens. George L. Parker nous offre aussi un texte intéressant sur l'édition anglophone en Ontario et au Québec. Toutes les provinces auront leur part. Du côté francophone, Jacques Michon signe l'article sur l'édition au Québec, un sujet qu'il connaît comme le fond de sa poche, évidemment. Le XX^e siècle est celui du développement de véritables maisons d'édition, menées par des éditeurs qui prennent leur place dans la culture nationale. On n'a pas oublié les minorités francophones, celle de l'Ontario avec Robert Yergeau et celles de l'Acadie et de l'Ouest avec Dominique Marquis. Il faut signaler aussi deux bons résumés sur les associations d'éditeurs, francophones avec Josée Vincent, et anglophones avec Nancy Earle et Janet B. Friskney. Enfin, c'est dans cette partie sur l'édition pour grand public qu'on a placé les trop courts textes sur la grande presse commerciale dans l'ensemble du Canada, six pages signées par Mary Vipond, et sur les magazines féminins canadiens-anglais et canadiens-français, quatre pages de la plume conjointe de M.-J. des Rivières, Carole Gerson et Denis Saint-Jacques.

La quatrième partie sur l'édition spécialisée commence par un article fort instructif de Gilles Gallichan et Bertrum H. Macdonald sur l'édition gouvernementale, qui fait le tour d'un ensemble de gros consommateurs de papier. On sait par ailleurs que les imprimés religieux ont longtemps occupé une part importante du marché québécois. Dans les années 1930,

plusieurs congrégations religieuses (les dominicains, les jésuites, les pères de Sainte-Croix, la Société Saint-Paul) se dotent d'impressionnantes structures éditoriales, incluant imprimerie, maison d'édition et librairie. Yvan Cloutier fait le point sur cette question, tandis que Dominique Marquis s'intéresse à la presse catholique. Pour sa part, Brian Hogan traite de l'édition religieuse au Canada anglais, mais il n'y a aucune tentative de comparaison avec le Canada français. Cette partie contient un chapitre intitulé « L'édition pour publics particuliers ». Déjà le titre indique assez qu'il faut s'attendre à un fourre-tout et c'est bien le cas : les « petites presses » (le meilleur texte), et la presse parallèle de gauche ou de droite, l'édition féministe, la « culture juive de l'imprimé », l'édition pour les autochtones et pour les allophones. Cette sorte de ghettoïsation correspond peut-être à l'organisation actuelle de la recherche, mais elle ne favorise pas la compréhension globale de ces petites maisons d'édition dans l'univers du livre canadien. Enfin, le dernier chapitre de cette partie impressionne par sa qualité. Les textes sur les revues scientifiques de Bertrum H. Macdonald, sur l'édition juridique de Stuart Clarkson et Sylvio Normand et sur l'édition médicale de Jennifer J. Connor sont bien faits. Il faut cependant faire une place à part à l'article remarquable de Francess G. Halpenny sur l'édition savante et les ouvrages de référence, un des meilleurs textes de tout l'ouvrage. Bien contextualisé, il intéressera particulièrement les historiens. Ayant été aux premières loges, bien sûr, l'auteure sait dégager le sens de cette histoire, évitant de nous livrer de banales énumérations des faits, travers dans lequel tombent malheureusement certains collaborateurs de cet ouvrage.

La cinquième partie sur l'imprimerie fait une large place aux travaux d'Éric Leroux. Mais sa longueur (à peine 40 pages) révèle sans doute le besoin de recherche sur ce sujet au Québec et, encore plus, au Canada anglais, quasi absent sur

ce thème. L'avant-dernière partie fait aussi une petite quarantaine de pages. Dans ce cas, c'est un peu plus étonnant. Certains aspects liés à la distribution et au commerce du livre ont certes été abordés dans des parties précédentes et les directeurs ont sûrement voulu éviter la redondance. Il reste que, malgré son intérêt, l'article de Frédéric Brisson sur les sources internationales de distribution s'avère trop sommaire pour réellement faire l'historique de cette question. C'est un peu la même chose avec l'article suivant du même collaborateur sur la librairie. Sarah Brouillette et Jacques Michon présentent la grande diffusion, celle des kiosques à journaux, des pharmacies et, plus tard, des chaînes de librairie, mais ils me semblent avoir oublié de développer un lien analytique avec l'histoire générale de la librairie. Cette partie se termine par quelques pages sur les clubs du livre, signées par Arcana Rampure et Jacques Michon, et par un très bon résumé sur les associations de libraires par George L. Parker et Pascale Ryan.

C'est l'histoire des bibliothèques qui est d'abord abordée dans la dernière partie. Cette section est très riche. Signalons le texte de Paul McCormick sur la Bibliothèque nationale du Canada, ainsi que celui de Lorne Bruce et Elizabeth Hanson sur les bibliothèques publiques. Pour sa part, Marcel Lajeunesse signe un fort intéressant texte sur le développement des bibliothèques publiques au Québec, un développement si lent... Il a fallu attendre 1959, sous Paul Sauvé, pour avoir une première loi québécoise sur les bibliothèques publiques. Malgré les efforts accrus des décennies soixante et soixante-dix, ce n'est qu'en 1978 que le plan Vaugeois viendra favoriser un développement réel. Avec Peter F. McNally, Marcel Lajeunesse signe aussi un bon texte sur les bibliothèques universitaires, qui ont aussi mis beaucoup de temps à se développer. Le dernier texte de ce chapitre, par Martin Dowding, fait prendre conscience de la profonde transformation du métier de bibliothécaire au XX^e siècle : de conserva-

teurs de livres à spécialistes des techniques de l'information. Par ailleurs, la lecture semble un sujet difficile à étudier et il faut se rabattre sur les prescriptions et les interdictions de lecture. Ainsi, Pierre Hébert propose un très bon résumé de la censure cléricale et de la critique littéraire laïque au Québec. Un chapitre intitulé « La lecture et les groupes particuliers » clôt cette dernière partie du volume. Il s'agit encore une fois d'un fourre-tout : les lecteurs isolés, les Amérindiens, les handicapés visuels, les femmes, les prisonniers, etc. Ce n'est pas dans cet ouvrage qu'on trouvera une réflexion globale sur l'histoire de la lecture.

Finalement, à la place d'une conclusion, Carole Gerson et Jacques Michon ont judicieusement opté pour une coda où ils évoquent à larges traits les bouleversements dans tous les secteurs de la chaîne du livre dans les deux dernières décennies du XX^e siècle.

Il faut souligner la grande qualité de la traduction. Les anglicismes sont rares, même s'il arrive parfois qu'on mette l'emphase au lieu de l'accent. L'apparat critique est impeccable. L'ouvrage est agrémenté de plusieurs dizaines d'illustrations fort pertinentes. Il contient une chronologie, une liste des ouvrages cités plutôt qu'une bibliographie (peut-être pour économiser de l'espace), un index à la fois onomastique et thématique et une table des matières détaillée avec des titres explicites : tout est fait pour faciliter la consultation. Pour conclure : un très beau livre qui sera éminemment utile aux chercheurs.

Fernande Roy
Département d'histoire
Université du Québec à Montréal

Claude Lévesque, dir. *Entre la pensée et l'action. Qu'en est-il des intellectuels aujourd'hui ?* Montréal, Hurtubise HMH, 2007. 137 p.

Périodiquement au Québec émergent des interrogations sur la définition de l'intellectuel, la délimitation de ses tâches et, surtout, l'importance sociale qui lui est accordée, charges à peine voilées contre un anti-intellectualisme généralisé. Avec *Qu'en est-il des intellectuels aujourd'hui ?*, Claude Lévesque rassemble dix textes qui dépassent souvent le discours apocalyptique pour mettre en perspective les attentes nourries à l'endroit des intellectuels et proposer un type d'action qui saurait encore soutenir les grandes valeurs que sont la justice et la liberté. Entre la posture de retrait nécessaire à la réflexion et l'engagement que commande une injonction extérieure, l'intellectuel demeure celui qui endosserait une « responsabilité supplémentaire », qui accepterait de sortir de son champ de compétence pour exprimer un doute sur l'orientation du monde tel qu'il va en lançant des débats essentiels. Ces réflexions, initialement prononcées lors du 23^e colloque des écrivains, organisé par l'Académie des lettres du Québec à l'automne 2005, tentent essentiellement de se défaire de l'aporie qui veut d'une part détacher l'intellectuel de la figure de l'expert pour en faire une catégorie universelle, « sans spécialité », et montrer d'autre part que son rôle exige une pensée singulière, approfondie, une subtilité dans l'écriture, une intelligence rigoureuse du monde, remettant ainsi la tâche parfois aux écrivains mais le plus souvent aux universitaires. Le résultat, à la fois stimulant et inquiétant, laisse ambivalent.

Commençons par l'inquiétude puisque c'est l'impression qui reste lorsqu'on referme le livre. Le recueil, qui se termine avec la contribution pour le moins crépusculaire de l'écrivain Naïm Kattan, surligne ainsi l'idée de fond qui le traverse, à savoir, de prime abord, le triste constat de la perte

de notoriété de l'intellectuel, voire de sa marginalisation, et de façon plus fondamentale, la perte de repères pour expliquer et justifier son influence dans la cité alors que d'aucuns estiment qu'elle devrait s'imposer d'elle-même. Par opposition à ces temps anciens où les prophètes et les sages étaient écoutés de l'ensemble de la société lorsqu'ils rappelaient les principes communs et les règles collectives, la parole de l'intellectuel contemporain souffre selon Kattan de la montée fulgurante de l'influence des médias – qui inciterait maintenant le public à faire une adéquation entre l'autorité et la célébrité – et de la prégnance dans la société de l'individu et de ses besoins au détriment de la collectivité et des grandes orientations sociales. Cette impuissance de l'intellectuel à se faire entendre répercute en quelque sorte la réflexion « perplexe » de Paul Chamberland qui estime l'intellectuel aujourd'hui incapable de parler. Devant un monde qui se fait de plus en plus hostile à la pensée, aux impératifs éthiques, à l'idée même d'humanité, ne resterait à l'intellectuel que le courage d'y « faire face » et d'« opposer résolument un refus à l'avancée de l'inhumain » bien que les convictions éthiques soient aujourd'hui reléguées à la sphère privée. Si pour Chamberland l'intellectuel est proche de celui qui ne peut rien, pour Catherine Mavrikakis il est celui qui ne veut rien. Cynique jusque dans ses derniers retranchements, incarnation de la « conscience malheureuse » et du détachement par l'observation neutre des problèmes et des enjeux, l'intellectuel moderne aurait pour seul but sa perpétuation quitte à s'accommoder des situations qu'il critique. Pas plus réjouissant l'intellectuel chez Pierre Ouellet où sont montrés trois types d'intellectuels sous un jour peu avantageux : le sage – le gourou – qui porte la lumière, le savant à tendance technoscientifique et la grande gueule. Pour faire contrepoids, Ouellet prône une autre intelligence en énumérant à titre de modèles des voix singulières

aujourd'hui éteintes comme celles des Ferron et Aquin qui furent sensibles à la pluralité des perspectives et capables de convoquer la mémoire et l'imagination afin de façonner l'art de vivre ensemble.

À travers ces sombres discours sur la situation et la fonction de l'intellectuel aujourd'hui – où domine l'idée du manque et le sentiment de nostalgie pour une belle époque de la pensée et de l'engagement – se trouvent des textes qui amènent à penser l'intellectuel de façon positive (à partir de l'expérience ou des faits historiques) en montrant ce qu'il peut encore, en mettant en perspective les déchirements liés à sa condition. Éric Méchoulan montre que trois caractéristiques de l'intellectuel (qui se définit par une compétence, une performance particulière dans l'écriture, une intervention « quelconque » sur la place publique, c'est-à-dire hors de son champ de savoir) se sont transformées depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et voient leur effectivité non pas niée mais plutôt déplacée. Ce nouvel état de fait permettrait, potentiellement, la reconnaissance de la diversité des intelligences, l'élimination de l'opposition culturelle élite/dominés qui entraînerait la légitimation d'écritures minoritaires et la dissociation des enjeux éthiques – qui *méritent* la considération publique – des instances culturelles dominantes. Suivant cette transformation, il serait possible d'entrevoir l'intellectuel aujourd'hui comme un « poéticien des idées » qui fait de la réflexion un travail dans lequel chacun peut reconnaître et éclairer une situation problématique. Ginette Michaud, à partir du long récit d'une expérience intime, indique que la tâche de l'intellectuel tient à un certain regard critique, à l'expression d'un refus souvent lié du reste au désir d'affirmer des possibles dans le réel, à la capacité de discerner les situations qui appellent tantôt la prise de parole tantôt le silence, au combat contre la non-pensée et, peut-être avant tout, à la

responsabilité. Ce serait à partir d'une position liminaire ou « de côté », que l'intellectuel remplirait ces tâches, en étant près des autres sans en être vraiment, engagé dans la distance comme l'indiquait André Belleau en 1972. Sa parole en serait une, selon Ginette Michaud qui s'intéresse particulièrement à cette posture de l'incertitude, qui n'aurait « rien d'assuré », qui se ferait « hésitante », « trébuchante ». Alors que la question du ton est essentielle pour Michaud, il est assez paradoxal de voir endossés au paragraphe suivant les propos de Blanchot qui indique que la responsabilité propre des intellectuels doit s'avancer par un verbe qui « a toute l'autorité de la parole grave », qui doit être soutenu « calmement, fermement, autant qu'il faut, quelles qu'en soient les conséquences ». Cette idée d'une parole franche, qui lancerait l'intellectuel dans l'action, introduit en quelque sorte le lecteur au texte suivant signé par Jean-Pierre Lorange. Lorange estime que l'intellectuel doit être critique, se faire « la mauvaise conscience de son temps » sans toutefois s'y limiter. Il dénonce la critique qui tourne à vide dans le but caché de se valoriser elle-même, d'ériger l'intellectuel au sommet de la Pensée en scellant du coup son originalité et son autorité. Comme si l'intellectuel d'aujourd'hui oubliait d'être « quelconque », cette posture l'entraînerait conséquemment à se retirer du combat nécessaire à la sauvegarde de valeurs qui, soutenues par la foule, seraient mises au compte des lieux communs. Lorange, refusant de s'attarder à une possible essence de l'intellectuel ou aux discours de lamentations qui se limiteraient à dénoncer la perte des repères et à s'en prendre aux multiples symptômes d'une humanité à la dérive, s'intéresse à son action ou plutôt à son devoir d'incarner le « moment éthique » (Derrida) où s'arrime la réflexion à l'action. C'est en ayant une conscience de l'injustice et du mal proche de l'empathie (ce qui est la réelle motivation de l'intellectuel, bien avant l'idéal de jus-

tice qui ne serait que l'idée qui en découle) que l'intellectuel peut adopter une parole apte à contrer les forces qui empêchent la vie. N'est intellectuel que celui qui s'intéresse, plus qu'aux idées, au sort de chaque homme, de chaque femme. C'est aussi ce qu'indique la réflexion d'Yvon Rivard qui revoit son ancienne distinction entre l'intellectuel – engagé – et l'écrivain – retiré de l'action – pour faire de ce dernier un acteur nécessaire à la préservation des valeurs qui retarderaient l'avilissement du monde. L'écrivain serait celui qui, éprouvant comme un manque la présence des autres, ressentirait l'obligation de « porter assistance à autrui » et de se mettre au service des plus hautes exigences de l'humanité. Dénonçant la « richesse » (de l'Idée) et la complaisance dans l'abstraction qui est une forme d'aveuglement, Rivard invite en somme l'intellectuel à renouer avec sa condition de mortel que son œuvre lui a permis d'oublier et y trouver ce qui le relie aux autres et au monde afin de participer par la responsabilité et la bienveillance à « l'immortalité humaine ». Dans un texte marginal, Marie-Andrée Lamontagne commente le texte d'Yvon Rivard pour souligner la méprise que semble être la compétence des intellectuels, liée essentiellement à l'unique maîtrise du langage, et qui aura consacré leur supériorité. Les pièges énumérés par Rivard ne menaceraient alors que des intellectuels indignes de l'appellation, sclérosés par le confort de leur rang social. Lamontagne termine sa critique par l'hypothèse d'une « mauvaise conscience » générationnelle à la source du texte de Rivard. L'accès à l'éducation qui a transporté brusquement une large partie de la classe ouvrière vers la classe moyenne supérieure entraînerait un malaise qui inciterait l'intellectuel québécois à délaisser les grandes aspirations collectives pour se replier sur le plus petit dénominateur commun de l'humanité – comme si le désir de « porter assistance à autrui » était de cette eau.

En guise de conclusion, j'évoquerai d'une part la surprise que constitue ce dernier texte. En prenant à partie une seule contribution, cet unique commentaire détonne et montre que l'ensemble du collectif aurait bénéficié de réactions qui auraient répondu à chaque allocution. D'autre part, je me limiterai à deux commentaires. Le premier, sur le déchirement que subit l'intellectuel. Plutôt qu'à des plaidoyers pour la pensée ou pour l'action, ou au mieux au rappel que l'intellectuel est tributaire de deux traditions qui le déchirent ainsi que l'a noté Georges Leroux lors de l'allocution d'ouverture du colloque, on aurait espéré des commentaires sur ce conflit proche de la complémentarité dont l'intellectuel ne peut se défaire. À savoir, suivant Raymond Aron (en préface à *Le savant et le politique* de Weber) : que le travail du savant est de désenchanter le monde en mettant au jour des vérités et que celui de l'intellectuel, du côté du politique, est de le réenchanter à partir de ces mêmes vérités ; que l'intellectuel devient tel lorsqu'il accepte de délaissier l'ordre de la vérité (partielle) pour entrer dans l'ordre des valeurs (multiples), se définissant par ses choix – révélateurs sur le plan éthique – qui le mènent de l'un à l'autre. Le second commentaire porte sur la question du pouvoir de l'intellectuel qui est rarement abordée de front. Au mieux, on déplore la perte de notoriété – dite aussi d'« influence » – de l'intellectuel en dissimulant mal son propre désir ; cette – persistante – plainte n'amène rien si elle n'est accompagnée de propositions précises. Au pire, on soutient un discours de la pureté, à l'instar de Georges Leroux (« [l'intellectuel] n'éprouve que de l'indifférence à l'égard de la diffusion de sa pensée ») qui laisse perplexe car le pouvoir pour l'intellectuel est une condition *sine qua none* à son investissement de la *polis*. Le discours second, celui de l'intellectuel qui repose sur celui du savant (j'entends ici qu'une même personne incarne ces deux personnalités car celui qui agit dans la *polis* sans être aussi un savant est un activiste), ce

discours donc ne peut être entendu ni même écouté si celui qui parle n'est déjà reconnu pour sa crédibilité en tant que savant, son *pouvoir symbolique* pour reprendre le vocabulaire bourdieusien. Aux intellectuels aujourd'hui il faut demander de continuer à être ce qu'ils doivent être : des modèles de persévérance dans la prise d'une parole nourrie par la réflexion. Aux intellectuels aujourd'hui il faut rappeler que tout n'est pas mort (certains des universitaires de ce collectif profitent d'ailleurs de tribunes publiques importantes), qu'il ne faut pas attendre d'être entendu pour prendre la parole.

Anne Caumartin

Collège militaire royal de Saint-Jean

Jean-Philippe Warren. *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*. Montréal, VLB éditeur, 2007. 252 p.

L'avant-dernier livre de Jean-Philippe Warren – un nouvel ouvrage, *Une douce anarchie. Les années 68 au Québec*, étant déjà en librairie – porte sur le militantisme marxiste-léniniste des années soixante-dix et du début des années quatre-vingt au Québec. Même si ce mouvement ne regroupa à son zénith que quelques milliers de militants, le haut niveau d'engagement de ceux-ci en fit une force politique incontournable. Refusant tant de magnifier ce mouvement que d'ajouter sa voix au concert de railleries dont il est l'objet, Warren se donne plutôt comme objectif de « comprendre l'engagement subjectif des femmes et des hommes ayant voué une dizaine d'années de leur vie à l'avènement de la société sans classes » (p. 12). Il ne s'agit donc pas d'étudier en détail l'idéologie

marxiste-léniniste, mais bien de dégager les mobiles et les causes d'un engagement difficilement compréhensible aujourd'hui.

Une myriade de groupes marxistes-léninistes ou maoïstes – les deux termes sont des équivalents – ont existé au Québec durant la période étudiée, de nouvelles organisations émergeant périodiquement. Soucieux de ne pas perdre le lecteur dans les dédales de ces multiples groupuscules, le sociologue structure son essai autour de deux organisations emblématiques : En Lutte !, fondée en 1972 par Charles Gagnon, et la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada, fondée en 1975 et qui devient le Parti communiste ouvrier en 1979. Ces deux groupes occupent rapidement près des trois quarts du « territoire communiste » québécois et s'engagent dans une lutte à finir, aspirant tous deux à regrouper les courants maoïstes canadiens. Comme tout groupe m.-l., ils sont critiques à l'endroit de l'URSS, accusée d'avoir renié l'authentique doctrine révolutionnaire en succombant au réformisme après la mort de Staline, et puisent leur arsenal théorique dans les écrits de Marx, Lénine, Staline et de Mao Zedong, chef de la Chine révolutionnaire qui, après l'URSS et Cuba, incarne l'idéal d'une grande partie des révolutionnaires occidentaux.

Dans un premier temps, l'auteur retrace les principaux motifs à l'origine de la montée du paradigme rouge au Québec durant les années soixante, celle-ci aboutissant au militantisme m.-l. de la décennie suivante. Selon Warren, les années soixante sont, pour la plupart des militants, le moment où s'effectue une prise de conscience du paradoxe d'une société d'abondance fabriquant de la misère et d'une démocratie créant de l'exclusion. Il souligne l'influence du tiers-mondisme qui amène les radicaux à adopter un marxisme où fusionnent socialisme et nationalisme. Cette phase de prise de conscience politique est suivie d'une période marquée par des actions spontanées et libertaires (1968-1970), puis par

une autre (1970-1972) où les militants placent leurs espoirs de changements dans des partis politiques comme le FRAP ou le Parti québécois. Ce n'est qu'ensuite, devant les minces résultats obtenus et une fois le pouvoir répressif de l'État révélé par la crise d'octobre, que plusieurs militants vont aspirer à un nouveau militantisme loin de tout spontanéisme ou réformisme, basé sur une théorie révolutionnaire éprouvée et s'appuyant sur une organisation solide et proche des aspirations des masses. Le marxisme-léninisme vient répondre à ces attentes.

Dans le chapitre suivant, l'auteur pose les principaux jalons de cette idéologie, revenant notamment sur la parenté notée par plusieurs observateurs entre l'expérience m.-l. et « l'architecture cléricale et théologique de l'Église romaine » (p. 74). Il donne une brève description des premiers groupes maoïstes qui émergent vers 1970 et qui pavent la voie à En Lutte ! et à la Ligue. Warren présente les structures de ces deux organisations ainsi que les divers journaux servant à la propagande et à la diffusion d'une ligne politique similaire, les querelles entre En Lutte ! et La Ligue portant plutôt sur la stratégie que devrait adopter le mouvement m.-l.

Dans un troisième chapitre particulièrement stimulant, l'auteur présente l'expérience marxiste-léniniste de l'intérieur en décrivant la vie militante au sein de ces groupes et en analysant leur travail d'agitation et de propagande dans les institutions, les usines et lors d'élections. Sont aussi étudiées les positions de ces militants face à d'autres mouvements alors en ascension comme le féminisme, jugé bourgeois puisqu'il ne s'inscrit pas dans une perspective de lutte de classes, et l'indépendantisme, perçu comme un frein à l'unification du prolétariat canadien, étape préalable au renversement du capitalisme qui est la cause véritable de l'oppression nationale.

Dans le dernier chapitre, Warren examine les raisons ayant provoqué l'éclatement des groupes m.-l. au début des années quatre-vingt. Il cite le peu de place laissée aux femmes dans ces organisations, leur antiféminisme, de même que le vieillissement des militants de la première heure. Les prises de position des m.-l. sur la question nationale ont aussi contribué à l'effondrement du mouvement, rendant manifeste pour plusieurs le caractère désincarné de sa doctrine. De plus, de nouveaux mouvements sociaux et groupes d'intérêts (écologistes, homosexuels, etc.) témoignent d'un repli sur le privé, d'une montée de l'individualisme s'accordant mal avec le centralisme et le dogmatisme des organisations m.-l. Celles-ci ne répondent pas aux aspirations d'une nouvelle génération qui s'ouvre sur le monde au moment où la faillite des régimes socialistes devient évidente.

Ces chapitres, essentiellement descriptifs, mettent la table pour une conclusion édifiante où l'auteur reprend son objectif de départ et présente quatre facteurs qui, dans leur combinaison, donnent sens à l'enrôlement de ces jeunes québécois. Pour Warren, il est clair qu'une culture catholique, pétrie de messianisme, de dogmatisme et de communautarisme, explique en partie l'engouement des radicaux de l'époque pour le marxisme-léninisme, à quoi s'ajouterait un sentiment collectif d'anomie découlant de la contestation des valeurs et des institutions traditionnelles initiée par la Révolution tranquille. De plus, ayant pris conscience de la violence du système et refusant de renier leurs idéaux même s'ils se trouvent, vers 1970, devant une « impasse révolutionnaire », les militants seront facilement séduits par l'extrême gauche et son refus de tout compromis. Finalement, cette période est marquée par une crise des idéologies qui donnaient sens jusque-là à l'organisation du monde : le marxisme-léninisme apparaît alors comme une voie pour sor-

tir de cette impasse sociale et politique. Un bilan nuancé du mouvement marxiste-léniniste québécois vient clore le livre : selon l'auteur, plutôt que de rejeter en bloc cet héritage, il faut y rechercher ce qui demeure pertinent pour les luttes du présent, tout en gardant en mémoire les erreurs commises afin d'en éviter la répétition.

Servi par une plume riche, Warren atteint son objectif : la lecture de cet ouvrage permet de mieux comprendre l'engagement des militants m.-l. En présentant ce militantisme comme l'aboutissement d'une radicalisation accélérée de la gauche et en multipliant les références au contexte social, politique et économique de l'époque, l'auteur donne au lecteur suffisamment d'informations pour qu'il puisse faire preuve d'empathie envers ces militants. Il aurait toutefois été souhaitable que cet effort de contextualisation s'étende à la conjoncture internationale, que l'auteur souligne davantage l'influence que purent avoir sur ces militants les événements se déroulant dans le tiers-monde, dans les pays du « socialisme réel » et au sein des organisations m.-l. ailleurs dans le monde, voire qu'il compare le militantisme m.-l. québécois à celui d'autres pays afin d'en dégager les spécificités. Notons que, si les mouvements m.-l. étrangers ne reçoivent que peu d'attention, quelques références sont faites au maoïsme français, sans que la comparaison soit toutefois très approfondie. Toujours sur le plan de la contextualisation, nous croyons que, dans la genèse de l'extrême gauche québécoise présentée dans le premier chapitre, l'auteur aurait dû mieux souligner l'apport de la revue *Révolution québécoise* et de ses animateurs, Pierre Vallières et Charles Gagnon. Ces derniers élaborent dans ces pages une pensée marxiste plus orthodoxe que celle des premiers collaborateurs de *Parti pris*, par exemple, mettant l'accent sur le social plutôt que sur le national ou le culturel, constituant ainsi, selon nous, une étape importante vers le marxisme-léninisme des années soixante-dix.

Mentionnons aussi que Warren utilise très souvent le vocable religieux pour décrire des aspects du militantisme étudié, parlant entre autres des « croisés du communisme » (p. 165) ou comparant la pratique de l'autocritique dans ces groupes à une « forme larvée d'inquisition politique » (p. 158). Généralement, l'utilisation de cette analogie est éclairante, mais, utilisée à répétition, elle peut agacer le lecteur et donner l'impression que la thèse centrale de l'ouvrage est que le marxisme-léninisme était une religion de remplacement pour ces militants alors qu'il s'agit là, tel qu'exposé en conclusion, d'un élément parmi d'autres nous permettant de comprendre ce militantisme.

En terminant, en écartant les trotskistes de son étude pour mieux se concentrer sur le militantisme marxiste-léniniste, l'auteur laisse une question en suspens : pourquoi cette tendance communiste, bien représentée en Europe, a-t-elle été déclassée au Québec par le marxisme-léninisme alors qu'elle était plus favorable à l'indépendance et qu'elle prônait un communisme autogestionnaire davantage en continuité avec les idées précédemment diffusées par l'influente revue *Parti pris* ? Il serait intéressant de voir Jean-Philippe Warren se pencher sur cette autre tendance communiste, ce qui nous permettrait d'approfondir une compréhension de l'extrême gauche québécoise à laquelle il a, par cet essai, déjà grandement contribué.

Mathieu Lavigne
Département de psychopédagogie et d'andragogie
Université de Montréal

Nelson Michaud, dir. *Droite et démocratie au Québec : enjeux et paradoxes*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007. 207 p.

Contrairement à beaucoup d'ouvrages collectifs, *Droite et démocratie au Québec* n'est pas une collection de chapitres hétéroclites, aux intentions éparées ; il relève plutôt d'une entreprise collective, au sens plein du terme, dans la mesure où les spécialistes qui ont été sollicités par Nelson Michaud cherchent, à partir de leur propre appartenance scientifique et intellectuelle, à éclairer ce qu'est réellement la droite. Le cadre d'analyse et les textes de l'ouvrage répondent donc à un souci qui, me semble-t-il, relève davantage du cognitif que du normatif. C'est que, il faut le préciser d'emblée, Michaud et la plupart de ses collaborateurs ne se sont pas proposés de faire l'apologie de la droite, à l'inverse de ce qu'a pu suggérer le compte rendu malveillant de Louis Cornéliier (*Le Devoir*, 4 et 5 août 2007) ; ils ont simplement cherché à l'analyser, de manière rigoureuse et objective. Il n'est pas douteux qu'un tel travail s'imposait, d'autant plus que la gauche, qui domine presque sans partage dans la plupart des départements de sciences sociales de nos universités, s'est fabriquée une droite qu'elle a grossièrement caricaturée, qui n'a, du reste, rien à voir avec la réalité. Dès lors, le problème de l'ouvrage se précise et se délimite. Pourquoi la droite est-elle généralement moins populaire que la gauche – notamment au sein de la communauté des intellectuels ? Le travail du sociologue français Raymond Boudon, que Michaud cite en introduction, fournit une réponse intéressante. Le marxisme a beau être mort, mais bon nombre d'intellectuels s'y réfèrent encore de manière implicite, car il donne « l'impression de fournir des clés pour expliquer la réalité et notamment les diverses formes d'inégalités qui sont secrétées par les sociétés libérales »

(p. 16). Mais ce ne sont que les apparences, et la réalité est beaucoup plus complexe.

Les textes qui suivent ne manquent pas de nous en convaincre. Dans un texte nuancé, Jean-François Caron dégage la dimension philosophique de la droite. Il s'interroge, en première analyse, sur les principes moraux et intellectuels que véhicule la droite. Sont-ils « néolibéraux » – terme extrêmement ambigu, s'il en est un – ou encore conservateurs ? On sait que Friedrich Hayek, que l'on présente ici comme le père du néolibéralisme, même s'il n'a jamais lui-même utilisé ce mot, a expliqué les raisons pour lesquelles il a rejeté le conservatisme. Mais Caron refuse de suivre Hayek et explique, en remontant aux intentions d'Edmond Burke et de Louis de Bonald, que l'évolution de la droite est inséparable des idées conservatrices. Cela lui permet de marquer nettement la distance entre la droite et le libéralisme : « Il serait donc inadéquat d'analyser les orientations politiques de la droite actuelle dans une perspective de rupture avec les idées qui ont contribué à lui donner sa substance théorique et de situer ses orientations exclusivement dans un cadre libéral » (p. 50). Alors que Louis Balthazar compare le conservatisme américain avec le conservatisme canadien, Xavier Gélinas s'intéresse quant à lui aux origines européennes de la pensée conservatrice québécoise. Si la droite d'ici, écrit-il en reprenant l'essentiel de son récent livre (*La droite intellectuelle et la Révolution tranquille*, Presses de l'Université Laval, 2007), appartient à la famille droitiste occidentale, elle est aussi distincte :

[...] elle épouse un nationalisme constant, tantôt culturel, tantôt politique [...] Depuis deux siècles, elle épouse un catholicisme dont le caractère résolu et unanime ne commence à s'altérer qu'avec l'émergence d'une droite plus axée sur l'économie, voilà une vingtaine d'années. À vrai dire, la droite d'ici est si longtemps et si fermement à la fois nationaliste et catholique que ce sont

indifféremment ces deux adjectifs qui, longtemps, ont tendance à qualifier cette mouvance » (p. 85).

Voilà qui est bien dit. Gilles Paquet propose en ce sens d'examiner ce qu'est la droite d'un point de vue essentiellement économique. Si, pour lui, droite et gauche « sont des mots fumeux », ils sont néanmoins l'objet d'une distinction récurrente : alors que la gauche considère l'individu comme étant déterminé et incapable d'agir sans le secours de l'État, la droite le place au contraire au centre de ses analyses en insistant sur son autonomie et, pourrait-on ajouter, sur sa rationalité. Un tel *distinguo* est sans doute général, mais il renferme tout de même l'essentiel. Qu'en est-il précisément de l'opposition gauche-droite au Québec ? Paquet se réjouit du fait que « le virage à droite est bien engagé » (p. 117), même s'il se fait encore trop lentement à son goût. Se limiterait-il à la région de Québec, demandent Maurice Pinard et Pat Rafail ? Les auteurs ont beau montrer, avec raison du reste, que l'appui recueilli dans la région de Québec par l'Action démocratique du Québec et par le Parti conservateur ne relève pas de l'énigme, contrairement à ce qu'ont suggéré les médias, ils ne nous éclairent guère quand ils affirment que les francophones de Québec « manifestent plusieurs caractéristiques culturelles susceptibles de favoriser la montée des conservateurs » (p. 136). La question demeure donc entière et les auteurs sont du reste bien conscients de ne pas l'avoir résolue : « Comment expliquer que ces aspects culturels soient plus prononcés dans la région de Québec ? » (p. 137)

Expliquer les phénomènes sociaux à partir de traits culturels n'est pas sans risque, dans la mesure où cela peut, à mon sens, déboucher sur des conclusions tautologiques, comme la plupart des théories holistes. Pierre Simard, qui cite les travaux des meilleurs auteurs sur la question de la rationalité (Olson, Boudon, Tullock, Downs, Buchanan, etc.), part

d'un principe opposé : il ne cherche pas en effet à expliquer pourquoi la droite est mieux installée dans une région plutôt qu'une autre, mais plutôt à comprendre la popularité des politiques de gauche et, incidemment, les difficultés qu'ont les politiciens à proposer des politiques de droite. Le citoyen, selon Simard, serait « affligé d'ignorance rationnelle », dans une formule qui n'est pas dépourvue d'ambiguïté. Il aurait été d'ailleurs plus approprié d'utiliser, à la suite de Herbert Simon, le concept de « rationalité limitée » (*bounded rationality*). Qu'importe, l'auteur aboutit à une conception étroite de la rationalité qui rappelle celle des théoriciens du choix rationnel. Les citoyens « consacrent peu de temps et dépensent peu d'énergie à éclairer leur décision de voter pour un parti plutôt qu'un autre. Puisqu'ils savent que leur vote a peu de chance d'influencer le résultat électoral et que le bénéfice escompté d'une victoire sera davantage collectif que personnel » (p. 163). En quoi cela explique-t-il l'impopularité des politiques libérales ? La réponse de Simard s'inscrit dans la foulée des travaux de Raymond Boudon : « Il est toujours plus facile, explique-t-il, de vendre une politique protectionniste inefficace pavée de bonnes intentions qu'une politique de droite efficace, mais dont l'effet sera indirect et à long terme » (p. 168). Les individus ont donc de bonnes raisons, pour parler comme Boudon, de croire à des idées fausses.

Dans le contexte intellectuel québécois où l'on refait et défait la nation quotidiennement, il est rarissime de trouver des auteurs qui mettent l'individu au centre de leurs préoccupations. Il faut donc s'en réjouir. Il aurait été intéressant par ailleurs, mais ce point est somme toute mineur, que l'on montre que ce que l'on appelle aujourd'hui le néolibéralisme est une construction d'esprit de la gauche – une construction de l'esprit, pourrait-on ajouter, en voie de se cristalliser en idée reçue. Car, comme l'a entre autres souligné Pascal Salin, si le

libéralisme existe, le néolibéralisme, lui, n'existe pas. Au fait, personne, chez les libéraux, ne se reconnaît dans cette étiquette. Mais à défaut de représenter la réalité, l'étiquette n'en demeure pas moins utile : elle sert à expliquer les inégalités sociales autrement que par la compétence, les aptitudes et les motivations des acteurs sociaux. Enfin, pour mieux comprendre la droite, la déconstruction des chimères égalitaires serait sans doute une tâche à entreprendre.

Robert Leroux

Département de sociologie et d'anthropologie

Université d'Ottawa

Janet Ajzenstat. *The Canadian Founding: John Locke and Parliament*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2007. 199 p.

Dans sa récente étude concernant la fondation du Canada, Janet Ajzenstat revisite l'influence exercée par la philosophie de John Locke sur les Pères de la Confédération. Elle tente de comprendre comment ces Pères fondateurs, incluant aussi bien les politiciens qui ont négocié les résolutions à la base de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique que ceux qui les ont adoptées (p. 7), concevaient l'objectif ultime du système de gouvernement qu'ils ont participé à créer. Pour ce faire, l'auteure analyse les débats, peu étudiés jusqu'à présent, entourant la ratification des principes à la base de la Confédération qui ont eu lieu dans les différentes colonies de l'Amérique du Nord britannique. Elle soutient que la mise en lumière de l'influence de John Locke sur la Confédération permet de corriger le vieux paradigme historiographique laurentien qui interprétait la Confédération comme ayant été

conçue dans une atmosphère anti-lockéenne et qui mettait l'accent sur l'influence des principes conservateurs sur l'évolution du Canada. Selon Ajzenstat, les tenants de cette interprétation ont indûment minimisé l'influence de la philosophie de Locke concernant la souveraineté et les droits individuels sur les fondements canadiens en mettant en valeur les idées conservatrices concernant l'intérêt général (p. 4). S'opposant à cette interprétation, l'auteure affirme que le concept lockéen de souveraineté populaire a exercé une énorme influence sur les Pères de la Confédération et les a poussés à faire du Parlement – le meilleur système permettant l'expression de cette souveraineté selon Locke – un élément central de l'identité canadienne.

La plupart des conclusions d'Ajzenstat repose sur l'idée que la théorie du consentement populaire développée par Locke, que l'auteure présente comme synonyme de la souveraineté du peuple, a été fondamentale lors des débats entourant la création du Canada (p. 9). L'auteure arrive à cette conclusion en soutenant que le consentement des gouvernés n'a pas à être obtenu directement dans le système lockéen : la souveraineté populaire peut être exprimée par l'intermédiaire d'institutions comme le Parlement (p. 10). Dans cette optique, les débats sur la Confédération n'opposaient pas les défenseurs de la souveraineté populaire à ses détracteurs. Ils opposaient plutôt différentes façons de concevoir la manière dont cette souveraineté devait être exprimée. Ainsi, trois groupes s'opposaient au Canada-Uni. Le premier proposait de faire ratifier la Confédération par un simple vote du Parlement local. Selon eux, puisque le « Parliament is "the people" » (p. 31), il suffisait de soumettre les résolutions négociées par les politiciens lors de la conférence de Québec aux législatures provinciales. C'est par ces dernières que le peuple des colonies s'exprimait. Cette manière de procéder ne convenait tou-

tefois pas à tout le monde. Un deuxième groupe, présenté par Ajzenstat comme étant le camp des extrémistes (p. 36), soutenait qu'un vote de la législature n'était pas suffisant pour permettre l'abolition du système politique et son remplacement par un nouveau dans le cadre de la souveraineté populaire. Malgré tout ce qui les opposait au premier groupe, le deuxième basait également ses arguments sur la philosophie lockéenne. Il était préoccupé par l'abolition temporaire des droits individuels, sans que le peuple y ait consenti. Un troisième groupe proposait quant à lui de dissoudre les législatures existantes et de faire de la Confédération l'enjeu d'une élection référendaire. Parce qu'aucun des trois groupes ne remettait en question la souveraineté populaire et que les législatures locales ont finalement ratifié la Confédération, Ajzenstat conclut que le Canada repose sur le principe de la souveraineté populaire, et ce malgré les lacunes qui ont caractérisé le processus de négociation et de ratification.

Ajzenstat établit clairement un lien entre le Parlement – comme le site où s'exprime la souveraineté populaire – et le genre d'identité canadienne imaginée par les Pères fondateurs. Elle soutient que ces derniers, ne pouvant envisager une identité culturelle commune pour la nouvelle nation, ont concentré leurs efforts sur la création d'un système de gouvernement qui allait encourager la création d'une nationalité politique culturellement neutre au niveau fédéral. La responsabilité de s'occuper de l'expression des pratiques culturelles locales était alors confiée aux gouvernements provinciaux. Ajzenstat conclut ainsi à juste titre que les Pères fondateurs ont adopté une conception lockéenne de la tolérance pour le Canada en s'assurant que l'héritage culturel n'allait gêner les aspirations politiques de personne.

La seconde moitié de l'ouvrage reproduit plusieurs articles publiés dans les années 1980 et 1990. L'auteure y étudie

l'apport de différents personnages dans le développement progressif des idées lockéennes qui se sont cristallisées lors des débats sur la ratification de la Confédération. Elle présente ainsi les principes constitutionnels de Pierre Bédard et ses idées concernant la tolérance « [as] recognizably Lockean » (p. 125). Elle parle de Louis-Joseph Papineau comme d'un homme « [who] recognized the value of a liberal régime » (p. 178) et de John Arthur Roebuck comme d'un défenseur libéral des Patriotes qu'il croyait être un groupe « modern and liberal » (p. 170). En interprétant les idées de ces politiciens dans le cadre du libéralisme, Ajzenstat veut démontrer que les idées libérales étaient de plus en plus acceptées avant la Confédération et qu'elles ont triomphé en 1867.

Les arguments d'Ajzenstat sont généralement convaincants et originaux, surtout lorsqu'elle discute du rôle du Parlement dans la création d'une nationalité politique canadienne. Elle démontre que les Pères fondateurs comprenaient bien la différence entre une identité civique et une identité culturelle et soutient que la nature inclusive du Parlement s'accordait bien avec les traditions exclusives de chaque province. Le gouvernement fédéral est devenu responsable des juridictions « on which reasonable people may reasonably disagree » (p. 95), c'est-à-dire des pouvoirs requérant des politiciens un grand sens politique et ayant un impact sur tout le pays. Quant aux gouvernements provinciaux, ils se retrouvèrent en charge des questions culturelles « on which even reasonable [people] may refuse to compromise » (p. 95). Les particularités locales allaient ainsi être traitées dans leur contexte. L'attention portée par Ajzenstat aux implications et aux avantages de cette division des pouvoirs est certainement appropriée : une fois créé, ce système a mis les Canadiens – ainsi que les immigrants à venir – dans une situation avantageuse. Ils pouvaient pleinement participer à la vie politique tout en préservant et développant leurs pratiques culturelles distinctes.

Malgré l'originalité de sa thèse concernant l'identité canadienne envisagée par les Pères fondateurs, la méthode utilisée par Ajzenstat n'est pas sans limites. Dans un effort louable pour corriger la thèse laurentienne à propos de l'essence conservatrice du Canada, Ajzenstat est allée un peu trop loin dans la direction opposée. Elle a corrigé l'ancienne interprétation en mettant trop l'accent sur le rôle du libéralisme dans la création du Canada. Certes, l'auteure a reconnu que d'autres historiens ont trouvé d'autres influences idéologiques, tel le républicanisme, sur les fondements canadiens. Néanmoins, lorsque ces autres influences auraient pu nuancer l'analyse – par exemple lorsqu'il est question de Papineau ou des politiciens qui ont réclamé un référendum au sujet de la Confédération – Ajzenstat les ignore et impose son interprétation libérale. Elle construit ainsi une interprétation téléologique de la montée et de l'évolution de l'influence du libéralisme lockéen sur le Canada pré-confédéral. Malgré tout, le fait que l'auteure ne porte pas attention aux autres idéologies faisant compétition au libéralisme ne nuit pas à la qualité générale de son analyse.

Plus problématique est la manière dont Ajzenstat tient pour acquis – sans expliquer pourquoi une telle supposition doit être adoptée – que l'idée du consentement populaire développé par Locke est synonyme de souveraineté populaire, une expression qui n'apparaît nulle part dans le *Second Treatise of Government*. Or le consentement d'une population donné à une politique n'implique pas nécessairement la souveraineté populaire. Ainsi, le consentement que le peuple aurait donné à la Confédération n'implique pas qu'il ait été souverain ou qu'il ait usé de sa souveraineté. Ceci est d'autant plus vrai que l'analyse d'Ajzenstat sur la souveraineté populaire ne tient pas compte du fait que c'est le Parlement britannique qui a adopté l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et ainsi créé

le Canada. Dans ce contexte, la souveraineté populaire *britannique* doit être vue comme ayant eu une plus grande importance dans la création du Canada que la volonté populaire canadienne, cette dernière ne pouvant être théoriquement considérée comme souveraine.

Malgré ces quelques lacunes, l'analyse d'Ajzenstat concernant l'influence de Locke sur les Pères de la Confédération et le désir de ces derniers de créer une identité essentiellement politique demeure convaincante. Ce dernier élément a des implications pour notre époque. L'interprétation d'Ajzenstat voulant que le Parlement soit une institution inclusive et représentative pouvant agir comme point de ralliement pour former une nouvelle identité canadienne demeure plausible et utile alors que le multiculturalisme et l'opposition aux États-Unis sont encore présentés comme des traits fondamentaux de l'identité canadienne. Ajzenstat reconnaît que son étude offre une image idyllique (p. 17) de ce que les Pères fondateurs ont voulu accomplir et elle ne soutient pas que leur nationalité politique soit devenue réalité. Dans ce contexte, parler d'une érosion de cette identité politique serait paradoxal. Néanmoins en mettant en lumière la nature de l'identité entrevue par les fondateurs, Ajzenstat nous offre un argument passionné et engagé qui devrait provoquer une discussion aussi importante que nécessaire sur une question toute simple : pourquoi le Canada ?

Dzavid Dzanic
Département d'histoire
University of British Columbia

Traduction : Michel Ducharme

Claude-Henri Grignon. *Olivar Asselin, le pamphlétaire maudit*. Sous la direction de Pierre Grignon. Préface de Victor-Lévy Beaulieu. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2007. 342 p.

Quelle surprise que de découvrir un nouvel ouvrage de Claude-Henri Grignon, en 2007 ! Décédé en 1976, l'auteur d'*Un homme et son péché* laissait dans ses cartons un manuscrit passionné sur son grand ami Olivar Asselin, modèle pour lui de courage intellectuel, qu'il n'hésitait pas à appeler son Maître dans l'art de manier le verbe cinglant. Rédigé pour sa plus grande part entre 1964 et 1965, l'ouvrage se voulait un monument destiné aux nouvelles générations, afin qu'elles conservent le souvenir d'un homme d'exception, « homme de droite » et « homme droit », comme l'écrit Grignon, dont le destin fut d'être « maudit » par les pouvoirs parce qu'il parlait trop fort, débusquait les manigances électoralistes et dérangeait le consensus ambiant.

Pourquoi ce livre mit-il plus de quarante ans avant d'être présenté au grand public ? On se doute bien que son inachèvement empêcha Grignon de le publier de son vivant. Après sa mort, c'est la fille adoptive de l'auteur qui en interdit la publication, pour des raisons inexpliquées, mais que l'on devine liées à la morale. En effet, Grignon y dévoile des aspects peu reluisants de sa biographie, notamment son alcoolisme, dont il se délivra, en 1932, à la faveur d'un séjour... en prison. Ailleurs, Grignon confie qu'il ne fréquentait pas beaucoup la messe à l'époque où il travaillait à Québec. Le livre expose également d'une manière franche et directe le goût presque morbide d'Asselin pour les femmes, son penchant pour le sexe (à se sujet, on trouvera amusante et révélatrice l'anecdote racontée par Grignon voulant qu'Asselin ait insisté pour qu'il ajoutât à son roman une scène où Séraphin aurait renversé Bertine dans un tas de foin). Quoi qu'il en

soit, à la mort de Claire Grignon en 2006, Pierre Grignon, petit-neveu et filleul de l'auteur, hérite du manuscrit éparé et s'emploie à le remettre en ordre pour assurer sa diffusion. Plus encore, il découvre dans le fonds Olivar-Asselin, déposé à la Bibliothèque nationale, la riche correspondance entre les deux pamphlétaires, qui s'étend de 1922 à la mort d'Asselin en 1937. L'héritier prend alors la décision très opportune de joindre à l'ouvrage cette documentation qui lui fait écho et l'enrichit de maintes confidences. Toutefois, la présence non justifiée de passages retranchés, signalés par des « (...) », nous pousse à nous demander si une nouvelle censure s'est exercée.

Les lettres envoyées de la prison de Bordeaux, où Grignon purgea une peine de quelques mois pour malversation (il avait pigé dans les coffres du bureau des Douanes, où il travaillait, pour venir en aide à son frère narcomane en état de crise), constituent la principale révélation du livre. Cette faute, motivée par le souci de secourir plutôt que par cupidité, consolidera le lien avec Asselin qui soutiendra tout au long son ami et sa famille laissée à elle-même. À la suite de ces événements douloureux, Grignon vouera à Asselin une reconnaissance éternelle.

L'un des chapitres, intitulé « L'épée » (qui évoque le caractère à la fois tranchant et chevaleresque d'Asselin), reprend avec quelques ajouts et modifications un article publié en 1937 dans *Les Pamphlets de Valdombre*, « Olivar Asselin et les polémiques d'autrefois ». Dans ce chapitre, le plus développé du livre, Grignon propose une défense et une illustration du pamphlet en disant regretter sa disparition. La fondation des *Pamphlets*, l'année même de la mort d'Asselin, aura été pour Grignon une façon de poursuivre le combat dans l'esprit instauré par son maître. Ce combat est à la fois politique et littéraire. Du côté politique, il consiste à dénoncer la corruption, d'où qu'elle vienne. C'est ainsi que Grignon s'en

prendra très tôt – dès son entrée au pouvoir, à vrai dire – au régime duplessiste. Mais la tâche, selon lui, est plus difficile qu'à l'époque des jeunes années d'Asselin, comme veut le démontrer le récit qu'il fait du combat mené par le polémiste, en 1904, contre Jean Prévost, député de Terrebonne et ministre de la Colonisation : « C'est la plus somptueuse polémique qu'ait menée Olivar Asselin. Elle dura quatre ans. [...] Elle fut d'une violence terrible, d'une violence qui m'enchantait et m'aide encore aujourd'hui à respirer. [...] Cherchez bien dans le journalisme québécois un autre exemple de volonté, d'ardeur au combat et de véritable dispute française. Vous n'en trouverez point » (p. 76). Les harangues du jeune belluaire le conduisent en prison pour libelle diffamatoire. Aussitôt sorti, il en remet. Il ira même jusqu'à gifler publiquement le futur premier ministre Louis-Alexandre Taschereau, ce qui n'empêchera pas ce dernier, vingt ans plus tard, de le nommer à la direction du journal *Le Canada*, qui défendait la politique des rouges. Et c'est précisément cette attitude chevaleresque dont Grignon regrette la disparition, cette capacité d'admirer la force de l'adversaire le plus coriace. Et d'évoquer alors Jules-Edouard Prévost, l'ennemi de toujours, venu rendre un dernier hommage sur la tombe d'Asselin.

Indéniablement, l'ouvrage de Grignon, placé de son propre aveu à l'enseigne du souvenir, enrichit notre connaissance et notre compréhension du personnage. Sa curiosité littéraire l'amène à dépasser la vulgate bien-pensante de l'époque. Il évoque volontiers Baudelaire et Flaubert, auteurs décrits par l'Église, voire même Rabelais que très peu de ses contemporains lisaient. On le voit aux prises, pendant de longues années, avec un problème chronique d'argent. Acculé à la misère, sur le point de voir ses biens saisis par l'huissier, Grignon offre ses services aux journaux, se démène pour trouver un emploi au ministère de la Colonisation. Pour arrondir

ses fins de mois, il loue une chambre de sa maison. À de multiples reprises, Olivar Asselin lui vient en aide en le recommandant à droite et à gauche, ou encore en publiant ses chroniques littéraires. Les deux hommes luttent farouchement contre toute forme d'embrigadement, dépités en certaines circonstances d'être acculés à la « prostitution », comme ils le disent, de leurs valeurs, situation qu'ils s'emploient la plupart du temps à compromettre avec des coups d'éclat qui les marginalisent toujours plus. On s'étonne que Grignon ait réussi malgré tout, pendant ces années de vache maigre, à produire autant d'articles au moment même où il écrivait *Un homme et son péché* (mais on s'étonne moins du rôle que joue précisément l'argent dans ce roman...).

Au-delà des anecdotes ou de la psychologie individuelle, le dialogue entre les deux pamphlétaires donne à réfléchir sur l'état de la société canadienne-française de l'époque. Ce livre fournit de nouveaux arguments à ceux qui ont entrepris depuis quelque temps une révision en profondeur du discours imposé par les « révolutionnaires tranquilles » à l'endroit de la période qui les a précédés, apparemment dominée par une idéologie cléricale rétrograde. Non que cette idéologie n'ait pas existé. Seulement, le dialogue Grignon-Asselin montre combien il était déjà contesté de l'intérieur (c'est-à-dire par des catholiques). Ces deux hommes « de droite » dénoncent tout autant que Jean-Charles Harvey les « combinaisons clérico-électorales » qui, sous prétexte de servir la Religion et la Patrie, ne s'emploient qu'à consolider le pouvoir de quelques-uns. Asselin s'en prend aussi à l'aveuglement des groupes catholiques, comme l'ACJC, les Jeune-Canada, la Société St-Jean-Baptiste, en ce qui concerne la problématique rurale et la colonisation.

En somme, cet ouvrage témoigne du bouillonnement littéraire, politique et religieux des années vingt et trente, que

Grignon décrit comme « une époque de révolte manquée » et déjà marquée par la « faillite du nationalisme » (p. 162). La défense de la paysannerie, thème privilégié des deux auteurs, se laisse lire ici au-delà du préjugé moderniste qui en fait une idéologie rétrograde. On comprend combien l'attachement au sol (un sol que l'on façonne de ses propres mains) est envisagé par Grignon comme le meilleur moyen de préserver son autonomie devant la puissance aliénante et moralement débilite du capitalisme. Les réflexions que s'échangent Grignon et Asselin dans l'intimité de leur correspondance nous incitent à réfléchir plus profondément aux raisons qui ont poussé ces deux passionnés à rejeter le modèle démocratique. Leur perspective critique n'est pas globale ou systémique, mais demeure « à hauteur d'homme ». Hommes de terrain, ils avaient l'opportunité de constater quotidiennement les petites bassesses des politiciens pour obtenir les suffrages, tout le jeu infect des alliances et des rétributions, le mensonge enfin d'une démocratie qui avait pour conséquence de pénaliser le travail de l'habitant.

Pour terminer, mentionnons un des motifs importants de l'éloge d'Asselin par Grignon. Selon ce dernier, Asselin fut le premier directeur de journal à faire une place à la littérature. Autant dans les feuilles qu'il a fondées (*Le Nationaliste*, *L'Ordre*, *La Renaissance*) que dans celle qu'il a dirigée (*Le Canada*), Asselin eut l'audace de créer un espace significatif à la critique littéraire, d'en faire autre chose qu'un divertissement mondain occasionnel : « Je m'adresse maintenant [1964] à tous les journalistes d'aujourd'hui. Il faut qu'ils sachent que le pamphlétaire maudit fut le premier directeur d'un journal à payer un article littéraire. [...] Il faut qu'ils sachent qu'Asselin, humaniste, érudit, intellectuel, a toujours placé la littérature au-dessus de la politique » (p. 135). Bref, « si nous avons, dans la plupart de nos quotidiens, une page littéraire, nous le devons

au pamphlétaire maudit. C'est ça, la révolution, pas une révolution tranquille, insignifiante, rose nénane, mais une révolution véritable, nécessaire et noble » (p. 70).

Dominique Garand
Département d'études littéraires
Université du Québec à Montréal

Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot. *Un Québec moderne 1760-1840. Essai d'histoire économique et sociale*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2007. 735 p.

Cet essai réunit onze articles ou chapitres de livre les plus représentatifs de l'œuvre historique de leurs auteurs au cours des trente dernières années. Il s'agit donc de rééditions peu revues de ce que Jean-Pierre Wallot et Gilles Paquet estiment constituer l'essentiel de la réflexion qui fonde largement leur analyse de l'histoire économique et sociale du Québec de 1760 à 1840 et, tout particulièrement, la position moderniste qu'ils ont adoptée dans le débat historiographique.

Toute une génération d'historiens reconnaîtra ce débat omniprésent dans les années 1960-1970 et qui perdure encore aujourd'hui avec la publication de cet ouvrage. Deux thèses contradictoires sur le Québec de cette période s'affrontent dans ce débat. L'une « traditionnelle » fondée sur les effets explosifs – la rébellion de 1837 – de la combinaison d'une « crise agricole dès 1802 » et du « nationalisme réactionnaire » « des masses paysannes » canadiennes-françaises « agitées par une élite locale de membres des professions libérales » (p. 278, 297, 362-363, 439-440). C'est la thèse proposée par Fernand Ouellet, principalement dans son *Histoire éco-*

nomique et sociale du Québec, 1760-1850. L'autre thèse prétendument moderne est défendue par les présents auteurs et un groupe d'historiens plus jeunes dits « révisionnistes ».

Se trouvent donc ainsi en présence deux interprétations incompatibles du passé québécois dont l'une qualifiée aussi de « mythique » fait l'objet d'une « déconstruction » systématique en même temps qu'est énoncée une nouvelle problématique de modernisation de la socio-économie du Québec au tournant du XIX^e siècle, suggérant ainsi l'amorce de la transition de ce dernier vers le capitalisme industriel comme cela s'est produit dans le monde atlantique (p. 53-61). Cette démarche de construction-déconstruction traverse tous les chapitres ou articles de la seconde partie de ce gros livre (chapitres 5 à 11), intitulée « La seconde grande discontinuité », référence à la problématique des « Quatre grandes discontinuités » préalablement expliquée dans le premier chapitre de la première partie de l'essai.

Le parti pris adopté par les auteurs de publier presque tels quels ces « mélanges » explique, me semble-t-il, les répétitions et le retour récurrent aux mêmes thèmes comme c'est le cas pour la thèse de Ouellet sur la crise agricole et ses répercussions sociales et politiques. Une réédition mieux intégrée aurait-elle pu être envisagée ? Qu'un tel livre soit publié aujourd'hui montre bien cependant à quel point le débat sur l'œuvre de Ouellet fut stimulant pour la recherche en général et pour l'œuvre de Wallot et Paquet en particulier. Les historiens des cycles supérieurs d'études et les lecteurs avisés y trouveront leur compte. Ils disposeront aussi de références à une masse documentaire énorme sur la période, colligée par de nombreux chargés de recherche, et commentée par les auteurs dans les quelques 150 pages de notes et renvois. La lecture concomitante du texte et de tout l'appareil critique et bibliographique rend la fréquentation de cet ouvrage ardue. Marc Bloch, dans son *Apologie pour l'histoire ou métier d'histo-*

rien, se montrait en son temps visiblement agacé par cette pratique :

Les marges inférieures des pages exercent sur beaucoup d'érudits une attraction qui touche au vertige. Il est sûrement absurde d'en encombrer les blancs, comme ils le font, de renvois bibliographiques qu'une liste, dressée en tête du volume, eût, pour la plupart épargnés ; ou pis encore, d'y reléguer, par pure paresse, de longs développements dont la place était marquée dans le corps même de l'exposé ; en sorte que le plus utile de ces ouvrages, c'est souvent dans la cave qu'il le faut chercher. (p. 40)

Abordons maintenant un aspect important de l'argumentaire moderniste dont se réclament Wallot et Paquet, et qui a été plutôt effleuré dans leur essai. C'est la corrélation existante selon les théoriciens de la nation et du nationalisme comme Ernest Gellner, Karl Deutsch, Antony Smith, Myroslav Hroch et beaucoup d'historiens du XIX^e siècle comme René Girault, René Rémond, Patrick Cabanel, Nicolas Rousselier et Eric Hobsbawm entre courant libéral et courant national, entre modernisation de la socio-économie et nationalisation des sociétés et, enfin, entre ces phénomènes et le rôle crucial joué par les classes moyennes, en particulier les membres des professions libérales. Nulle part, nous semble-t-il, trouve-t-on dans le présent essai, malgré les nombreuses pages de notes et de renvois, référence à ces auteurs reconnus. Ceci s'explique du fait que les modernistes, sur ce plan, rejoignent les historiens traditionnels ou conservateurs dans la dissociation des notions de libéralisme, de nationalisme et de modernité.

Siècle du capital, siècle du libéralisme, siècle des nationalités, autant de vocables récurrents pour définir le XIX^e siècle dont la complémentarité ne semble pas avoir intéressé Wallot et Paquet. Ces derniers s'approchent pourtant de très près de cette perspective globale quand ils écrivent que le

nationalisme n'a pu être engendré par la seule crise agricole mais par un ensemble de conflits et de discordes qu'ils ont schématisés dans les tableaux 5.1 (p. 294) et 9.1 (p. 550) intitulés *Conflits et discordes*. Superposition de conflits aux niveaux « constitutionnel, social, ethnique et économique » qui est au cœur de leur « cosmologie de rechange ». C'est, disent-ils, ce qui fait « la particularité du cas bas-canadien » (p. 551). Ne fallait-il pas nuancer cette interprétation et affirmer que la lutte pour la responsabilité ministérielle au Bas-Canada était davantage politique que constitutionnelle ? C'est ce qui distinguerait, pensons-nous, le Bas-Canada du Haut-Canada. Dans le même ordre d'idées, l'opposition entre les Britanniques au pouvoir et les Canadiens n'est-elle pas davantage nationale qu'ethnique ?

La démarche de Wallot et Paquet ainsi nuancée se rapprocherait de celle d'Ernest Gellner pour qui une situation n'est vraiment nationaliste que lorsque deux cultures vivent sur le même territoire et que l'une d'elle possède le pouvoir du seul fait de son appartenance culturelle. C'est « le peuple à l'anglaise » par opposition « au vrai peuple », c'est-à-dire aux Canadiens (p. 550-551).

L'ambiguïté dans l'analyse des niveaux de conflits s'aggrave avec l'utilisation imprécise et anachronique du vocabulaire relatif aux Canadiens et aux Britanniques. Les premiers sont déjà relégués au statut de Canadiens français tandis que les seconds sont délestés de leurs attributs impérialistes, colonisateurs ou conquérants pour se métamorphoser tantôt en Canadiens anglais tantôt en nos compatriotes anglophones (p. 295, 300, 408, etc.).

En avant-propos, Wallot et Paquet soulignent avec raison l'importance des données quantitatives « pour déraciner les préjugés », les « simplifications que permettent les périodes proto-statistiques » (p. 22). Il convient donc de souligner particulièrement la cueillette systématique de données pour

étayer leurs interprétations. On peut facilement s'en convaincre à la vue des quelques 70 tableaux et graphiques qui parsèment l'ouvrage.

En général, ce sont des tableaux à double entrée où sont compilées des données brutes (les tableaux 6.1 à 6.4 par exemple, p. 317-323) qui nous informent sur l'évolution d'un phénomène au fil des ans. Ces tableaux sont ordinairement informatifs. Ils sont en effet rarement traités. Dans l'exemple choisi pour les fins de la démonstration, il s'agit du « nombre et [du] tonnage des navires à l'entrée et à la sortie du port de Québec ». Aucun traitement de l'information (pourcentage, totaux, etc.) n'est fait, si bien qu'aucune perception globale du tableau n'est accessible au lecteur. Mais dans les interprétations qui sont faites, les auteurs parlent de moyenne et de pourcentage souvent approximatifs qui nous laissent à penser qu'il y a eu un début de traitement dont les résultats apparaissent dans le commentaire seulement. Il en est ainsi « des quatre étapes » depuis le début de la période étudiée et des moyennes dont on chercherait en vain la trace dans le tableau 6.1 (p. 316) et du tableau 8.1 où il y a peu de correspondances entre les données du tableau et celles du commentaire (p. 452). Il s'agit en fait de données que le lecteur doit calculer lui-même comme c'est le cas encore pour le tableau 8.2 (p. 459) qui est « une ventilation en pourcentage » sans qu'il y ait le rapport à 100. Cela dit, il reste qu'un meilleur traitement de l'information aurait permis aux auteurs de communiquer plus clairement les résultats d'une recherche par ailleurs fort imposante. Il faut aussi souligner les qualités de démonstration de leur problématique d'un Québec « entrant pleinement dans la modernité » au tournant du XIX^e siècle.

Marcel Bellavance
Division des Études permanentes
Collège militaire royal du Canada

Jean-François Nadeau. *Bourgault*. Montréal, Lux Éditeur, 2007. 610 p.

Manuel Foglia. *Paroles et liberté : Pierre Bourgault*. Montréal, Productions J, 2007. 82 min.

Polémiste, professeur, franc-tireur et, bien sûr, orateur flamboyant de l'indépendance, Pierre Bourgault (1934-2003) a fait l'objet de deux œuvres à caractère biographique en 2007. Dans un premier temps, une biographie signée Jean-François Nadeau, historien, politologue et directeur des pages culturelles du quotidien *Le Devoir*. À en juger par la couverture médiatique du lancement et de sa popularité, cette biographie était attendue. Elle a d'ailleurs remporté le prix du public dans la catégorie « Essais et livre » au Salon du livre de Montréal en 2007. Deuxièmement, une « biographie filmée » réalisée par Manuel Foglia. Quelques années après la mort du tribun, ces œuvres font devoir de mémoire en rendant Bourgault accessible au grand public. Foglia et Nadeau nous l'exposent dans sa grandeur, ses faiblesses, ses contradictions et sa grande vanité.

Soulignons ici que l'exercice n'est pas des plus simples. Bourgault s'est acharné à brouiller les pistes derrière lui et à construire une image de son passé. Comme Nadeau le souligne justement : « Bourgault avait de longue date intellectualisé quelques souvenirs forts et significatifs du sens qu'il souhaitait donner à sa propre existence. [...] Certes, il a négligé de constituer des archives, mais il a en revanche travaillé à sa légende par l'entretien constant d'une image de lui-même » (p. 535-536). D'ailleurs, le projet de film était à l'origine une initiative de Bourgault lui-même qui souhaitait raconter des morceaux choisis de sa vie. Des entrevues avaient déjà été réalisées avant que son décès en 2003 interrompe le projet.

En confrontant diverses versions des événements rapportés par Bourgault, Nadeau soumet ce dernier à un interrogatoire serré et le met face à ses propres contradictions. La démarche lui permet de mettre en lumière le travail de mystification et de mythification du leader politique. Le volumineux ouvrage – plus de 500 pages – se divise en dix-huit chapitres. Les quatre premières sections sont consacrées à décrire le pays de l'enfance, la vie d'étudiant et les difficultés professionnelles du comédien en quête de personnages. Soigneusement documentée, cette première partie permet de bien situer le milieu dans lequel Bourgault a forgé sa personnalité et constitue un apport considérable à la compréhension de cette dernière. Les neuf chapitres subséquents couvrent les années de militantisme chevronné passées au sein du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) puis à la présidence du jeune parti dans une société où la modernité côtoie encore la tradition. Les cinq derniers chapitres sont ceux qui apportent le plus d'éléments nouveaux permettant de mieux comprendre le polémiste surtout en ce qui a trait à sa vie privée. Ils couvrent la pénible errance de Bourgault qui suit la dissolution du RIN et la fondation du Parti québécois. Nadeau y documente scrupuleusement les rapports conflictuels entre Bourgault et René Lévesque ainsi que la vie intime tumultueuse de l'« empereur du Plateau ».

L'ouvrage volumineux de Nadeau contraste avec la brièveté et la densité du film de Foglia (un peu moins d'une heure et demie). Au moyen d'entrevues diverses, Foglia donne à Bourgault lui-même, à ses proches, ainsi qu'aux archives, le soin de raconter son enfance, sa formation chez les Jésuites, l'orateur et le président du RIN, la pénible quête de soi, le professeur, etc. Il s'agit là de la grande force et de l'originalité du film. On aimerait entendre plus longuement certains participants comme sa sœur Monique Bourgault, l'écrivain Jac-

ques Godbout, le comédien Claude Préfontaine, l'ex-premier ministre Bernard Landry, etc., ainsi que les militants des premières heures du RIN. Une série donnant plus d'espace à ces derniers aurait été pertinente afin d'enrichir notre connaissance du passé. En revanche, Foglia laisse beaucoup de place aux intimes qui racontent avec nostalgie et affection « leur Bourgault ». La réalisation du film est magnifique, mentionnons notamment des idées brillantes telles que la lecture de certains textes par les proches ou encore la superposition d'images des funérailles à celles de Bourgault en plein discours.

Toutefois, on n'apprend pas véritablement de nouvelles choses dans le film de Foglia, l'œuvre se démarquant davantage par sa forme. En revanche, le livre de Nadeau constitue un travail de débroussaillage important puisque Bourgault n'avait jamais fait l'objet d'une biographie contrairement aux autres grandes figures politiques de son temps. Nombreux seront ceux qui l'utiliseront pour en nourrir leurs recherches. Pour entendre de vive voix l'orateur, on se tournera vers le film.

Les travaux ont des approches totalement différentes, mais qui souligne la difficulté d'utiliser la biographie tout en tentant d'éviter le piège de l'hagiographie. En raison de la participation des proches de Bourgault, Foglia ne peut éviter de laisser une odeur d'hommage posthume à son film. De son côté, Nadeau prend le temps de réfléchir à la question. Plutôt que de chercher dans l'enfance, l'environnement et le contexte socioéconomique et politique les déterminations d'une vie, Nadeau a voulu retracer pas à pas le parcours d'un « homme complexe et profondément sensible » afin de « saisir le mouvement intellectuel » (p. 25) qu'il a imposé à sa vie. Nadeau montre ainsi le jeu complexe entre vie privée et vie publique. Il montre que l'on ne peut séparer l'une de l'autre : « Il vit dans des conditions concrètes qui modèlent son exis-

tence. [...] Sa situation économique, familiale, professionnelle et amoureuse le détermine autant dans ses choix de vie que dans ses positions politiques » (p. 531). Ne s'agit-il pas là simplement de la nature humaine plutôt que d'une spécificité de Bourgault ?

Malgré la qualité des œuvres, on n'a pas réussi à éviter véritablement l'hagiographie. De façon générale, on néglige de prendre en compte l'électoratisme de Bourgault, son côté « petit Machiavel », image utilisée par Michel F. Côté dans le film de Foglia. À la lecture et à l'écoute de ces œuvres, on ressent bien l'admiration et le vide laissé par Bourgault pour plusieurs Québécois, comme en témoigne Hugo Latulipe, ancien étudiant de Bourgault. À la question : qu'est-ce qui vous manque le plus ? Latulipe répond : « Ce qui me manque le plus, c'est ce qui manque au Québec. C'est une fougue. Un goût du risque ».

Gaston Côté
Département des sciences humaines
Université du Québec à Trois-Rivières

ABONNEMENT À MENS

<i>Étudiant</i>	20 \$ / 1 an	35 \$ / 2 ans
<i>Régulier</i>	25 \$ / 1 an	45 \$ / 2 ans
<i>Institution</i>	35 \$ / 1 an	70 \$ / 2 ans
<i>Abonnement de soutien</i>	50 \$ / 1 an	
<i>Régulier - étranger</i>	40 \$ USD ou 35 eur. / 1 an	
<i>Institution - étranger</i>	45 \$ USD ou 42 eur. / 1 an	



Paiement par chèque ou mandat-poste
à l'ordre de « Revue Mens ».

Revue MENS
C.P. 77054
50, rue Bégin,
Gatineau (Qc)
J9A 2V4



Pour tout renseignement :
(819) 770-5695
revuemens@bst.ulaval.ca